Quatre-vingt-troisième année. — N° 32. Le Numéro : 12 francs. Lundi 5 et Mardi 6 Février 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal · 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 51-122 du 5 février 1951 modifiant les articles 64 et 64 *a* du livre II du code du travail pour mettre ces textes en harmonie avec les dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers (p. 1274).

Loi n° 51-123 du 5 février 1951 portant suppression du comité consultatif du tourisme (p. 1274).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant désignation de l'adjoint au directeur des stages de l'école nationale d'administration (p. 1275).

Arrêté portant détachement (conseil d'Etat) (p. 1275).

INFORMATION

Arrêté portant détachement (radiodiffusion française) (p. 1275).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 31 janvier 1951 portant nomination au cabinet du ministre (p. 1275).

Ministère de l'intérieur.

Arrêtés portant détachements et radiation des cadres:

Administrateurs (p. 1275).

Administration préfectorale (p. 1275).

Sûreté nationale (p. 1275).

Ministère de la défense nationale.

Arrêté portant détachement (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 1275).

Décision portant attribution du certificat d'aptitude à la direction du service « Machines » (p. 1275).

(2 f.)

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 50-1628 portant répartition provisoire, par service et par chapitre, des crédits applicables aux dépenses du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1951 (rectificatif) (p. 1275).

Arrêté du 2 février 1951 fixant les traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, aux secrétaires administratifs de l'inscription maritime (ministère de la marine marchande) (p. 1276).

Arrêté du 5 février 1951 modifiant le taux de la taxe forfaitaire applicable aux ventes d'objets mobiliers et de matériels réformés ou en excédent appartenant à l'Etat (p. 1276).

Arrêtés portant promotions, nominations et détachements:

Administrateurs civils (p. 1276).

Administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques (p. 1277).

Conseillers et attachés commerciaux (p. 1277).

Institut national de la statistique et des études économiques (p. 1277).

Services du Trésor (p. 1277).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 23 janvier 1951 portant inscription sur la liste de répartition des biens de l'ancien domaine colonial dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion d'un immeuble situé à Saint-Denis (Réunion) et l'attribuant au ministère de l'éducation nationale (p. 1278).

Arrêtés portant détachements:

Archives de France (p. 1278).

Enseignement supérieur (p. 1278).

Enseignement du second degré (p. 1278).

Enseignement du premier degré (p. 1278).

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales (p. 1279).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêté portant détachement (enseignement technique) (p. 1286).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés portant détachements et rectificatif (navigation aérienne et ponts et chaussées) (p. 1286).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 31 janvier 1951 autorisant à titre exceptionnel l'introduction de semences de caféiers à Madagascar (p. 1287).

Arrêtés portant mises en position de mission et de disponibilité et acceptation de démission (eaux et forêts et transmissions) (p. 1287).

Liste des candidats reçus au concours professionnel pour l'admission à l'emploi de contrôleur rédacteur des transmissions coloniales (p. 1287).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 5 février 1951 portant modification du décret du 25 octobre 1936 fixant les conditions d'attribution du Mérite social (p. 1288).

Décret du 5 février 1951 portant délégation de signature (p. 1288).

Arrêté portant nomination et titularisation (administration centrale) (p. 1288).

Médaille d'honneur du travail (p. 1289).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté portant reclassements (office national des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 1287).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant nominations et titularisations (services extérieurs) (p. 1288).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions et de bureau. — Réunions de commissions (p. 1304).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions (p. 1308).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 1309).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 1309).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Avis de concours, de l'Organisation des Nations Unies, pour le recrutement d'un rédacteur de langue française au contrôle de la rédaction, division du contrôle des documents à New-York (p. 1313).

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis relatif au tirage de la cinquième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 1309).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 1310).

Annonces (p. 1311).

CONSEIL ECONOMIQUE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 1

Avis et rapports. — Séances des 24 et 25 janvier 1951 (p. 1).

LOIS

LOI n° 51-122 du 5 février 1951 modifiant les articles 64 et 64 « a » du livre II du code du travail pour mettre ces textes en harmonie avec les dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — L'article 64 du livre II du code du travail est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 64. — Il est interdit à toute personne d'engager ou de conserver à son service un étranger non muni de la carte de travail délivrée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

« Il est également interdit d'engager ou de conserver à son service un étranger dans une catégorie professionnelle, une profession ou un département autres que ceux mentionnés sur ladite carte ».

Art. 2. — Le premier alinéa de l'article 64 *a* du livre II du code du travail est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Lorsque la carte de travail est délivrée pour la première fois, elle doit mentionner la date ainsi que la durée du contrat de travail sur le vu duquel elle a été délivrée. Il est interdit à tout employeur d'embaucher directement ou par intermédiaire un travailleur étranger introduit en France, avant l'expiration du contrat de travail en vertu duquel il a été introduit ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 5 février 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Le ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

LOI n° 51-123 du 5 février 1951 portant suppression du comité consultatif du tourisme.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Est aboli l'acte dit loi du 24 décembre 1940 instituant un comité restreint de douze membres destiné à remplacer le comité consultatif du tourisme, du thermalisme et du climatisme, institué par le décret-loi du 25 juillet 1935 et modifié par le décret-loi du 17 juin 1938.

Art. 2. — Les attributions dévolues audit comité, telles qu'elles sont définies à l'article 10 du décret du 7 septembre 1935 fixant les modalités d'application du décret-loi du 25 juillet 1935, seront exercées, à dater du 1er août 1950, par le comité national du tourisme.

Art. 3. — Les textes ci-dessous:

a) L'article 10 (troisième et quatrième alinéa) de la loi du 24 septembre 1919 relative à la création des stations de tourisme·

b) L'article 12 de la même loi et l'article 30 du décret du 4 mai 1920, relatifs aux conditions d'établissement de perception et d'emploi de la taxe de séjour dans les stations de tourisme;

c) L'article 53 du décret du 4 mai 1920 relatif aux chambres d'industries touristiques;

d) L'article 77 du décret du 4 mai 1920 relatif à l'examen des comptes administratifs de la taxe par application de l'article 11 de la loi du 23 septembre 1919;

e) L'article 82 du décret du 4 mai 1920 relatif à la fixation du taux de la taxe additionnelle;

f) Les articles 5 et 6 de la loi du 4 avril 1942, relatifs aux autorisations d'éditer des guides de tourisme et aux panonceaux publicitaires des hôtels,

sont modifiés et complétés conformément aux dispositions de la présente loi. Toutes dispositions contraires sont abrogées.

Art. 4. — Un arrêté du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme précisera les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 5 février 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
R. PLEVEN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANTOINE PINAY.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Désignation de l'adjoint au directeur des stages de l'école nationale d'administration.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Mehl, auditeur de 2e classe au conseil d'Etat, exercera en sus de ses fonctions actuelles celles d'adjoint au directeur des stages de l'école nationale d'administration.

Conseil d'Etat.

Par arrêté du 3 février 1951, Mme Merey, née Valette (Germaine), sténodactylographe au conseil d'Etat (1e classe, ancienneté comptant du 15 novembre 1946), est détachée en cette même qualité auprès du gouverneur du Dahomey, à Porto-Novo, à compter du 16 septembre 1949 pour une période de cinq ans.

INFORMATION

Radiodiffusion française.

Par arrêté du 3 février 1951, Mlle Huet (Marie), chef de subdivision technique à la radiodiffusion française, est mise en position de détachement, à compter du 1er juin 1950, et pour une durée maximum de cinq ans, auprès de l'Union européenne de radiodiffusion, pour lui permettre de remplir les fonctions d'ingénieur secrétaire au centre technique de radiodiffusion.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Cabinet du ministre.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 12 juillet 1950 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1950 portant nomination des membres du cabinet du ministre des affaires étrangères

Arrête:

Art. 1er. — M. Henri Beyer, substitut général près la cour d'appel de Colmar, affecté aux services de l'administration centrale du ministère de la justice, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Mischlich, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 janvier 1951.

SCHUMAN.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Administrateurs.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Watrin (Edmond), administrateur civil de 3e classe, 1e échelon, sous-préfet de Bougie, est rayé, sur sa demande, du cadre des administrateurs civils.

Administration préfectorale.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Rouvière (Pierre), sous-préfet de 3e classe, est placé dans la position de service détaché à la disposition de M. le préfet de police pour exercer les fonctions de chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de police.

Le présent arrêté aura effet pendant une période de cinq années au maximum, à compter du 1er octobre 1950.

Sûreté nationale.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Le Saichère (André), inspecteur de 2e classe, 2e échelon, officier de police judiciaire de la sûreté nationale, au service des renseignements généraux à Nice, est détaché en la même qualité auprès du ministère de la France d'outre-mer pour une période égale à la durée du stage qu'il devra accomplir dans l'administration générale d'outre-mer, et au maximum de cinq ans.

Le présent arrêté aura effet à compter du 15 mai 1950.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Clément (René), commis administratif du département de la défense nationale (guerre), est détaché, pour la période du 1er avril 1946 au 31 janvier 1950 inclus, dans les services du ravitaillement général des Basses-Pyrénées, à Pau (régularisation).

Attribution du certificat d'aptitude à la direction du service « machines ».

Par décision du secrétaire de la marine en date du 1er février 1951, le certificat d'aptitude à la direction du service « machines » est concédé à M. l'ingénieur mécanicien de 2e classe Tandeo (P.-H.), du *Commandant-Duboc*, à compter du 14 décembre 1950.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 50-1628 portant répartition provisoire, par service et par chapitre, des crédits applicables aux dépenses du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 janvier 1951: page 109, colonne de gauche, II, aviation civile et commerciale, équipement, entre les chapitres 9170 et 9180 insérer le nouveau chapitre suivant:

918. — Travaux et installations effectués pour le compte d'autres départements ministériels (travaux, fournitures, main-d'œuvre et surveillance) ..... Mémoire.

Traitements applicables à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950 aux secrétaires administratifs de l'inscription maritime (ministère de la marine marchande).

Le ministre de la marine marchande, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 modifié et complété par le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 48-1121 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels civils et militaires de l'Etat;

Vu le décret n° 49-42 du 12 janvier 1949 instituant une nouvelle majoration en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 50-288 du 10 mars 1950 instituant pour 1950 de nouvelles majorations en faveur des personnels de l'Etat au titre du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 50-1613 du 28 décembre 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut des secrétaires administratifs de l'inscription maritime,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté du 28 mars 1950 fixant les traitements applicables à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950 à diverses catégories de fonctionnaires du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général à la marine marchande, sont, en ce qui concerne les sous-chefs de section, attachés d'administration principaux et attachés d'administration de l'inscription maritime, remplacées par les suivantes:

GRADES ET NOMS	CLASSES et échelons.	INDICES	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er janvier 1950.	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er juillet 1950.
			francs.	francs.
Secrétaires administratifs principaux.	3e échelon.	360	441.000	473.000
	2e échelon.	343	417.000	447.000
	1er échelon.	325	390.000	420.000
Secrétaires administratifs de 1re classe.	4e échelon.	315	372.000	403.000
	3e échelon.	305	356.000	387.000
	2e échelon.	290	337.000	366.000
	1er échelon.	275	318.000	345.000
Secrétaires administratifs de 2e classe.	6e échelon.	265	304.000	330.000
	5e échelon.	251	287.000	311.000
	4e échelon.	237	269.000	291.000
	3e échelon.	224	253.000	273.000
	2e échelon.	209	234.000	253.000
	1er échelon.	195	218.000	234.000
	Stagiaires...	185	206.000	221.000

Art. 2. — Sous réserve des nouveaux traitements prévus à l'article 1er ci-dessus et, le cas échéant, de l'application des dispositions de l'article 3 du décret n° 50-288 du 10 mars 1950 concernant la réduction des indemnités ou suppléments de toute nature, toutes les autres dispositions des arrêtés pris en exécution des articles 1er et 2 du décret n° 48-1121 du 10 juillet 1948 demeurent applicables.

Fait à Paris, le 2 février 1951.

Le ministre de la marine marchande,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE JUSTIN.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAMBON.

Modification du taux de la taxe forfaitaire applicable aux ventes d'objets mobiliers et de matériels réformés ou en excédent appartenant à l'Etat.

Le ministre du budget,

Sur le rapport du chef de service des domaines,

Vu le décret-loi du 28 février 1940 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé mobilier de l'Etat;

Vu les arrêtés des 19 mars 1940 (art. 10), 4 septembre 1940 (art. 1er) et 10 janvier 1949 (art. 1er);

Vu l'article 1er de la loi n° 51-29 du 8 janvier 1951 portant autorisation d'un programme de réarmement et des dépenses de défense nationale pour l'exercice 1951 et fixant les modalités de leur financement,

Arrête:

Art. 1er. — Compte tenu des dispositions de l'article 2 du décret n° 51-32 du 9 janvier 1951 pris en exécution de l'article 1er de la loi du 8 janvier 1951 susvisée, le dernier alinéa de l'article 10 de l'arrêté du 19 mars 1940, modifié par les arrêtés des 4 septembre 1940 (art. 1er) et 10 janvier 1949 (art. 1er), est remplacé par la disposition suivante:

« Le taux de la taxe forfaitaire visée au premier alinéa du présent article est fixé uniformément à 12 p. 100, qu'il s'agisse d'adjudication ou de cession amiable ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1951.

EDGAR FAURE.

Administrateurs civils.

Par arrêté du 5 février 1951:

Sont nommés administrateurs civils de classe exceptionnelle, les administrateurs civils de 1re classe désignés ci-dessous:

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Contributions directes et cadastre.

MM. Bourrel (en service détaché), à compter du 1er janvier 1949.
Moisset, à compter du 31 mars 1949.

Enregistrement et domaines.

MM. Rousseau, à compter du 1er janvier 1949.
Fauvert (en service détaché), à compter du 1er janvier 1949.
Prenot, à compter du 1er janvier 1949.
Jaillet, à compter du 6 août 1949.
Bron, à compter du 31 août 1949.

Contributions indirectes.

MM. Roger (André), à compter du 1er janvier 1949.
Perignon, à compter du 1er janvier 1949.
Saramito, à compter du 1er janvier 1949.
Barillot, à compter du 28 mai 1949.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES

MM. Boyer-Andrivet, à compter du 1er mai 1949.
Coutant, à compter du 21 novembre 1949.

Sont nommés administrateurs civils de 1re classe, 1er échelon, les administrateurs civils de 2e classe désignés ci-dessous;

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Contributions directes et cadastre.

MM. Chaumel, à compter du 16 février 1949.
Noblé, à compter du 16 février 1949.
Selinge, à compter du 16 février 1949.
Saleilles, à compter du 16 février 1949.
Sabuqué (en service détaché), à compter du 16 février 1949.
Chemille, à compter du 16 février 1949.
Gaffard, à compter du 16 février 1949.
Talbot, à compter du 16 février 1949.

Enregistrement et domaines.

MM. Artigue, à compter du 1er janvier 1949.
Enjalbert, à compter du 1er janvier 1949.
Lacan, à compter du 1er janvier 1949.
Gres (en service détaché), à compter du 1er janvier 1949.
Nuti, à compter du 18 février 1949.
Castagné, à compter du 18 février 1949.
Naboulet (en service détaché), à compter du 18 février 1949.
Reverbel, à compter du 28 février 1949.
Blidon, à compter du 21 mars 1949.
Potier (en service détaché), à compter du 7 septembre 1949.
Laporte, à compter du 7 septembre 1949.

Contributions indirectes.

MM. Olivier, à compter du 1er janvier 1949.
Marly, à compter du 1er janvier 1949.
Loiseau (en service détaché), à compter du 1er janvier 1949.
Assié, à compter du 1er janvier 1949.
Bourdanove, à compter du 3 mai 1949.
Carbonnel, à compter du 3 mai 1949.
Ragon, à compter du 3 mai 1949.
Pillet, à compter du 3 mai 1949.
Massabuau, à compter du 11 juillet 1949.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

MM. Marrec, à compter du 1er janvier 1949.
Dampeyrou, à compter du 1er janvier 1949.
Pieri, à compter du 11 juillet 1949.
Rannou, à compter du 1er octobre 1949.
Guyon, à compter du 1er octobre 1949.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES

MM. Mariel, à compter du 1er mars 1949.
Bruleport, à compter du 24 novembre 1949.
Sauvage, à compter du 28 novembre 1949.

Sont nommés administrateurs civils de 2e classe, 1er échelon, les administrateurs civils de 3e classe désignés ci-dessous:

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Enregistrement et domaines.

MM. Normand, à compter du 1er janvier 1949.
Donnadou, à compter du 1er janvier 1949.
Raisonnier, à compter du 1er janvier 1949.
Malmenaide, à compter du 1er janvier 1949.
Blazy, à compter du 1er janvier 1949.
Richard, à compter du 1er janvier 1949.
Dran, à compter du 1er janvier 1949.
Dalberto, à compter du 1er janvier 1949.
Lavergne, à compter du 1er janvier 1949.
Vannier, à compter du 29 mars 1949.
Febvre, à compter du 1er avril 1949.
Mirguet, à compter du 1er avril 1949.
Magnol, à compter du 9 avril 1949.

Contributions indirectes.

M. Barreau, à compter du 1er janvier 1949.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

MM. Jamet, à compter du 1er janvier 1949.
Larzul, à compter du 1er janvier 1949.
Saint-Martin, à compter du 1er janvier 1949.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES

MM. Bernard, à compter du 1er janvier 1949.
Armbruster, à compter du 1er janvier 1949.
Gaudineau, à compter du 1er janvier 1949.
Escande, à compter du 1er janvier 1949.
Meslin, à compter du 20 mai 1949.
Guilhux, à compter du 24 juin 1949.

Administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Clouet (Jean), élève de l'école nationale d'administration (promotion « Quarante-huit »), est nommé administrateur civil de 3e classe, 1er échelon, à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er janvier 1951.

Conseillers et attachés commerciaux.

Par arrêté en date du 23 janvier 1951, sont nommés attachés commerciaux de 2e classe, 1er échelon, et titularisés dans le grade correspondant:

MM. Hullo (Antoine-Jean), Follet (Jean-Arthur-Xavier), Lorilleux (Jacques-François-Jean).

Par le même arrêté, M. Lorilleux est reclassé au 2e échelon de son grade moyennant un rappel de services militaires ou assimilés.

Par arrêté en date du 24 janvier 1951:

M. Félix-Faure, conseiller commercial (1er échelon), est élevé au 2e échelon de son grade, à compter du 1er mai 1950, moyennant rappel de services militaires de 2 ans.

M. Vanheeghe, attaché commercial de 1re classe (2e échelon), est élevé au 3e échelon de son grade, à compter du 1er mai 1950, moyennant rappel de services militaires de 2 ans.

M. Guillou, attaché commercial de 1re classe (1er échelon), est élevé au 3e échelon de son grade, à compter du 1er mai 1950, moyennant rappel de services militaires de 4 ans.

M. Gudin du Pavillon, attaché commercial de 1re classe (1er échelon) eset élevé au 2e échelon de son grade, à compter du 1er novembre 1950, moyennant rappel de services militaires de 2 ans.

M. Le Guyader, attaché commercial de 2e classe (3e échelon), est élevé au 1e échelon de son grade, à compter du 3 octobre 1950.

M. Kuhn, attaché commercial de 2e classe (2e échelon), est élevé au 3e échelon de son grade, à compter du 15 décembre 1950, moyennant rappel de services militaires de 7 mois 16 jours.

M. Ross, attaché commercial de 2e classe (2e échelon), est élevé au 3e échelon de son grade, à compter du 25 décembre 1950.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Durand (Maurice), agent de bureau du cadre complémentaire à l'institut national de la statistique et des études économiques, est détaché, en la même qualité, au ministère des finances et des affaires économiques (administration des contributions indirectes) pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er septembre 1950.

Services du Trésor.

Par arrêté du 3 février 1951, est autorisé, pour une période maximum de cinq ans, le maintien en service détaché auprès de l'office national industriel de l'azote, en vue d'exercer les fonctions de payeur près de l'agence comptable, de M. Dubreuil (Etienne), commis principal de 4e classe du Trésor.

Par arrêté du 13 février 1951, les dispositions de l'arrêté du 11 septembre 1950 portant mise en service détaché de deux contrôleurs du Trésor sont rapportées.

MM. Peret (Gaston), contrôleur principal du Trésor de 2e échelon et Lemasson (Maurice), contrôleur principal du Trésor de 1er échelon, sont placés en service détaché pour une période maximum de cinq ans auprès de la caisse nationale des marchés de l'Etat, des collectivités et établissements publics dans des emplois de secrétaires d'administration. Le présent arrêté a son effet à compter du 1er janvier 1949.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Inscription sur la liste de répartition des biens de l'ancien domaine colonial dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion d'un immeuble situé à Saint-Denis (Réunion) et l'attribuant au ministère de l'éducation nationale.

Le ministre du budget et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté interministériel en date du 30 juin 1948 portant répartition des biens de l'ancien domaine colonial dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion;

Vu l'avis du préfet de la Réunion en date du 17 octobre 1950,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'immeuble situé à Saint-Denis (Réunion), à l'angle des rues Sainte-Marie et du Barachois, et jouxtant le lycée Juliette-Dodu, est inscrit sur la liste de répartition des biens de l'ancien domaine colonial dans le département de la Réunion.

Ledit immeuble est attribué à l'Etat (ministère de l'éducation nationale, enseignement du second degré) pour les besoins du lycée Juliette-Dodu.

Art. 2. — Le préfet de la Réunion, le directeur de l'enseignement du second degré au ministère de l'éducation nationale et le chef du service des domaines au ministère du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation;
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Archives de France.

Par arrêté du 3 février 1951, le détachement de M. André Delmas, archiviste en chef des Basses-Alpes (7e classe) au poste de chef de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées est renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1er mai 1950.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Siestrunck, maître de conférences à la faculté des sciences de Poitiers, est placé en position de détachement et mis à la disposition du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) en qualité d'ingénieur de recherches à l'office national d'études et de recherches aéronautiques, à compter du 1er octobre 1950 et pour une période de cinq ans.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Saulet (Jacques), professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Aix, est détaché d'office auprès du ministère de la santé publique et de la population, pour exercer les fonctions de directeur départemental de la santé de la Guadeloupe, pour une période de deux ans à compter du 1er novembre 1949.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Montigny (René), professeur agrégé d'allemand est maintenu en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères (commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes) pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de contrôleur de l'enseignement pour les cercles de Lindau et de Wangen.

Par arrêté du 3 février 1951, Mme Memmi, née Dubach (Germaine), professeur agrégée d'allemand au lycée de jeunes filles d'Amiens, est détachée auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1949 afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Sauvaget (Jean), docteur ès lettres, ex-professeur au Collège de France est intégré dans les cadres métropolitains des professeurs adjoints (2e ordre) à compter du 1er octobre 1927, des professeurs adjoints (1er ordre) à compter du 1er octobre 1929, puis des professeurs de collège à compter du 1er octobre 1931 et rétroactivement détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour:

1° Une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1927;

2° La période comprise entre le 1er octobre 1932 et le 15 septembre 1936 durant lesquelles il exerçait les fonctions de secrétaire général de l'institut français de Damas.

Par arrêté du 3 février 1951, Mlle Lamarche (Anne-Marie), licenciée de sciences naturelles, professeur du cadre local de l'Indochine, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 20 mars 1947, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans au maximum, à compter du 20 mars 1947, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Par arrêté du 3 février 1951, Mlle Domergo (Huguette), licenciée de philosophie, professeur du cadre local indochinois, est intégrée, dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 18 août 1947 et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans au maximum, à compter du 18 août 1947, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Par arrêté du 3 février 1951, Mme Conan, née Cotterlaz-Rennaz (Thérèse), licenciée de mathématiques, professeur du cadre local de l'Indochine, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré: en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 13 juin 1946; en qualité de professeur licenciée, avec effet rétroactif du 1er octobre 1949, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer pour deux périodes: la première allant du 13 juin 1946 au 30 septembre 1949; la deuxième d'une durée de cinq ans au maximum, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Par arrêté du 3 février 1951, Mlle Gerand (Janine), licenciée de lettres, en exercice en Indochine, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité d'adjointe d'enseignement, avec effet rétroactif du 1er novembre 1948, en qualité de professeur licenciée, avec effet rétroactif du 1er octobre 1949, et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans au maximum, à compter du 1er novembre 1948, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Par arrêté du 3 février 1951, Mme de Giry, née Arborati (Alice), licenciée de mathématiques, professeur du cadre local de l'Indochine, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint premier ordre, avec effet rétroactif du 6 septembre 1939, en qualité de professeur de collège (licenciée de C. N. 2), avec effet rétroactif du 1er octobre 1940 et détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer pour trois périodes successives: la première allant du 6 septembre 1939 au 30 septembre 1943; la deuxième du premier octobre 1943 au 30 septembre 1948 et la troisième, d'une durée de cinq ans au maximum, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Indochine.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Bondoux (Victor), rédacteur principal d'inspection académique (1re classe) continue d'être détaché auprès du directeur général de l'enseignement technique pour exercer les fonctions de conseiller d'orientation professionnelle du centre d'orientation professionnelle départemental de la Marne pendant une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1950.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Vanderhaeghe (Jacques), instituteur de 3e classe du département de la Seine, est maintenu pour deux périodes successives de 5 ans et 10 mois, du 15 août 1944 au 14 août 1949 et du 15 août 1949 au 14 juin 1950 maximum, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer pour exercer ses fonctions en Indochine.

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Par arrêté en date du 28 décembre 1950, pris en exécution de la loi du 24 juillet 1924 modifiée, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales est attribuée aux musiciens et chanteurs dont les noms suivent:

AIN

MM.
Bernard (Louis), à Fareins.
Blanc (Jean-Marie), à Neuville-les-Dames.
Boisson (Jean), à Neuville-les-Dames.
Boulon (Joannès), à Fareins.
Buaton (Benoit), à Fareins.
Cernin (Prosper), à Fareins.
Chanay (Francisque), à Fareins.
Charnay (André), à Bourg.
Chochod (Henri), à Bourg.
Collet (Marie), à Bourg.
Dagallier (Louis), à Romans.
Desmaris (Léon), à Neuville-les-Dames.
Eschrich (Georges), à Bourg.
Faure (Georges), à Bourg.
Félix (Victor), à Péronnas.
Géret, à Neuville-les-Dames.
Giroud (Jean-Marie), à Bourg.
Guerrier (François), à Bourg.
Joly (Aimé), à Beauregard.
Laurent (Georges), à Saint-Didier-sur-Chalaronne.
Laurent (Jean-Claude), à Fareins.
Moine (Jean-Marie), à Neuville-les-Dames.
Morandas (François), à Neuville-les-Dames.
Mornay (Claude), à Neuville-les-Dames.
Odet (Claude), à Fareins.
Pellet (Camille), à Bourg.
Pierre (Louis), à Bourg.
Pilon (Benoit), à Neuville-les-Dames.
Pilon (Paul), à Neuville-les-Dames.
Rivet (Jules), à Bourg.
Schmidt (Marius), à Bourg.
Thete (Joanny), à Fareins.
Trably (Jean), à Bourg.
Trably (René), à Bourg.
Tremplay (Joanny), à Fareins.

AISNE

MM.
Barthélemy (Louis), à Saint-Quentin.
Casiez (Etienne), à Saint-Quentin.
Dufay (Léon), à Saint-Quentin.
Fagniol (Jean), à Saint-Quentin.
Morel (Roger), à Saint-Quentin.

ALLIER

MM.
André (Paul), à Vichy.
Baladier (Roger), à Desertines.
Bartassot (Pierre), à Vichy.
Boueral (Victor), à Desertines.
Chabridon (Joseph), à Desertines.
Chicoix (Georges), à Desertines.
Chicoix (Albert), à Desertines.
Copet (Victor), à Cusset.
Dumas (Louis), à Vichy.
Garnier (Maxime), à Desertines.
Grienenberger (René), à Vichy.
Jalicot (Louis), à Vichy.
Joly (Raymond), à Montluçon.
Lafaye (Raoul), à Vichy.
Lhospitalier (Eugène), à Desertines.
Male (Louis), à Desertines.
Roch (Charles), à Deserlines.
Vechambre (Georges), à Desertines.
Vercasson (Aimé), à Montluçon

ALPES (BASSES-)

MM.
Bertagnolio (Louis), à Sisteron.
Bontoux (Ernest), à Sisteron.
Chabaud (Emile), à Sisteron.
Durbec (Henri), à Sisteron.
Espinasse (Alexis), à Sisteron.
Figuière (Louis), à Sisteron.
Lieutier (Marius), à Sisteron.
Martin (Jean), à Sisteron.
Paret (Emile), à Sisteron.

ALPES-MARITIMES

MM.
Mme Beolor, née Rebillard (Yvonne), à Cannes.
Braganti (Elie), à Nice.
Faraut (Emile), à Nice.
Patrocchi (Augustin), à Nice.
Signori (Ferdinand de), à Cannes.

ARDECHE

MM.
Arnaud (Edouard), à Aubenas.
Arnaud (Henri), à Aubenas.
Benoit (Henri), à Tournon.
Bouvier (Marcel), à Cruas.
Chambonnet (Georges), à Aubenas.
Charre (Louis), à Aubenas.
Chirouze (Louis), à Aubenas.
Clemençon (Siméon), à Tain-l'Hermitage.
Constant (Henri), à Aubenas.
Espeyte (Marius), à Cruas.
Gamondes (Germain), à Privas.
Gamondes (Léon), à Saint-Privas
Grimaud (Elie), à Cruas.
Guibourdenche (Albert), à Aubenas.
Lalauze (Roger), à Aubenas.
Maisonnet (Gustave), à Privas.
Marcon (Jean), à Cruas.
Marcelin (Germain), à Cruas.
Martin (Louis), à Aubenas.
Martin (Régis), à Aubenas.
Mege (Emile-Louis), à Aubenas.
Merle (Auguste), à Cruas
Ollier (François), à Aubenas.
Peylhard (René), à Cruas.
Ribe (Jules-Elie), à Cruas.

ARDENNES

MM.
Allart (Auguste), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Allart (Marcel), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Auriot (André), à Sedan.
Belotte (René), à Vivier-au-Court.
Bertrand (Emile), à Donchery.
Bien (Roger), à Sedan.
Bourin (Gilbert), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Boutier (Albert), à Sedan.
Condette (Armand), à Sedan.
Condette (Roger), à Sedan.
Duclos (Jean), à Sedan.
Dufour (Eugène), à Givet.
Dupont (René), à Donchery.
Fontaine (Roger), à Sedan.
François (Maurice), à Sedan.
Gaillot (Antoine), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Gillaux (Edouard), à Fromelennes.
Gillaux (François), à Fromelennes.
Gillot (René), à Revin.
Grégoire (Maurice), à Floing.
Guillon (Charles), à Balan.
Huart (Guy), à Sedan.
Leguay (Albert), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Mlle Lessieux (Louise), à Rethel.
Louviaux (Gaston), à Rethel.
Moureix (Pierre), à Saint-lès-Rethel.
Montlaurent (Alphonse), à Givet.
Paquet (Jean), à Fromelennes.
Piegard (Georges), à Givet.
Mme Pierre, née Bertrand (Jeanne), à Sedan.
Preaux (Roger), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Proth (René), à Sedan (Pierremont).
Prudhommeaux (Lucien), à Donchery.
Quentin (Arthur), à Villers-Semeuse.
Mlle Rossignol (Suzanne), à Sedan.
Rousseaux (Gaétan), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Rousseaux (Rémy), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Sauvage (Adrien), à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
Servais (André), à Sedan.
Van Copenolle (Jean), à Floing.

AUDE

MM.
Armaing (Louis), à Castelnaudary
Audabram (François), à Castelnaudary.
Bonissou (Louis), à Castelnaudary.
Cabaussel (Abel), à Issel.
Castella (André), à Castelnaudary
Garric (Adolphe), à Issel.
Mayeur (Désiré), à Castelnaudary.
Neples (Antoine), à Castelnaudary.
Peyre (Jean), à Castelnaudary.
Thomas (Pierre), à Castelnaudary.

BOUCHES-DU-RHONE

MM.
Aubert (Henri), Saint-Rémy-de-Provence.
Auzepi (Henri), Rognonas.
Balaresque (Jean), Marseille.
Baret (Marcillas), Fuveau.
Bastide (Raymond), Gardanne.
Bongiovino (Honoré), Salin-de-Giraud.
Boyer (Joseph), Rognonas.
Brun (Jean-Baptiste), Graveson.
Bruno (Gaston), Marseille.
Cade (Gaston), Salin-de-Giraud.
Camugli (Marie), Marseille.
Chabaud (Marcel), Marseille.
Chauvet (Pierre), Marseille.
Chavillon (Claude), Rognonas.
Coste (Albert), Marseille.
Dadoy (Henri), Salin-de-Giraud.
Deurrien (Elie), Graveson.
Deurrien (Roger), Graveson.
Ferrand (Henri), Rognonas.
Freismuth (Auguste), Salon.
Giraud (Pierre), Salin-de-Giraud.
Lambert (Marius), Rognonas.
Montrefet (Joseph), Salin-de-Giraud.
Morent (Marius), Marseille.
Nicolas (Lucien), Rognonas.
Nicolas (Joseph), Châteaurenard.
Raffy (François), Barbentane.
Reymond (Emile), Gardanne.
Rohmer (François), Salin-de-Giraud.
Roman (Antoine), Marseille.
Rostaing (Léopold), Salon.
Tempier (Henri), Salon.
Touache (François), Marseille.
Trouche (Lucien), Rognonas.
Ventron (Léon), Marseille.

CALVADOS

MM.
Adam (Abel), à Lilry.
Auvray (René), à Lilry.
Campion (Henri), à Lisieux.
Chubilleau (René), à Ouilly-le-Vicomte.
Dubosq (Julien), à Lisieux.
Girardin (Joseph), à Beuvillers.
Lehalleur (Lucien), à Lisieux.
Moreau (Maurice), à Lisieux.
Muller (Roger), à Lisieux.
Robillard (André), à Lisieux.

CHARENTE-MARITIME

MM.
Barbotin (Emile), à Saint-Ciers-Champagne.
Baudet (Jean-Pierre), à Saint-Georges-de-Didonne.
Becheresse (Albert), à Saint-Aigulin.
Blanchard (Edmond), à Saintes.
Blanchet (Jules), à la Rochelle.
Bonneau (Georges), à Authon.
Brisson (Léon), à la Rochelle.
Brunereau (Marcel), à la Rochelle.
Chauveau (Maurice), à la Rochelle.
Couret (Jean), à Saint-Aigulin.
Couret (Léon), à Saint-Aigulin.
Damon (Albert), à Aunagne.
Dedouche (Jean), à Pont-l'Abbé-d'Arnoult.
Delage (Maurice), à Saint-Jean-d'Angély.
Foucher (André), à Saint-Jean-d'Angély.
Fournat (André), à la Rochelle.
Furgier (André), à Matha.
Gadrat (Adrien), à Saint-Aigulin.
Gallut (Emile), à Saint-Ciers-Champagne.
Girault (Roger), à Croix-Comtesse.
Guibert (Alfred), à Saint-Aigulin.
Masurel (Louis), à Saint-Jean-d'Angély.
Montauzier (Abel), à Saint-Ciers-Champagne.
Pellereau (Albert), à Saint-Jean-d'Angély.
Penard (Pierre), à Saint-Aigulin.
Pigeon (Louis), à la Rochelle.
Raud (Georges), à Saint-Jean-d'Angély.
Rivault (Henri), à la Rochelle.
Rouslit (Paul), à la Grève, par Loulay.
Texereau (Georges), à Saint-Jean-d'Angély.
Texereau (Paul), à Saint-Jean-d'Angély.
Vesseron (Edouard), à Saintes.

CHER

MM.
Auger (Désiré), à Bourges.
Balut (André), à Saint-Florent.
Collas (Maurice), à Bourges.
Jolivet (Jean), à Saint-Florent.
Leclerc (Henri), à Bourges.
Poupon (Charles), à Bourges.

CORREZE

MM.
Mme Bachellerie, née Guichard (Janine), à Tulle.
Boutillon (Albert), à Brive.
Deminy (Maurice), à Brive
Dubat (Roger), à Tulle,

Dubernard (Roger), à Tulle.
Dufour (Marcel), à Tulle.
Grelier (Roger), à Brive.
Mlle Lacheze (Geneviève), à Tulle.
Nadin (Marcel), à Brive.
Perouty (Louis), à Brive
Peschard (Gaston), à Tulle.
Rioux (Alfred), à Tulle.
Tintignac (Joannès), à Tulle.

COTE-D'OR

MM.

Baffault (Pierre), à Meursault.
Bauzereau (Jean-Baptiste), à Meursault.
Berget (Jean-Paul), à Dijon.
Besançon (Albert), à Dijon.
Brule (Jean-Marie), à Meursault.
Brun (Albert), à Dijon.
Caton (André), à Meursault.
Chalet (Georges), à Meursault.

CREUSE

MM.

Boucherault (René), à Guéret.
Chambenoit (Marcel), à Guéret.
Chassain (Edmond), à Guéret.
Guigneral (André), à Guéret.
Liegeois (Marcel), à Guéret.

DORDOGNE

MM

Bourdée (Lucien), à la Roche-Chalais.
Brajot (Ernest), à Brantôme.
Dujarric (Lucien), à Brantôme.
Dumazet (Achille), à Brantôme.
Duverneuil (Emile), à Valeuil.
Eytier (Auguste), à Brantôme.
Epron (Camille), à la Roche-Chalais.
Jouanet (Gabriel), à la Roche-Chalais
Laborde (René), à Brantôme.
Mazet (Noël), à Brantôme.
Milaud (Pierre), à Valeuil.
Morellet (Jean), à Valeuil.
Rebière (René), à Brantôme.
Seguin (Pierre), à la Roche-Chalais.

DOUBS

MM.

Abel (Raymond), à Geneuille.
Adliger (Roger), à Beaulieu-Mandeure.
Alix (Lucien), à Geneuille.
Arminot (Maurice), à Besançon.
Bandelier (Roger), à Beaulieu-Mandeure.
Bart (Jean), à Seloncourt.
Bender (Henri), à Besançon.
Benechet (Marius), à Besançon.
Bergeon (André), à Villers-le-Lac.
Bertnet (Aimé), à Villers-le-Lac.
Blondeau (Victor), à Roche-lez-Beaupre.
Boiteux (Michel), à Villers-le-Lac.
Bonotaux (Marcel), à Beaulieu-Mandeure.
Bouchard (Gaston), à Roche-lez-Beaupre.
Bouhelier (Camille), à Villers-le-Lac.
Bouhelier (Louis), à Villers-le-Lac.
Bouton (Ernest), à Beaulieu-Mandeure.
Bouton (Fritz), à Beaulieu-Mandeure
Bouton (Georges), à Beaulieu Mandeure.
Bregnard (Albert), à Seloncourt
Calame (Marcel), à Villers-le-Lac.
Chameroy (Emile), à Beaulieu-Mandeure.
Charlle (Armand), à Geneuille.
Chevillard (Gaston), à Geneuille.
Chopard dit Jean (Bernard), à Villers-le-Lac.
Chopard dit Jean (Henri), à Villers-le-Lac.
Chopard-Guillaumot (Jean), à Villers-le-Lac.
Mlle Compagne (Marie-Louise), à Seloncourt.
Compagne (Marcel), à Seloncourt.
Crave (René), à Besançon.
Creux (Roger), à Beaulieu-Mandeure.
Crevoiserat (Germain), à Seloncourt
Crevoisier (Numa), à Besançon.
Curie (Pierre), à Besançon.
Cussey (Francis), à Besançon.
Cussey (Louis), à Besançon.
Cussey (Lucien), à Besançon.
Cussey (Pierre), à Besançon.
Debief (Léon), à Geneuille.
Dufay (Pierre), à Besançon.
Faivre (Gabriel), à Villers-le-Lac.
Faivre (Irénée), à Seloncourt.
Faivre (Paul), à Villers-le-Lac.
Falque (Roger), à Besançon.
Gabet (Camille), à Villers-le-Lac.
Girardot (Camille), à Villers-le-Lac.
Girardot (Emile), à Villers-le-Lac.
Girardot (Henri), à Villers-le-Lac.
Gros (Maurice), à Roche-lez-Beaupre.
Guillemin (Paul), à Villers-le-Lac.
Jacquin (Xavier), à Villers-le-Lac.
Joannes (Charles), à Besançon.
Joriot (Paul), à Villers-le-Lac.
Lambert (William), à Villers-le-Lac.
Mme Leoutre, née Jeunney (Marie-Louise), à Roche-lez-Beaupre.
Lonchampt (Georges), à Besançon.
Maire (Marcel), à Villers-le-Lac.
Malavaux (Julien), à Geneuille.
Mennecier (Marcel), à Geneuille.
Mennecier (Raymond), à Geneuille
Meyer (Paul), à Seloncourt.
Michel (Marcel), à Villers-le-Lac.
Mme Milani, née Pecheur (Emma), à Roche-lez-Beaupre.
Momet (Henri), à Besançon.
Monnot (Gaston), à Villers-le-Lac.
Nardin (Henri), à Beaulieu-Mandeure.
Palut (Louis), à Besançon.
Paris (François), à Besançon.
Paris (Paul), à Besançon.
Perera (Frédéric), à Besançon.
Pitallier (Eugène), à Besançon.
Receveur (Frédéric), à Beaulieu-Mandeure.
Receveur (Roger), à Seloncourt.
Remondet (Roger), à Besançon.
Renaud (Marcel), à Besançon.
Mme Roussy, née Julien (Geneviève), à Roche-lez-Beaupre.
Saucy (André), à Seloncourt.
Sauvageot (Lucien), à Beaulieu-Mandeure.
Scalabrino (Georges), à Villers-le-Lac
Schlosser (Emile), à Besançon.
Soichez (Louis), à Geneuille.
Stemmelen (Joseph), à Seloncourt.
Stoessel (Henri), à Seloncourt.
Thorax (Jules), à Beaulieu-Mandeure.
Tournier (Robert), à Geneuille.
Touvrey (André), à Besançon.
Tupin (Auguste), à Villers-le-Lac.
Tupin (Maurice), à Besançon.
Turillon (Georges), à Geneuille.
Valley (René), à Beaulieu-Mandeure.
Vatin (Georges), à Seloncourt.
Venturini (Joseph), à Beaulieu-Mandeure.
Vermot-Desroches (Camille), à Villers-le-Lac.
Vieille (Albert), à Besançon.
Vuillemin (André), à Villers-le-Lac
Vuillemin (Daniel), à Villers-le-Lac.
Vuillemin (Martial), à Villers-le-Lac.
Vuillemin (Robert), à Villers-le-Lac
Vuillequez (Marcel), à Villers-le-Lac.
Vuillier (Jean), à Villers-le-Lac.
Wurth (Georges), à Besançon.
Weyermann (Auguste), à Besançon.

DROME

MM.

Genevier (Georges), à Saint-Vallier.
Maron (Fernand), à Saint-Vallier.

GARD

MM.

Bernard (Elie), à Saint-Ambroix.
Chabaud (Eugène), à Saint-Ambroix.
Chabaud (Charles), à Saint-Ambroix.
Coste (Louis), à Saint-Ambroix.
Delmas (Léopold), à Generac.
Guiraud (Raoul), à Saint-Ambroix.
Riera (Georges), à Saint-Ambroix.
Riera (Germain), à Saint-Ambroix.
Roudil (Lucien), à Saint-Ambroix.
Roussillon (Léopold), à Saint-Ambroix.
Vernet (Emile), à Saint-Ambroix.
Vincent (Gilbert), à Saint-Ambroix.
Vincent (Louis), à Saint-Ambroix.

GERS

MM.

Betran (Louis), à Samatan.
Bouty (François), à Samatan.
Cartan (Joseph), à Lombez.
Cazeneuve (Marius), à Samatan.
Cazet (René), à l'Isle-Jourdain.
Dauriac (François), à Maublanc
Deluc (François), à Samatan.
Dolive (Paul), à Samatan.
Dubosc (Antoine), à l'Isle-Jourdain.
Dupied (Bernard), à Lombez.
Dupied (Joseph), à Lombez.
Dupuy (Clovis), à Fleurance.
Dussans (Jean-Pierre), à Eauze.
Filles (Jean), à Fleurance.
Fourcade (Justin), à Lombez.
Gourdou (Arsène), à Fleurance.
Lacroux (Joseph), à Lombez.
Lamarque (André), à Fleurance.
Larrieu (Adrien), à Lombez.
Lasserre (Paul), à Samatan.
Saunier (Alban), à Fleurance.
Soules (Marcel), à Lombez.
Villemur (Urbain), à Samatan.
Vinsonneau (Roger), à Fleurance.

ILLE-ET-VILAINE

MM.

Chalmel (François), à la Mettrie en Saint-Helier.
Elec (Désiré), à Rennes.
Govet (Jean), à Rennes
Le Moine (Joseph), à Rennes.
Morillon (Eugène), à Rennes.
Pohin (Blaize), à Rennes.
Thebault (Pierre), à Rennes.
Travers (Albert), à Rennes.

INDRE-ET-LOIRE

MM.

Robert (Albert), à Saint-Antoine-du-Rocher.
Vau (André), à Tours.

ISERE

MM.

Perrin (Joseph), à Grenoble.
Vachey (Edmond), à Decines-Charpieu.

LANDES

MM.

Bonvalet (Jean), à Ychoux.
Callede (Léon), à Morcenx.
Douet (Auguste), à Morcenx.
Dupernet (Raymond), à Ychoux.
Duvert (André), à Ychoux.
Lalanne (Jean), à Ychoux.
Lalanne (Jean), à Morcenx.
Larche (Pierre), à Ychoux.
Le Barreau (Pierre), à Ychoux.
Lespes (René), à Morcenx.
Roumegous (Jean), à Ychoux.
Saussede (André), à Morcenx.
Sentaurens (Omer), à Morcenx.
Taris (Jean), à Ychoux.
Villenave, à Ychoux.

LOIR-ET-CHER

MM.

Baralin (Louis), à Lamotte-Beuvron.
Beaujard (Emilien), à la Ferté-Imbault.
Boyer (Pierre), à Lamotte-Beuvron.
Bozetti (Victor), à Cellettes.
Briant (Marcel), à Lamotte-Beuvron.
Chauvin (Robert), à la Ferté-Imbault.
Chinault (Albert), à Lamotte-Beuvron.
Derbois (Charles), à Lamotte-Beuvron.
Figeres (Maurice), à la Ferté-Imbault.
Lebert (Marcel), à Lamotte-Beuvron.
Lebert (Raymond), à Lamotte-Beuvron.
Lebert (Roger), à Lamotte-Beuvron.
Lemeux (Julien), à la Ferté-Imbault.
Leroy (Lucien), à Lamotte-Beuvron.
Lorillon (Louis), à la Ferté-Imbault.
Michoux (André), à Lamotte-Beuvron.
Pielu (Emmanuel), à la Ferté-Imbault.
Ploton (Ernest), à la Ferté-Imbault.
Pottier (Louis), à Blois.

LOIRE

MM.
Busset (Marius), à Bussières.
Chevrier (Claudius), à Bussières.
Courbon (Michel), à Saint-Etienne.
Drevet (Michel), à Saint-Etienne.
Dutel (Lucien), à Bussières.
Forest (Jean-François), à Bussières.
Gachet (Pierre), à Saint-Etienne.
Laffay (Claude-Marie), à Bussières.
Liange (Jean), à Bussières.
Ligout (Antoine), à Bussières.
Martin (André), à Saint-Etienne.
Merle (Henri), à Bussières.
Palle (Pierre), à Saint-Etienne.
Ragondon (Claudius), à Saint-Etienne.
Roussillon (Claudius), à Bussières.

LOIRE-INFERIEURE

MM.
Baudy (Eugène), à Nantes.
Bellion (Louis), à Nantes.
Birgand (Francis), à Pornichet.
Boistuaud (Louis), à Pornichet.
Boistuaud (Pierre), à Saint-Nazaire.
Boyer (Fernand), à Saint-Sébastien-sur-Loire.
Corbin (Charles), à Pornichet.
Delvigne (Jean), à Pornichet.
Drouet (Auguste), à Nantes.
Freour (Charles), à Pornichet.
Gauven (Gaston), à Pornichet.
Haguet (Théophile), à Pornichet.
Leblais (Prosper), à Pornichet.
Le Verger (René), à Pornichet.
Mahé (Georges), à Pornichet.
Pommier (Michel), à Pornichet.
Raederstoerffer (Arthur), au Pouliguen.
Robert (Joseph), à Nantes.
Rouleau (Henri), à Saint-Sébastien-sur-Loire.
Soyez (Henri), à Pornichet.
Trippier (Pierre), à Pornichet.
Vieau (Fernand), à Pornichet.

LOIRET

MM.
Appart (André), à Saint-Jean-de-Braye.
Belot (Marcel), à Olivet.
Boutron (Roger), à Olivet.
Chesneau (Roger), à Olivet.
Chezières (Paul), à Orléans.
Crasson (Léon), à Orléans.
Dubois (Georges), à Olivet.
Dubois (Robert), à Olivet.
Gatellier (Achille), à Olivet.
Gatellier (René), à Olivet.
Gauthier (Pierre), à Olivet.
Gilbert (René), à Saint-Jean-de-Braye.
Guinnebert (Gustave), à Olivet.
Gurlie (Louis), à Neuville-aux-Bois.
Heolet (Henri), à Orléans.
Jamet (Albert), à Olivet.
Lanson (Léonce), à Olivet.
Lesage (Edgard), à Olivet.
Moreau (Albert), à Neuville-aux-Bois.
Moreau (Gaston), à Saint-Jean-de-Braye.
Paireau (Aimable), à Orléans.
Paireau (Lucien), à Orléans.
Preteux (Alfred), à Olivet.
Riaudel (Louis), à Orléans.
Ricois (Roland), à Olivet.
Roulet (Fernand), à Orléans.
Tessier (Raymond), à Olivet.
Vaillant (André), à Olivet.
Venet (Arthur), à Olivet).
Vinauger (Eugène), à Olivet.
Vinauger (Pierre), à Olivet.

MAINE-ET-LOIRE

MM.
Arquische (Christian), à Angers.
Mme Bodet, née Girault (Marthe), à Cholet.
Baillargeau (Eugène), à Fontevrault-l'Abbaye.
Chartrain (Emile), à Saint-Ellier.
Filmon (Marcel), à Fontevrault-l'Abbaye.
Girard (Jules), à Fontevrault-l'Abbaye.
Guyot (Achille), à Fontevrault-l'Abbaye.
Saurois (Marcel), à Brissac.

MANCHE

MM.
Bernard (Alphonse), à Saint-Fromand.
Bertrand (Jean), à Coutances.
Garnier (Charles), à Saint-Lô.
Mabia (André), à Saint-Fromond.
Manson (Raoul), à Saint-Fromond.
Thielemans (Clément), à Quettreville-sur-Sienne.

MARNE

MM
Bieux (Lucien), à Reims.
Boffi (René), à Reims.
Boivin (André), à Binson-Orquigny.
Brocnot (Fernand), à Reuil.
Ce (Lucien), à Villers-sous-Châtillon.
Clouet (Emile), à Villers-sous-Châtillon.
Crochant (Lucien), à Reims.
Doiselet (Gilbert), à Reuil.
Gilmaire (Edmond), à Binson-Orquigny.
Maureau (Léandre), à Vert-la-Gravelle.
Pessenet (Eugène), à Reuil.
Petit (René), à Ferrebrianges.
Prat (Charles), à Congy.
Thomas (Kléber), à Vert-la-Gravelle.
Truffaut (Ernest), à Ferrebrianges.
Van de Velde (Roland), à Songy.

MAYENNE

MM
Audiau (Emile), à Saint-Denis-d'Anjou.
Alis (Henri), à Mayenne.
Barbe (Henri), à Mayenne.
Biron (Armand), à Mayenne.
Bodereau (Georges), à Vaiges.
Bodinier (Louis), à Saint-Denis-d'Anjou.
Bourdoiseau (Léonard), à Vaiges.
Boursier (Emile), à Mayenne.
Brunet (Henri), à Vaiges.
Cahoreau (Emile), à Saint-Denis-d'Anjou.
Cartier (Georges), à Vaiges.
Chartier (Germain), à Vaiges.
Delelée (Joseph), à Vaiges.
Derbre (Emile), à Vaiges.
Doinneau (Vital), à Oisseau.
Dubel (René), à Saint-Denis-d'Anjou
Erault (Ferdinand), à Mayenne.
Esnault (Marcel), à Mayenne.
Fougeray (Joseph), à Pontmain.
Froger (Alphonse), à Saint-Denis-d'Anjou.
Geslin (Joseph), à la Pellerine.
Girault (François), à Oisseau.
Guidecoq (Lucien), à Saint-Ellier-du-Maine.
Hayer (Camille), à Saint-Denis-d'Anjou.
Heude (Alfred), à Pontmain.
Hunault (Auguste), à Saint-Denis-d'Anjou.
Jegu (Julien), à Pontmain.
Joly (Henri), à Saint-Denis-d'Anjou.
Jouneau (Robert), à Bouéré.
Leblanc (Bazile), à Saint-Mars-sur-la-Futaie.
Leffondre (Francis), à Ernée.
Luzu (Emile), à Renazé.
Maréchal (André), à Mayenne.
Mézière (Joseph), à Mayenne.
Michel (François), à Ellier-du-Maine.
Pechard (Louis), à Bouéré.
Perrot (Louis), à Saint-Denis-d'Anjou.
Poirier (Marcel), à Renazé.
Pottier (André), à Mayenne.
Posson (Charles), à Mayenne.
Renault (Georges), à Pontmain.
Suzanne (Jean), à Saint-Denis-d'Anjou.
Verrier (Auguste), à Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

MM.
Adam (Henri), à Moutiers.
Adam (Jean-Marie), à Jœuf.
Bagnara (Sylvain), à Jœuf.
Baradel (Louis), à Homécourt.
Bastien (Charles), à Nancy.
Berset (René), à Homécourt.
Pertoni (Nicolas), à Moutiers.
Bidinger (Eugène), à Moutiers.
Bontemps (Robert), à Lunéville.
Buzon (Georges), à Malzéville.
Canal, à Auboué.
Cuvilion (Jean), à Moutiers.
Desverne (Ernest), à Nancy.
Fenot (Georges), à Jœuf.
Fondeur (Henri), à Homécourt.
François (Robert), à Lunéville.
François (Roger), à Nancy.
Gautrin (Jean), à Lunéville.
Geant (Marcel), à Nancy.
Geiger (Jean-Georges), à Moutiers.
Geiger (Jean), à Moutiers.
Genot (Jules), à Auboué.
Gérard (René), à Audun-le-Roman.
Gianotti (Jean), à Saulnes.
Henry (Jean), à Nancy.
Hortefeux (Paul), à Nancy.
Iochem (Victor), à Homécourt.
Leclerc (Louis), à Homécourt.
Leiritz (Léon), à Nancy.
Marso (Claude), à Audun-le-Roan.
Martin (Félix), à Auboué.
Menechinello (Angel), à Auboué.
Moussoux (J.-B.), à Saint-Max.
Natale (Americo) (di), à Jœuf.
Niogret (Jean), à Pagny-sur-Moselle.
Poindron (Gaston), à Homécourt.
Reiland (Ernest), à Homécourt.
Robert (Marie-Joseph), à Nancy.
Rolling (Joseph), à Lunéville.
Salvestrin (Louis), à Auboué.
Thevenin (Jean), à Homécourt.
Toniolo (Georges), à Homécourt.

MEUSE

M Miraucourt (Charles), à Verdun.

MOSELLE

MM.
Allemang (Joseph), à Schoeneck.
Arnould (Paul), à Courcelles-Chaussy.
Barbier (Louis), à Courcelles-Chaussy.
Beauchat (René), à Courcelles-Chaussy.
Birgensier (François), à l'Hôpital.
Breviere (Henri), à Thionville.
Brouck (Alphonse), à Saint-Avold.
Doerflinger (Jean-Pierre), à Courcelles-Chaussy.
Epp (Maurice), à Rombas.
Fevrier (Paul), à Courcelles-Chaussy.
Frenger (Guillaume), à Saint-Avold.
Frenger (Théodore), à Saint-Avold.
Gaunard (Justin), à Courcelles-Chaussy.
Gohlike (André), à Saint-Avold.
Grosse (Emile), à Saint-Avold.
Gry (Pierre), à Saint-Avold.
G'Styr (Alfred), à Ammeville.
Helvog (Emile), à Stiring-Wendel
Kehr (Edouard), à Thionville.
Kemmler (Charles-Félix), à Saint-Avold.
Kemmler (Geoffroy-Jules), à Saint-Avold.
Klam (Louis), à Stiring-Wendel.
Klein (Louis), à Saint-Avold.
Kraft (Robert), à Thionville.
Lallemand (François), à Courcelles-Chaussy.
Marion (Louis), à Manom.
Martzel (Nicolas), à Stiring-Wendel.
Mathias (Victor), à Saint-Avold.
Mercier (Adrien), à Courcelles-Chaussy.
Muller Leon-Emile), à Courcelles-Chaussy.
Muller (Victor), à Saint-Avold.
Nadrowsky (François), à saint-Avold.
Rectenwald (Roger), à Stiring-Wendel.
Reder (Etienne), à Saint-Avold.
Schaeffer (Sébastien), à Hombourg-Haut.
Schweitzer (Philippe), à Manom.
Wolff (Théophile), à Thionville.
Zingarelli (Charles), à Saint-Avold.

NIEVRE

M. Duly (René-Emile), à Nevers.
Mme Tissier, née Allart (Suzanne), à Nevers.

NORD

MM.
Aelbrecht (Albert), à Roubaix
Alder (Georges), à Armentières.
Bailleul (Henri), à Saint-André.
Baisez (Gérard), à Tourcoing.
Balloy (Ernest), à Lezennes.
Barbieux (Luc), à Armentières.
Baudewyn (Pierre), à Tourcoing.
Beaucarne (Paul), à Tourcoing.
Beulens (Raymond), à Saint-André
Bizolle (Jules), à Houplines.
Billau (Lucien), à Saint-André.

Bélon (Paul), à Wargnies-le-Petit.
Blaub'omme (Charles), à Tourcoing.
Blomme (Alphonse), à Lys-les-Lannoy.
Blomme (Jules), à Hem.
Bonduelle (Joseph), à Bondues.
Bonte (Gustave), à Armentières.
Bonte (Valéry), à Bondues.
Boonaert (Charles-Emile), à Lille.
Boone (Henri), à Tourcoing.
Boorle (Hubert), à Lezennes.
Bourgeois (Alfred), à Bertry.
Bourgeois (Jean-Louis), à Lys-lez-Lannoy.
Boussemart (Albert), à Tourcoing.
Brabander (Marcel de), à Houplines.
Brunel (Kléber), à Houplines.
Buisset (Cyrille), à Comines.
Buriez (Gaston), à Bondues.
Cambier (Gaston), à Lezennes.
Canart (Arsène), à Halluin.
Candaele (René), à Bondues.
Capon (Julien), à Saint-André.
Careje (Lucien), à Armentières.
Carette (Henri), à Sailly-lez-Lannoy.
Carette (Oscar), à Sailly-lez-Lannoy.
Carlier (Ernest), à Wargnies-le-Petit.
Carpentier (Henri), à Armentières.
Castel (Georges), à Roubaix.
Catteau (Louis), à Tourcoing.
Catteau (Alfred), à Roncq.
Choquelle (Léon), à Tourcoing.
Choquet (Jules), à Lezennes.
Clais (Léon), à Mouvaux.
Clais (Paul), à Mouvaux.
Cleve (André), à Roubaix.
Coine (Calixte), à Roubaix.
Coisne (Henri), à Armentières.
Colmant (Achille), à Wargnies-le-Petit.
Cornard (Gérard), à Tourcoing.
Cornelis (Robert), à Flers-lez-Lille.
Coucke (Jules), à Roubaix.
Cousin (Rémy), à Houplines.
Dorel (Jules), à Lille.
Debas (Robert), à Roubaix.
Debergh (Albert), à Saint-André.
Deboeveries (Gustave), à Tourcoing.
Decamps (Marcel), à Gussignies.
Deceur (Vandrilus), à Armentières.
Decottignies (Edmond), à Hem.
Decourcelle (Marcel-Léon), à Touffiers.
Deffranne (Pierre), à Lezennes.
Deforche (Polydore), à Vervicq-Sud.
Delannoy (Jules), à Roubaix.
Delannoy (Gérard), à Tourcoing.
Delbarre (Gustave), à Armentières.
Delcourt (Eugène), à Tourcoing.
Delbassee (Léon), à Lezennes.
Delecrsnyder (Marcel), à Tourcoing.
Delobel (Liévin), à Armentières.
Delofmelle (Louis), à Lille.
Delplanque (Gustave), à Flers-lez-Lille.
Delporte (Pierre-André), à Lys-lez-Lannoy.
Delsorte (Maurice), à Flers-lez-Lille.
Delvoye (Roland), à Tourcoing.
Depret (Ferdinand), à Wargnies-le-Petit.
Deproost (Gustave), à Saint-André.
Descamps (Victor), à la Madeleine.
Deseyns (Eugène), à Saint-André.
Desmaresceaux (Alphonse), à Lezennes.
Desmartin (Henri), à Lambersart.
Desmet (Théophile), à Vervicq-Sud.
Despinoy (Paul), à Bondues.
Desplechin (Gaston), à Tourcoing.
Desreumaux (Florian), à Tourcoing.
Desrumeaux (Fernand), à Hellemmes.
Deuzon (Aimé), à Gussignies.
Devolder (Prosper), à Saint-André.
Dewatripont (François), à Lezennes.
Dewilde (Fernand), à la Chapelle-d'Armentières.
Deyredk (Jules), à Marcq-en-Barœul.
Dhaenens (Léon), à Mouvaux.
Dhaenens (Robert), à Roubaix.
Dhallenwein (Albert), à Bondues.
Didelot (Félicien), à Lille.
Druart (Georges), à Gussignies.
Dubar (Louis), à Bondues.
Dubar (Léon), à Roubaix.
Dubremel (Marcel), à Roubaix.
Dumont (Maurice), à Comines.
Dumortier (Paul), à Bois-Grenier.
Dupison (Omer), à Bondues.
Dutillie (Florimond), à Wervicq.
Dutranoy (Jules), à Tourcoing.
Equette (Henri), à Wasquehal.
Eurin (Jean), à Saint-André.
Feuillette (Moïse), à Tourcoing.
Fichaux (Georges), à Saint-André.
Flament (Zénon), à Gussignies.
Flament (Alfred), à Bondues.
Flipo (Valéry), à Tourcoing.
Florin (Carlos), à Tourcoing.
Foncez (Léon), à Lys-lez-Lannoy.
Fournier (Fernand), à Houplines.
Fremeaux (Charles), à Bondues.
Froment (Marcel), à Roncq.
Gallet (Gustave), à Saint-André.
Gardener (Samuel), à Armentières.
Geldhof (Louis), à Armentières.
Geldhof (Julien), à Armentières.
Genain (Fernand), à Wargnies-le-Petit.
Genain (Albert), à Wargnies-le-Petit.
Gerard (Louis), à Croix.
Geysels (Gaston), à Hellemmes.
Gestin (Alfred), à Comines.
Ghislain (Roland), à Tourcoing.
Goudez (Victor), à Lannoy.
Gouy (Georges de), à Tourcoing.
Guery (Henri), à Armentières.
Grimonprez (Maurice), à Wervicq-Sud.
Hak (Maurice), à Tourcoing.
Harbonnier (Gaston), à Preux-au-Sart.
Heintje (Louis), à Marcq-en-Barœul.
Hellin (Victor), à Bondues.
Hennebelle (Robert), à Roubaix.
Herbaux (Henri), à Lys-lez-Lannoy.
Hessel (Jules), à Houplines.
Hochart (Maurice), à Hellemmes.
Houzet (Michel), à Armentières.
Huart (Jean), à Flers-les-Lille.
Inghels (Alfred), à Saint-André.
Jacob (Albert), à Roubaix.
Josson (Urbain), à Roubaix.
Julie (Louis), à Tourcoing.
Kesteloot (Charles), à Armentières.
Laigle (François-Célestin), à Lille.
Lalo (Maurice), à Lezennes.
Lalo (Marcel), à Lezennes.
Mlle Lambelin (Thérèse), à Bondues.
Lebas (René), à Armentières.
Leblanc (Jules), à Tourcoing.
Leclercq (Henri), à Armentières.
Leclercq (Maurice), à Tourcoing.
Lefevre (Gustave), à Lys-lez-Lannoy.
Lelong (Jean), à Saint-André.
Lemaire (Henri), à Lille.
Lemaire (Marcel), à Tourcoing.
Lemaire (Constant), à Lezennes.
Lembrez (Henri), à Saint-André.
Lepers (Marcel-Jean), à Lys-les-Lannoy.
Lepers (Raymond), à Tourcoing.
Lerouge (Auguste), à Tourcoing.
Leroy (Yvon), à Gissignies.
Leroy (André), à Armentières.
Lesaffre (Carleman), à Bondues.
Lesaffre (Henri), à Houplines.
Lescornez (Henri), à Armentières.
Letant (Marcel), à Saint-André.
Liazre (Jean-Louis), à Tourcoing.
Logie (Pierre), à Tourcoing.
Looren (Albert), à Lezennes.
Malisart (François), à Lys-lez-Lannoy.
Montaigne (Marcel), à Tourcoing.
Morel (Georges), à Lezennes.
Nollet (Fernand), à Comines.
Nouillet (Henri), à Wasquehal.
Nys (Robert), à Flers-lez-Lille.
Nys (Robert), à Roubaix.
Paumat (Albert), à Preux-au-Sart.
Pector (Jérôme), à Wervicq-Sud.
Picavez (Alfred), à Lezennes.
Picavez (Raymond), à Lezennes.
Pieters (Raymond), à Roubaix.
Pitussi (Bruno), à Houplines.
Pollet (Louis), à Armentières.
Pollet (Léonce), à Lezennes.
Poppe (Germain), à Lille.
Poulain (Jules), à Mouvaux.
Pradon (Antoine), à Armentières.
Quesque (Claude), à Saint-André.
Questroy (Prosper), à Armentières.
Quevy (Eugène), à Gussignies.
Rackelboom (Léon), à Armentières.
Remy (Joseph), à Wargnies-le-Petit.
Renart (Henri), à Tourcoing.
Richard (Roger), à Tourcoing.
Roelants (Henri), à Lezennes.
Rotru (Robert), à Armentières.
Rousselle (Maurice), à Houplines.
Roye (Edmond), à Saint-André.
Roye (Léon), à Saint-André.
Salmon (Marcel), à Lys-lez-Lannoy.
Samyn (Abel), à Wervicq-Sud.
Sanctorum (Emile), à Saint-André.
Schiff (Joseph), à Tourcoing.
Selosse (Auguste), à Lys-lez-Lannoy.
Selosse (Paul), à Flers-Lille.
Slabbinck (Lucien), à Lille.
Snauwaert (Omer), à Wervicq-Sud.
Soette (Raymond), à Wasquehal.
Sory (Donat), à Tourcoing.
Soubricas (Georges), à Saint-André.
Spriet (Léon), à Flers-Lille.
Stirme (Florian), à Wervicq-Sud.
Surmont (Paul), à Saint-André.
Taverne (René), à Lezennes.
Thalamas (Georges), à Saint-André.
Valenduc (Victor), à Armentières.
Mlle Vandamme (Solange), à Bondue.
Vandecasteele (Jean), à Roncq.
Vandenweghe (Nestor), à Tourcoing.
Vanderbeke (Léon), à Tourcoing.
Vandermeulle (Lucien), à Tourcoing.
Vendewiele (Arthur), à Tourcoing.
Vandystadt (Léon), à Saint-André.
Mlle Vanhuyse (Germaine), à Bondues.
Mlle Vanhuyse (Marguerite), à Bondues.
Vanmuffel (Jean), à Mouvaux.
Vanraemdonck (Auguste), à Mouvaux.
Verbeke (Gustave), à Wervicq-Sud.
Verdoncq (Victor), à Croix.
Verheyen (Eugène), à Hellemmes.
Verbeyen (Henri), à Lezennes.
Vermast (Maurice), à Armentières.
Vermauwt (Robert), à Tourcoing.
Vermeersch (Charles), à Pont-de-Nieppe.
Verstraete (Emile), à Roubaix.
Villette (Désiré), à Lille.
Vinay (René), à Lille.
Wasliaux (Marthe), à Lille.
Watine (Charles), à Tourcoing.
Wauquier (André), à Saint-André.
Willem (Henri), à Saint-André.
Wilhouck (François), à Tourcoing.
Woehrle (Georges), à Tourcoing.
Wulbrecht (Noël), à Wervicq-Sud.
Wyckaert (Victor-Emmanuel), à Touffiers.
Wickaert (René), à Lannoy.
Zamolo (André), Wasquehal.

OISE

MM.

Boitel (Ulysse), à Chevrières.
Bonnard (Emile), à Compiègne.
Buquet (Lucien), à Longueil-Sainte-Marie.
Boulfroy (Georges), à Bauneuil-les-Eaux.
Clermont (Louis-Constant), à Pont-Sainte-Maxence.
Dupas (Roger), à Compiègne.
Grosbon (Lucien), à Verberie.
Hebert (Arcade), au Mesnil-Theribus.
Jumel (Victor), à Bauneuil-les-Eaux.
Lebe. (Roger), à Bauneuil-les-Eaux.
Lecointe (Arcade), à Bauneuil-les-Eaux.
Lengiet (Désiré), au Mesnil-Theribus.
Martin (Robert), à Liancourt.
Reffet (Aimé), à Pont-Sainte-Maxence.
Van Wasch (Henri), à Bauneuil-les-Eaux.

ORNE

MM.
Chemineau (Alphonse), à Domfront.
Haurée (Maurice), à Domfront.
Helie (Marcel), à Domfront.
Lepape (Albert), à Domfront.
Olivier (Léon), à Domfront.
Paulin (Lucien), à Domfront.
Sonnet (Lucien), à Domfront.

PAS-DE-CALAIS

MM.
Abeleziz (Frick), à Fruges.
Agneray (Adolphe), à Calais.
Allouchérie (Edouard), à Mont-Bernenchon.
Altagniant (Désiré), à Verquigneul.
Baillieux (Alexandre), à Bruay-en-Artois.
Baillieux (Emile), à Bruay-en-Artois.
Balcaen (Jules), à Liévin.
Banduin (Victor), à Harnes.
Beaucourt (Albert), à Sailly-sur-la-Lys.
Beaussart (Jules), à Lestrem.
Bellanger, à Blendecques.
Bernard (André), à Haillicourt.
Bernard (Auguste), à Fillièvres.
Bertaux (Henri), à Fruges.
Bertaux (Lucien), à Fruges.
Bertin-champs (Charles), à Montigny-en-Gohelle.
Bougin (Pierre), à Beaurainville.
Bienaimé (Arthur), a Beaurainville
Biencourt (Auguste), à Verquigneul
Bince (Henri), à Liévin.
Blemar (Alfred), à Bruay-en-Artois.
Bogaert (Victor), à Marles-les-Mines.
Boucher (Gustave), à Calais.
Boudry (Gustave), à Beaurainville.
Boulart (Ernest), à Fruges.
Boucher (Gustave), à Calais.
Boudry (Gustave), à Beaurainville
Boulant (Ernest), à Fruges.
Bouthemy (Emile), à Harnes.
Boute (Omer), à Lestrem.
Brachet (Hector), à Beaurainville
Brassart (Georges), à Verquigneul.
Brassart (Julien), à Verquigneul.
Brassard (Raymond), à Verquigneul.
Brayelle (Raymond), à Liévin.
Broussard (Marcel), à Recques-sur-Hem.
Brunner (André), à Verquigneul.
Buquet (Jules), à Harnes.
Bureau (Alfred), à Bruay-en-Artois.
Busière (Eugène), à Montigny-en-Gohelle.
Caplier (Alfred), à Divion
Carbonnier (Emile), à Brêmes-les-Ardres.
Carbonnier (Gaston), à Brêmes-les-Ardres.
Caron (Théodule), à Montigny-en-Gohelle.
Carpentier (André), à Fruges.
Carpentier (Abel), à Coulogne.
Cezille (Gaston), à Fillièvres.
Charles (Albert), à Lestrem.
Charles (Louis), à Liévin.
Chevalier (Lucien), à Montigny-en-Gohelle.
Chevalier (Roger), à Harnes.
Chrétien (Anatole), à Lestrem.
Coin (Eugène), à Bruay-en-Artois.
Collas (Simon), à Fillièvres.
Coquempot (Paul), à Fruges.
Cornu (Léon), à Bruay-en-Artois.
Corroyez (Victor), à Harnes.
Cretel (Jacques), à Arras.
Dacquembronne (Félicien), à Montigny-en-Gohelle.
Danglos (Louis), à Liévin.
Debusschère (Oscar), à Montigny-en-Gohelle.
Decamp (Henri), à Montigny-en-Gohelle.
Decamp (Jules), à Montigny-en-Gohelle.
Declerck (Lucien), à Sailly-sur-la-Lys.
Decobecq (Adolphe), à Lens.
Defontaine (Constant), à Haillicourt.
Degardin (Bertin), à Beaurainville.
Degros (Jules), à Haillicourt.
Dehosse (Ernest), à Bruay-en-Artois.
Delabre (Gaston), à Montigny-en-Gohelle.
Delahaye (Gustave), à Beaurainville.
Delahaye (Florent), à Beaurainville.
Delannel (Albert), à Recques-sur-Hem
Delannel (Marcel), à Recques-sur-Mer.
Delannel (Octave), à Recques-sur-Hem.
Delannoy (Arthur), à Beaurainville.
Delannoy (Arthur), à Mont-Bernenchon.
Delannoy (Henri), à Gosnay.
Delannoy (Jules), à Fruges.
Delannoy (Marius), à Lestrem.
Delassus (Emile), à Lestrem.
Delesalle (Emile), à Sailly-sur-la-Lys.
Delforge (Omer), à Mont-Bernenchon.
Delforge (Paul), à Mont-Bernenchon.
Delobelle (Gilbert), à Bruay-en-Artois.
Delvallez (Jean-Pierre), à Harnes.
Demeyer (Paul), à Lestrem.
Deparis (Henri), à Beaurainville.
Deparis (Joseph), à Beaurainville.
Deruy (Clotaire), à Bruay-en-Artois
Desailly (César), à Liévin.
Descamps (Charles), à Fruges.
Desigue (Antoine), à Bruay-en-Artois.
Desmons (Victor), à Fruges.
Desvignes (Marius), à Hesdin.
Deuve (Alfred), à Touquet-Paris-Plage.
Devisse, à Fillièvres.
Diard (Emile), à Harnes.
Dilly (Jean-Baptiste), à Liévin.
Donze (Henri), à Sailly-sur-la-Lys.
Dourlens (Charles), à Fillièvres.
Driesch (Lucien), à Liévin.
Dubiez (Théodore), à Fruges.
Dubuisson (Achille), à Fruges.
Dufour (Louis), à Bruay.
Dufrenne (Camille), à Fruges.
Dufresne (Paul), à Fruges.
Duhamel (Hdephonse), à Labourse.
Dumas (René), à Beaurainville.
Dumetz (Christian), à Annezin-lès-Béthune.
Dumetz (Léon), à Bruay-en-Artois.
Dumetz (Paul-Louis), à Bruay-en-Artois.
Dumetz (Paul), à Bruay-en-Artois.
Dumortier (Louis), à Montigny-en-Gohelle.
Dumur (Jean-Baptiste), à Marles-les-Mines.
Dupond (André), à Fruges.
Dupont (Azaïs), à Harnes.
Dupont (Henri), à Mont-Bernanchon.
Dupuis (Edouard), à Haillicourt.
Dupuis (Jules), à Montigny-en-Gohelle.
Duquesne (Henri), à Mont-Bernanchon.
Duquesne (Ovide), à Mont-Bernanchon.
Duriez (Paul), à Haillicourt.
Evrard (Abel), à Arras.
Favière (Aimé), à Fruges.
Faye (Lucien), à Fillièvres.
Fenart (Louis), à Lestrem.
Feutrel (Auguste), à Fruges.
Ficheux (Oscar), à Fillièvres.
Fillière (Henri), à Fruges.
Fillière (Paul), à Fruges.
Flamand (Fernand), à Montigny-en-Gohelle.
Flament (Désiré), à Sailly-sur-la-Lys.
Flanquart (Raymon), à Harnes.
Flourez (Roger), à Harnes.
François (Gaston), à Bruay-en Artois.
Georges (Cyr), à Sailly-sur-la-Lys.
Godart (Eugène), à Lestrem.
Godin (Charles), à Harnes.
Gosse (Gaston), à Fillièvres.
Goudesenne (Gustave), à Bruay-en-Artois.
Greuez (Fernand), à Fruges.
Guilbert (Albert), à Fruges.
Guillemont (Edouard), à Calais.
Guillois (Georges), à Fruges.
Guillon (Lucien), à Liévin.
Hamilière (Georges), à Bruay-en-Artois.
Hamy (Albert), à Marck.
Handouche (Marcel), à Beaurainville.
Hannedouche (Augus), à Lestrem.
Hanquez (Raymond), à Marck.
Havet (Louis), à Verquigneul.
Hecquet (Maurice), à Liévin.
Henon (Hippolyte), à Marck
Hertault (Augustin), à Baurainville.
Heunet (Germain), à Harnes.
Heunet (Léonce), à Harnes.
Hibon (Jules), à Marck.
Hourriez (Julien), à Montigny-en-Gohelle.
Houssin (Augustin), à Montigny-en-Gohelle.
Houssin (Robert), à Montigny-en-Gohelle.
Houziaux (Roger), à Harnes.
Huguet (Jean), à Bruay-en-Artois.
Jacqmart (Auguste), à Liévin.
Joly (Julien), à Recques-sur-Hem
Jossiaux (Eugène), à Bruay-en-Artois.
Laporte (Joseph), à Marck.
Lallart, à Harnes.
Larivière (Lucien), à Aubrometz
Larivière (Paul), à Fillièvres.
Lassalle (Gaston), à Brêmes-lès-Ardres.
Lassalle (Gaston), à Brêmes-lès-Ardres.
Laurent (Raymond), à Liévin.
Lecocq (Rémy), à Liévin.
Lecocq (Victor), à Liévin.
Lectez (Marcel), à Montigny-en-Gohelle.
Lecouffe (Jean-Baptiste), à Liévin.
Lefebvre (Edouard), à Verquigneul.
Leleu (André), à Brêmes-lès-Ardres.
Leleu (Ernest), à Coulogne.
Lemaire (François), à Bruay-en-Artois.
Lemire (Charles), à Montigny-en-Gohelle.
Lericque (Léon), à Mont-Bernanchon.
Lericque (Roger), à Mont-Bernanchon.
Leroux (André), à Arras.
Leroy (Jules), a Liévin.
Leroy (Octave), à Lestrem.
Lesoing (Augustin), à Bruay-en-Artois.
Lesur (Adrien), à Verquigneul.
Leweurs (Jules), à Lestrem.
Leweurs (Omer), à Lestrem.
Libert (Georges), à Bruay-en-Artois.
Libessart (Adolphe), à Fruges.
Lièvre (Raymond), à Beaurainville.
Linglart (Benoît), à Bruay-en-Artois.
Lompas (Charles), à Harnes.
Mantel (Raphaël), à Fruges.
Maole (Marceau), à Esdin.
Marcq (Jean), à Fruges.
Marcy (Emile), à Bruay-en-Artois.
Marie (Jean), au Touquet-Paris-Plage.
Marou-ez (Henri), à Liévin.
Marquis (Achille), à Marck.
Masclet (Alexandre), à Montigny-en-Gohelle.
Masclet (Louis), à Montigny-en-Gohelle.
Mazinghien (Paul), à Bruay-en-Artois.
Melin (Henri), à Haillicourt.
Melin (Léon), à Haillicourt.
Meney (Fernand), à Marck.
Merchez (Raymond), à Fillièvres.
Meurillon (Louis), à Haillicourt.
Molmy (Georges), à Brêmes-lès-Ardres.
Morenval (Maurice), à Divion.
Mouquet (Gervais), à Mont-Bernenchon.
Mulez (Albéric), à Marck.
Mulez (Raymond), à Marck.
Norel (Laurent), à Beaurainville.
Pannequin (Léonce), à Divion.
Paternostre (Alfred), à Bruay-en-Artois.
Paternostre (Gilbert), à Bruay-en-Artois.
Paloux (Jean), au Touquet-Paris-Plage.
Paurise (Henri), à Sailly-sur-la-Lys
Payelle (André), à Recques-sur-Hem
Payelle (Emile), à Recques-sur-Hem.
Perche (Henri), à Sailly-sur-la-Lys.
Perche (Jean-Baptiste), à Sailly-sur-la-Lys.
Perin (Maurice), à Liévin.
Pecqueur (Edmond), à Bruay-en-Artois.
Pecqueur (Jules), à Bruay-en-Artois.
Pecqueur (Julien), à Bruay-en-Artois.
Penin (Victor), à Verquigneul.
Petit (Louis), à Liévin.
Petitpas (Oscar), à Divion.
Plateau (Fernand), à Harnes.
Poclet (Ismaël), à Beaurainville
Poiteaux (Apollon), à Calamets.

Ponthieu (Alphonse), à Liévin.
Pontier (Gérard), à Liévin.
Pouchain (Charles), à Harnes.
Privost (André), à Recques-sur-Hem.
Revillion (René), à Lestrem.
Richardsons (Léonard), à Bruay-en-Artois.
Richebourg (Gaston), à Brêmes-lès-Ardres.
Rivelon (Gilles), à Marck.
Rogge (Alfred), à Liévin.
Rome (Edmond), à Marck.
Roussel (Emile), à Beaurainville.
Roussel (Jean), à Lestrem.
Roussel (Paul), à Lestrem.
Routier (Albert), à Coulogne.
Ryckewert (Marius), à Coulogne.
Sagot (Charles), à Recques-sur-Hem.
Sagot (Julien), à Recques-sur-Hem.
Salmon (Henri), à Bruay-en-Artois.
Sarrazin (Emile), à Bruay-en-Artois.
Simon (Victor), à Arras.
Somville (Lucien), à Verquigneul.
Souillart (Fernand), à Bruay-en-Artois.
Stevendart (Pierre), à Sailly-sur-la-Lys.
Thery (Constant), à Liévin.
Thierry (Marcel), à Montigny-en-Gohelle.
Tiétard (François), à Liévin.
Triquet (Jules), à Bruay-en-Artois.
Vallet (André), à Bruay-en-Artois.
Vallet (Léon), à Bruay-en-Artois.
Vallet (Marcel), à Bruay-en-Artois.
Vallière (André), à Beaurainville.
Vanbergue (Paul), à Lestrem.
Vanbergue (Emilien), à Mont-Bernenchon.
Vanden Bossche, à Liévin.
Vasseur (René), à Recques-sur-Hem.
Verdière (Victor), à Harnes.
Vichery (François), à Verquigneul.
Warin (Edouard), à Verquigneul.
Warin (Louis), à Fruges.
Warin (Pierre), à Fruges.
Waroquier (Henri), à Fruges.
Werquin (Henri), à Bruay-en-Artois.
Willart (Paul), à Mont-Bernenchon.

PUY-DE-DOME

M. Balsegur (Edmond), à Billom.

RHIN (BAS-)

MM.
Alberoni (Charles), à Strasbourg-Neudorf.
Albert (Charles), à Illkirch-Graffenstaden.
Anthon (Martin), à Oberseebach.
Arbogast (Valentin), à Duntzenheim.
Aron (Auguste), à Strasbourg.
Aron (Ernest), à Strasbourg.
Balzel (Georges), à Oberseebach.
Barth (Charles), à la Walck.
Bauer (Emile), à Schiltigheim.
Beyer (Ernest), à Sundhouse.
Biedermann (Alfred), à Pfaffenhoffen.
Bissinger (Charles), à Strasbourg.
Blottier (Louis), à Wangen.
Blumberger (Charles), à Kintzheim.
Boehmer (Albert), à Eckbolsheim.
Bohnert (Georges), à Wangen.
Bornert (Michel), à Hoerdt.
Christmann (Chrétien), à Niederbronn-les-Bains.
Detzem (Armand), à Strasbourg-Neudorf.
Diebold (Alfred), à Strasbourg.
Dochter (Joseph), à Kintzheim.
Dorer (Georges), à Engwiller.
Dressler (Jean), à Strasbourg-Neudorf.
Dressler (Paul), à Strasbourg-Neudorf.
Durst (Georges), à Oberseebach.
Durst (Michel), à Oberseebach.
Ehrhart (Alphonse), à Benfeld.
Ehrhart (Joseph), à Benfeld.
Fehlmann (Louis), à Sundhouse.
Frison (Joseph), à Oberseebach.
Fritsch (Joseph), à Benfeld.
Fuchs (Jacques), à Duntzenheim.
Gaehlinger (Charles), à Hochfelden.
Gangloff (Emile), à Strasbourg.
Gerber (Alfred), à Saint-Jean-Saverne.
Geshardt (Emile), à Niederbronn-les-Bains.
Gerhardt (Théophile), à Niederbronn-les-Bains.
Gless (Aloyse), à Weyersheim.
Greiner (Pierre), à Niederbronn-les-Bains.
Griess (Louis), à Ingwiller.
Gruninger (Charles), à Strasbourg.
Guth (Charles), à Strasbourg-Neudorf.
Haecker (Renaud), à Strasbourg.
Haenel (Frédéric), à Niederbronn-les-Bains.
Haller (Louis), à la Petite-Pierre.
Hammer (Arthur), à Strasbourg.
Hanss (Emile), à Duntzenheim.
Hartweg (Alfred), à Sunchouse.
Haumesser (Auguste), à Benfeld.
Hauswald (Charles), à Strasbourg.
Heck (Emile), à Strasbourg-Neudorf.
Hecker (Martin), à Oberschaeffolheim.
Heinrich (Albert), à la Walck.
Heinrich (Joseph), à Pfaffenhoffen.
Heinrich (Lucien), à Benfeld.
Heissler (Paul), à Weyersheim.
Henches (Philippe), à Berstett.
Henn (René), à Wasselonne.
Herrmann (Jean), à Duntzenheim.
Heyd (Albert), à Benfeld.
Heyd (Emile), à Benfeld.
Hugel (Georges), à Weyersheim.
Ichter (François), à Kintzheim.
Ichter (Ignace), à Kintzheim.
Jacob (René), à Strasbourg-Neudorf.
Jaeger (Joseph), à Wangen.
Jehl (Albert), à Benfeld.
Joseph (Eugène), à Saint-Jean-Saverne.
Jost (Alfred), à Kintzheim.
Jung (Georges), à Engwiller.
Jung (Michel), à Engwiller (né le 4 juillet 1913).
Jung (Michel), à Engwiller (né le 29 janvier 1910).
Jung (Michel), à Engwiller (né le 26 septembre 1904).
Jungmann (Antoine), à la Walck.
Kaempf (François), à Kintzheim.
Kazdepka (Oscar-Hugues), à Benfeld.
Keilel (Armand), à Strasbourg.
Kieger (Georges), à Weyersheim.
Kleinschmidt (Henri), à Niederbronn-les-Bains.
Konrad (Philippe), à Bietlenheim.
Knipper (Jean-Georges), à Bietlenheim.
Kretz (Aloïse), à Stozheim.
Krieger (Eugène), à Benfeld.
Krieger (Louis), à Benfeld.
Kuhn (Robert), à Schiltigheim.
Lang (Jean), à Pfaffenhoffen.
Lehmann (Adolphe), à Eckbolsheim.
Leiber (Jacques), à Wangen.
Lemble (Célestin), à Weyersheim.
Leromain (Robert), à Strasbourg.
Litt (Charles), à Berstett.
Loewenguth (Henri), à Niederbronn-les-Bains.
Lorentz (Edouard), à Wangen.
Lorentz (Marcel), à Wangen.
Lortz (Martin), à Oberseebach.
Lussigny (Camille), à Strasbourg.
Lutz (François), à Benfeld.
Mack (Emile), à Strasbourg.
Mahler (Louis), à Pfaffenhoffen.
Maisch (Emile), à Strasbourg-Neudorf.
Marx (Alphonse), à Strasbourg.
Marx (Antoine), à Strasbourg.
Mayer (Paul), à Scharrachbergheim.
Mertz (Louis), à la Walck.
Miller (Philippe), à Pfaffenhoffen.
Miss (Antoine), à Stozheim.
Motzig (Charles), à Strasbourg.
Motzig (Emile), à Strasbourg.
Mugler (Georges), à Pfaffenhoffen.
Muller (Louis), à Niederbronn-les-Bains.
Mlle Muller (Salomé), à Brumath.
Pfennig (Georges), à Engwiller.
Pfennig (Jean), à Engwiller.
Neger (Georges), à Oberseebach.
Orth (Jules), à Wangen.
Ostermann (Charles), à Wangen.
Ostermann (Emile), à Wangen.
Quirin (Charles), à Strasbourg.
Reiser (René), à Eckbolsheim.
Richert (Jacques), à Niedermodern.
Rieffel (Louis), à Strasbourg-Neudorf.
Riehl (Michel), à Brumath.
Riehling (François), à Benfeld.
Ripp (Charles), à Strasbourg-Neudorf.
Ritzenthaler (Albert), à Sundhouse.
Rohmer (Albert), à Benfeld.
Mme Rudloff, née Schmitz (Madeleine), à Saverne.
Sachrer (Charles), à Strasbourg-Neuhof.
Saettel (Emile), à Benfeld.
Sattler (Georges), à Oberseebach.
Sauer (Georges), à Geistershof.
Schalck (Louis), à Strasbourg.
Schall (Ferdinand), à Strasbourg-Neudorf.
Scharwatt (Emile), à Stotzheim.
Schlichter (Ernest), à Wolfisheim.
Schmittbiel (Louis), à Strasbourg-Neudorf.
Schneider (Prosper), à Strasbourg-Neudorf.
Schnepp (Charles), à Ingwiller.
Schott (Julien), à Stotzheim.
Schuhler (Charles), à Niedermodern.
Schultz (Edmond), à Stotzheim.
Schultz (Henri), à Stotzheim.
Schwaab (Joseph), à Rhinau.
Schwartz (Charles), à Wangen.
Schweighoeffer (Jacques), à Strasbourg-Neudorf.
Schweyer (Jean), à Ingwiller.
Seligmann (Henri), à Strasbourg-Neudorf.
Siffert (Eugène), à Benfeld.
Simon (Charles), à Wangen.
Stocker (Charles), à Kintzheim.
Stuttge (Emile), à Schiltigheim.
Unterstock (Lucien), à Strasbourg-Neudorf.
Urban (Eugène), à Strasbourg-Neudorf.
Urban (Jacques), à Duntzenheim.
Usselmann (Ferdinand), à Oberseebach.
Veit (Jean), à Ingwiller.
Vellen (Joseph), à Weyerstheim.
Vogler (Georges), à Wangen.
Walter (Albert), à Strasbourg.
Wanner (Charles), à Kintzheim.
Warth (Louis), à Schiltigheim.
Weber (Georges), à Engwiller.
Weber (Jacques), à Engwiller.
Weibel (Alfred), à Strasbourg-Neudorf.
Weiss (Auguste), à Pfaffenhoffen.
Welsch (Louis), à Eckbolsheim.
Wendling (Jacques), à Duntzenheim.
Wendling (Jean), à Duntzenheim.
Woehl (Georges), à Oberseebach.
Woog (Michel), à Weyersheim.
Wurtz (Antoine), à Stotzheim.
Wurtz (Jules), à Strasbourg-Koenighoffen.
Zilliok (Joseph), à Niederbronn-les-Bains.
Zimmer (Edouard), à Wangen.
Zimmer (Frédéric), à Wangen.
Zimmermann (Léon), à Strasbourg.
Zimmermann (Gustave), à Wangen.

RHIN (HAUT-)

MM.
Adler (Armand), à Village-Neuf.
Andre (Charles), à Colmar.
Arnod (Alphonse), à Wattwiller.
Arnod (Aloyse), à Kruth.
Arnold (Antoine), à Kruth.
Arrus (Antoine), à Colmar.
Mme Bannwarth, née Haby (Guillaumette), à Mulhouse.
Barth (Arthur), à Mulhouse.
Berger (Camille), à Mulhouse.
Bilger (Eugène), à Flaxlanden.
Bitsch (Emile), à Flaxlanden.
Bobay (Joseph), à Kruth.
Brand (Alfred), à Zillisheim.
Brengard (Frédéric), à Village-Neuf.
Brodbeck (Eugène), à Flaxlanden.
Broglin (Paul), à Colmar.
Brom (Alfred), à Zillisheim.
Bucher (Camille), à Ribeauvillé.
Burgelin (Eugène), à Flaxlanden.
Cron (Charles), à Buschwiller.
Cron (Léon), à Buschwiller.
Deutsch (Alphonse), à Colmar.
Didierjean (André), à Colmar.
Diedenbeck (René), à Mulhouse.
Dietrich (Joseph), à Colmar.
Dietsch (Edouard), à Rixheim.
Dischler (Célestin), à Zillisheim.
Domas (Alfred), à Colmar.
Domas (Pierre), à Colmar.
Drohmann (Joseph), à Flaxlanden.
Fischer (Henri), à Mulhouse.
Foernbacher (Charles), à Mulhouse.
Frey (Eugène), à Colmar.
Freys (Emile), à Mulhouse.
Froehly (Emile), à Mulhouse.
Fusser (Henri), à Mulhouse.
Gebhardt (Alfred), à Illzach.
Geiger (Ernest), à Colmar.

Geieser (Aloïse), à Mulhouse.
Gesegnet (Alphonse), à Flaxlanden.
Gigel (Joseph), à Buschwiller.
Giethlen (Albert), à Wattwiller.
Geithlen (Auguste), à Wattwiller.
Gindensperger (Joseph), à Husseren-les-Châteaux.
Gnaedinger (Isidore), à Bixheim.
Graf (Auguste), à Colmar.
Greder (Eugène), à Buschwiller.
Gschwind (Emile-Joseph), à Buschwiller.
Gschwind (Jacques), à Buschwiller.
Gschwind (Germain), à Mulhouse.
Gutzwiller (Joseph), à Buschwiller.
Haegelin (Alfred), à Zillisheim.
Haegelin (Camille), à Flaxlanden.
Haessler (Albert-Georges), à Colmar.
Hans (Aloise), à Kruth.
Hartmann (Vendelin), à Flaxlanden.
Hattenberger (Eugène), à Huningue.
Hauger (Auguste), à Wittenheim.
Heimburger (Martin), à Colmar.
Heinrich (Joseph), à Colmar.
Heiser (Louis), à Mulhouse.
Heitz (Aloise), à Zillisheim.
Heitzmann (Edouard), à Colmar.
Helgen (Alfred), à Flaxlanden.
Helgen (Marcel), à Flaxlanden.
Herlin (Joseph), à Buschwiller.
Herlin (Léon), à Buschwiller.
Heyer (Albert), à Mulhouse.
Hipp (Albert), à Mittelwihr.
Hoffer (Albert), à Mulhouse.
Hoferer (Auguste), à Colmar.
Hoffmann (Fernand), à Mulhouse.
Huck (Charles), à Hunawihr.
Hurler (Joseph), à Flaxlanden.
Jeandon (Albert), à Colmar.
Jelsperger (Joseph), à Berghotz-Zell.
Jordan (Charles), à Buschwiller.
Jung (Théophile) à Wattwiller.
Kibler (Othon), à Wittelsheim.
Kieffer (Laurent), à Colmar.
Kilka (Aloise), à Mulhouse.
Knecht (Xavier), à Zillisheim.
Koehly (Joseph), à Colmar.
Kraelz (Gaston), à Colmar.
Kremper (Simon), à Rixheim.
Legrand (Pierre), à Sainte-Croix-aux-Mines.
Lehmann (Louis), à Mulhouse.
Lehmann (René), à Flaxlanden.
Libsig (Ernest), à Zillisheim.
Lidy (Marcel), à Rixheim.
Lieby (Paul), à Flaxlanden.
Linck (Victor), à Mulhouse-Bourtzwiller.
Marme (Charles), à Mulhouse.
Martin (Robert), à Lutterbach.
Meblin (François), à Mulhouse.
Metzger (Joseph), à Colmar.
Metzger (Paul), à Colmar.
Meunier (Fernand), à Mulhouse.
Meyer (Alfred), à Zillisheim.
Meyer (Charles), à Colmar).
Meyer (Jules), à Villabe-Neuf.
Muller (Marc), à Buschwiller.
Naas (Henri), à Rixheim.
Ott (Marcel), à Wittenheim.
Pfeffer (Auguste), à Wattwiller.
Philippe (Paul), à Sainte-Croix-aux-Mines.
Reinold (Joseph), à Colmar.
Rich (Georges), à Mulhouse.
Riedinger (Daniel), à Mulhouse.
Rimele (François), à Colmar.
Ritz (Joseph), à Colmar.
Robe (René), à Mulhouse.
Roth (Alphonse), à Mulhouse.
Roudot (Jean), à Sainte-Croix-aux-Mines.
Rubly (Auguste), à Mulhouse.
Sauret (Ernest), à Mulhouse.
Schalt (Marcel), à Zillisheim.
Schlienger (Auguste), à Mulhouse.
Schnerber (Aloyse), à Flaxlanden.
Schmilt (Albert), à Mulhouse.
Schmitt (Eugène), à Mulhouse.
Schmuck (Eugène), à Mulhouse.
Schreiber (Léon), à Mulhouse.
Sengler (Albert), à Wattwiller.
Sigrist (Jean), à Colmar.
Sigrist (Paul), à Colmar.
Sinngrun (Pierre), à Kingersheim.
Sinniger (Louis), à Mulhouse.
Spaeth (Joseph), à Mulhouse.
Stanger (Paul), à Lutterbach.
Thomas (Georges), à Mulhouse.
Thomas (Louis), à Colmar.
Thomsen (Léon), à Colmar.
Uffand (Charles), à Nunawihr.
Ursch (Alfred), à Mulhouse.
Vœgtler (Armand), à Mulhouse.
Vogel (Joseph), à Colmar.
Wagner (Emile), à Mulhouse.
Weber (René), à Mulhouse-Dornach.
Wegrich (René), à Kruth.
Wehrlen (René-Victor), à Colmar.
Werner (Edouard) à Zillisheim.
Werner (Joseph), à Zillisheim.
Ziegler (Louis) à Zillisheim.
Mme Zurbach, née Hady (Mélanie), à Mulhouse.

RHONE

MM.

Barge (Louis), à Givors.
Bidon (Laurent), à Villefranche-sur-Saône.
Bolliet (Marius), à Tassin-la-Demi-Lune.
Burlier (Marcel), à Villefranche-sur-Saône.
Cheval (Albert), à Lyon.
Coche (Jean), à Ecully.
Combe (Jean), à Givors.
Desnoyer (Georges), à Villefranche-sur-Saône.
Desroches (Léon), à Villefranche-sur-Saône.
Dorey (Justin), à Grigny.
Dufour (Jean), à Ecully.
Fargeot (Claude), à Villefranche-sur-Saône.
Fayard (Anthelme), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Fayolle (Antoine), à Ecully.
Ferlat (Antoine), à Ecully.
Gonnet (Francis), à Givors.
Guichard (Antoine), à Tassin-la-Demi-Lune.
Hubert (Marius), à Tassin-la-Demi-Lune.
Jacolin (François), à Villefranche-sur-Saône.
Lanovaz (Léon), à Tassin-la-Demi-Lune.
Loison (Philibert), à Ecully.
Meras (Marcel), à Villefranche-sur-Saône.
Moingeon (Henri), à Villefranche-sur-Saône.
Morand (Francisque), à Gleize.
Peju (Paul), à Oullins.
Perret (Jean), à Sainte-Foy-lès-Lyon.
Petit-Jean (Claude), à Tassin-la-Demi-Lune.
Ranc (Paul), à Oullins.
Roy (Ernest), à Saint-Genis-Laval.
Tournier (Joseph), à Ecully.
Trouillet (Théophile), à Lyon.

SAONE-ET-LOIRE

MM.

Bressand (François), à Mâcon.
Burdin (Georges), à Saint-Usuge.
Bugand (Marcel), à Saint-Usuge.
Combier (Marcel), à Mâcon.
Corlier (Marcel), à Mâcon.
Duby (René), à Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Dufour (Léon), à Saint-Vallier.
Humbert (Fernand), à Châlon-sur-Saône.
Mlle Humbert (Henriette), à Châlon-sur-Saône.
Lagoutte (Jean-Marie), à Saint-Vallier.
Mugnier (Charles), à Champforgeuil.
Navoret (Henri), à Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Peyre (César), à Mâcon.
Terrenoire (Jean), à Saint-Vallier
Vernet (Julien), à Saint-Usuge.
Voillot (Charles), à Châlon-sur-Saône.

SAONE (HAUTE-)

MM.

Barbier (Marcel), à Gray.
Baumeyer (René), à Lure.
Bergerot (Léon), à Arc-les-Gray.
Borne (Marius), à Arc-les-Gray.
Breney (Roger), à Lure.
Causeret (Paul), à Fougerolles.
Chanagne (Guy), à Fougerolles.
Chanagne (Armand), à Fougerolles.
Chicoy (Raymond), à Vesoul.
Cholley (Elie), à Fougerolles.
Dard (Albert), à Gray.
Demandre (René), à Gray.
Demesy (Marius), à Lure.
Deshayes (Joseph), à Fougerolles.
Demoulins (Raymond), à Gray.
Girard (Paul), à Fougerolles.
Hanus (Charles), à Lure.
Harmand (Ernest), à Arc-les-Gray.
Jeudy (Jules), à Arc-les-Gray.
Kieffer (Jean), à Arc-les-Gray.
Lafaye (Henri), à Arc-les-Gray.
Lepaul (Roger), à Fougerolles.
Marcillet (Lucien), à Jussey.
Monin (Henri), à Arc-les-Gray.
Noir (Abel), à Arc-lès-Gray.
Nurdin (Georges), à Fougerolles.
Ougier (Camille), à Fougerolles.
Parisot (Louis), à Lure.
Pellier (Charles), à Lure.
Pistolet (Jules), à Arc-lès-Gray.
Schmilt (René), à Vesoul.
Simon (Paul), à Fougerolles.
Thiebaud (Paul), à Gray.

SAVOIE

MM.

Bouvier (Louis), à Grésy-sur-Isère.
Busso (André), à Saint-Michel-de-Maurienne.
Catin (Félix), au Bourget-du-Lac.
Chapuis (Etienne), à Bozel.
Collomb (Ernest), à Grésy-sur-Isère.
Combet (Claudius), au Bourget-du-Lac.
Combet (Jean-Louis), au Bourget-du-Lac.
Deliquet (Elvéric), à Cognin.
Demoz (Marcel), à Saint-Michel-de-Maurienne.
Excoffier (Auguste), à Bozel.
Fontaine (Emile), à Saint-Michel-de-Maurienne.
Gardet (François), à Grésy-sur-Isère.
Jallabert (Francisque), à Grésy-sur-Isère.
Marcel (Auguste), à Cognin.
Maillet (Jean-Lucien), à Albertville.
Mermet (Marius), à Frétérive.
Paquier (Noël), à Saint-Michel-de-Maurienne.
Philifert (Marc), au Bourget-du-Lac.
Philifert (René), au Bourget-du-Lac.
Pichon (Marcel), à Frétérive.
Ratel (Joseph), à Saint-Michel-de-Maurienne.
Trivero (Marius), à SaintMichel-de-Maurienne.
Vionnet (François), à Grésy-sur-Isère.
Vionnet (Pierre), à Grésy-sur-Isère.

SEINE

MM.

Antoine (Jean), à Levallois-Perret.
Appolot (André), à Levallois-Perret.
Appolot (Pierre), à Asnières.
Bard (Raymond), à Arcueil.
Bendine (Joseph), à Paris (17e).
Bocquet (Paul), à Levallois-Perret.
Casadio (Henri), à Levallois-Perret.
Cuvillier (Ernest), à Levallois-Perret.
David (André), à Colombes.
Enteme (Raymond), à Bourg-la-Reine.
Ferry (Marcel), à Levallois-Perret.
Fournier (Marcel), à Levallois-Perret.
Gay (Lucien), à Levallois-Perret.
Millet (Marcel), à Pantin.
Pez (Louis), à Boulogne-Billancourt.
Saint-Léger (Louis), à Levallois-Perret.
Stravato (Louis), à Paris (15e).
Mlle Viode (Andrée), à Colombes.

SEINE-ET-MARNE

MM.

Auclair (Bernard), à Lagny.
Cresson (Albéric), à Chaumes-en-Brie
Desjardins (André), à Mouroux.
Deviercy (Edmond), à Chaumes-en-Brie.
Fondeur (Roger), à Lagny.
Maillet (Gabriel), à Lagny.
Malhieu (Robert), à Chaumes-en-Brie.

SEINE-ET-OISE

MM.

Annon (Pierre), à Sevran.
Beaumesnil (André), à Livry-Gargan.
Beaumesnil (Théophile), à Livry-Gargan.
Becquaert (René), à Yerres.
Boche (Marcel), à Athis-Mons.
Bouchet (Octave), à Villiers-sur-Marne.
Bourgeot (Louis), à Villeneuve-Saint-Georges.
Corbière (Marcel), à Villeneuve-Saint-Georges.
Cornu (Robert), à Livry-Gargan.
Couvret (Charles), à Saulx-les-Chartreux.
Fargis (Henri), à Ballancourt.
Frontier (Henri), à Mennecy.

Gonidec (Jean), à Villeneuve-Saint-Georges.
Leforban (Lucien), à Sevran.
Longe (Léon), à Meulan.
Olivier (Henri), à Wissous.
Petit (Maurice), à Montlhéry.
Piedor (Albert), à Savigny-sur-Orge.

SEINE-INFERIEURE

MM.
Bone (Charles), à Angerville-la-Martel.
Bosq (André), à Petit-Quevilly.
Coupeur (Alexandre), à Saint-Etienne-du-Rouvray.
Daigne (Roger), au Havre.
Daigne (Ernest), au Havre.
Das (Lucien), au Havre.
Delalandre (Hippolyte), à Angerville-la-Martel.
Delastre (Lucien), à Angiens.
Dufrene (Louis), au Havre.
Godebin (Eugène), à Rouen.
Gricourt (Georges), à Angiens.
Hagron (Gabriel), à Sotteville-lès-Rouen.
Jean (Marcel), à Rouen.
Larray (Rémi), à Angiens.
Leheu (Raymond), à Angiens.
Lenoir (Edmond), à Angiens.
Leroy (Léon), à Angiens.
Macquet (Alexandre), à Sotteville-lès-Rouen.
Quenel (Maurice), à Angiens.
Tillaux (Albert), à Angiens.
Tillaux (Lucien), à Angiens.

SEVRES (DEUX-)

MM.
Albert (Aimé), au Petit-Breuil-Deyrançon.
Ancillon (René), à Niort.
Baraton (Albert), à Niort.
Beaudet (Gaston), à Niort.
Bessus (Jean), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Bidaud (André), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Biraud (Jean), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Bonneau (Jean), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Brosset (Raymond), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Cassier (Paul), à Saint-Florent-lès-Niort.
Charon (Jean), à Niort.
Coyault (Henri), à Niort.
Diet (Fernand), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Dumas (Pierre), à Niort.
Ecault (Roger), à Saint-Maixent-l'Ecole.
Fouet (Edouard), à Niort.
Gautron (Marcel), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Germon (Jean), à Prin-Deyrançon.
Gervais (Pierre), à Niort.
Girault (Jules), à Saint-Maixent-l'Ecole.
Greard (François), à Niort.
Hyppeau (Louis), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Jagueneau (Raymond), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Larelle (Raymond), à Saint-Pierre-d'Amilly.
Lechat (Amédée), à Saint-Maixent-l'Ecole.
Malineau (Henri), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Migaud (Marius), à la Mothe-Saint-Heray.
Moreau (Marius), à Saint-Maixent-l'Ecole.
Mornet (André), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Mousseau (Guy), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Neveur (Ernest), à Saint-Florent-les-Niort.
Pierre (Gustave), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Pin (Alexandre), à Saint-Maixent-l'Ecole.
Ravard (Marcel), à Niort.
Rayer (Robert), à Saint-Liguaire.
Renoux (Léon), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Robert (André), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Rousseau (Marcel), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Saincrit (Robert), à Niort.
Simonnet (Roger), à Niort.
Thinon (André), à Mauzé-sur-le-Mignon.
Turpin (François), à Saint-Florent-les-Niort.
Vignay (Georges), à Niort.
Vinet (Jules), à Niort.

TARN

MM.
Barrabes (Antoine), à Castres.
Crus (André), à Castres.
Garras (Alexandre), à Castres.
Passebosch (Louis), à Castres.

TERRITOIRE DE BELFORT

Mme Couvreux, née Dornier (Marguerite), à Belfort.
M. Eichenberger (Jean), à Belfort.
Mme Eichenberger, née Vurms (Suzanne), à Belfort.

MM.
Gasser (Maurice), à Belfort.
Gradoux (René), à Belfort.
Hirth (Olivier), à Belfort.
Londe (Pierre), à Belfort.
Louis (Georges), à Belfort.
Selb (Jean), à Belfort.
Vallet (Louis), à Belfort.
Varry (André), à Belfort.
Wagner (Jules), à Belfort.
Wersinger (Eugène), à Belfort.

VAUCLUSE

MM.
Berges (Daniel), à Cavaillon.
Graille (Léopold), à Oppède.
Jouffret (Elie), à Cavaillon.
Laget (Charles), à Carpentras.
Mathieu (Paul), à Apt.
Michel (Roger), à Cavaillon.
Piton (Louis), à Apt.
Raibaut (Charles), au Pontet.

VENDEE

MM.
Clenet (André), à Montaigu.
Nicolas (Armande), à Montaigu.

VIENNE

MM.
Aldebert (Edouard), à Neuville.
Arlot (Ernest), à Couhé.
Auriault (Gédéon), à Neuville.
Bouffard (Roger), à Couhé.
Brothier (Antoine), à Couhé.
Fourre (Louis), à Neuville.
Guibert (Raymond), à Neuville.
Mindroux (Gaston), à Neuville.

VIENNE (HAUTE-)

MM.
Baulet (Jean), à Limoges.
Bonneau (Paul), à Limoges.
Boudet (Roger), à Saint-Sulpice-Laurière.
Bur (Louis), à Limoges.
Chemison-Dumas (François), à Saint-Priest-Taurion.
Cointaud (Jean-Jacques), à Limoges.
Delhoume (Emile), à Aixe-sur-Vienne.
Desbordes (Raymond), à Aixe-sur-Vienne.
Desproges (François), à Aixe-sur-Vienne.
Doudet (Victor), à Limoges.
Dumontet (Henri), à Limoges.
Faure (Roger), à Bellac.
Faure (Henri), à Bellac.
Laborie (Roger), à Aixe-sur-Vienne.
Maugis (René), à Limoges.
Meynieux (Victor), à Limoges.
Poncet (Georges), à Limoges.
Ranty (Roger), à Saint-Sulpice-Laurière.
Robert (Jean), à Limoges.
Rougerie (Louis), à Aixe-sur-Vienne.
Thomas (Joseph), à Limoges.
Verge (Georges), à Limoges.
Viroulet (François), à Pressemane.

YONNE

MM.
Dussol (André), à Seignelay.
Henry (Georges), à Seignelay.
Naud (Georges), à Saint-Fargeau.
Paulve (Robert), à Seignelay.
Saujot (Henri), à Saint-Fargeau.
Saujot (Léon), à Saint-Fargeau.
Sussat (Marc), à Seignelay.

CONSTANTINE

MM.
Adment (Gaston), à Sidi-Mabrouk.
Adment (Louis), à Constantine.
Agostinetti (Etienne), à Bougie.
Allard (Joseph), à Constantine.
Batalier (Manuel), à Sidi-Mabrouk.
Bezzina (Vincent), à Philippeville.
Borja (Marcel), à Constantine.
Boudjeloud (Boualem), à Bougie.
Bruno (Pascal), Philippeville.
Camezuli (Michel), à Sidi-Mabrouk.
Cancellario (Jérôme), à Sidi-Mabrouk.
Carino (Giraud), à Philippeville.
Castaldi (René), à Philippeville.
Chellaoua Belkacem, à Bougie.
Chouraqui (Marcel), à Constantine.
Criscuolo (Louis), à Philippeville.
Dangelser (Henri), à Constantine.
Esposito (Giovanni), à Philippeville.
Falzon (François), à Philippeville.
Favro (Eugène), à Constantine.
Gaudin (Louis), à Constantine.
Gaudin (Paul), à Constantine.
Khodja (Rachid), à Bougie.
Lebrat (Henri), à Constantine.
Mallea (Albert), à Philippeville.
Mansouri (Abdelkader), à Bougie.
Masia (Joseph), à Constantine.
Masia (Roger), à Constantine.
Mazella (Joseph), à Constantine.
Meglio (Robert) (Di), à Constantine.
Guidio (Philippe), à Philippeville.
Pallouller (Maurice), à Philippeville.
Perrot (Adrien), à Constantine.
Pradles (Antonin), à Sidi-Mabrouk.
Rigaudiat (Georges), à Sidi-Mabrouk.
Schnell (Michel), à Sidi-Mabrouk.
Taillandier (Louis), à Constantine.
Turco (Lucien), à Sidi-Mabrouk.
Xuereb (Georges), à Constantine.
Zerbib (Jacob), à Constantine.

ALGERIE

(ORAN)

MM.
Badia (Robert), à Mascara.
Galindo (Antonio), à Mascara.
Juan (Robert), à Mascara.
Molla (Alfred), à Mascara.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Enseignement technique.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Perrot (Marcel), chef des travaux d'école nationale d'ingénieurs d'arts et métiers (cadre supérieur 2e classe), est maintenu en service détaché à la disposition du directeur de la recherche scientifique en qualité de chercheur au laboratoire de physique de la faculté des sciences de Marseille.

La présente décision aura effet pour la période du 1er avril 1947 au 31 décembre 1947 (régularisation).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Navigation aérienne.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Jacquot (Albert), ingénieur en chef de la navigation aérienne de 4e échelon, est placé, sur sa demande, pour une durée de cinq ans, à dater du 1er janvier 1949, en position de détachement auprès de l'aéroport de Paris, pour y exercer les fonctions de directeur de l'exploitation aérienne.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Rouaze (Marcel), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1re classe (ponts et chaussées), détaché auprès du département des Côtes-du-Nord, en qualité de directeur de la régie départementale des chemins de fer, est maintenu dans la même situation pour la période s'étendant du 1er février 1950 au 15 septembre 1950.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Cordelet (Alphonse), ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat de 3e classe, attaché au service ordinaire des ponts et chaussées du département de la Meuse, est placé en service détaché pour cinq ans auprès du ministère de l'éducation nationale, en vue d'occuper un emploi de sous-inspecteur au service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud. Cette disposition prendra effet du 1er décembre 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 février 1951 : page 1238, 1re colonne, dans le texte concernant M. Jaussaud, au lieu de: « Par arrêté du 12 février 1951... », lire: « Par arrêté du 2 février 1951... ».

(Le reste sans changement.)

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Introduction de semences de caféiers à Madagascar.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 31 janvier 1951, le haut commissaire de la République à Madagascar a été autorisé, à titre exceptionnel, à introduire un lot de semences de caféiers d'un poids total de 1,100 kg, et comprenant les douze variétés suivantes:

Togo Koumon.	Togo Niambo.
Martinique.	Costa Rica.
Guinée Pita.	Colombie.
Porto Rico.	Togo Kenia.
Moka Blao	Arabica greffé sur canephoroïdes.
Oundinamarca.	Arabica greffé sur excelsoïdes.

Eaux et forêts.

Par arrêté du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés et du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 29 janvier 1951, MM. Boucaud (Maurice), inspecteur général de 1re classe des eaux et forêts d'outre-mer, et Maurand (Paul), conservateur de classe exceptionnelle des eaux et forêts d'outre-mer, ont été placés, pour une durée maximum de quinze jours, pour compter du 6 octobre 1950, dans la position de mission au siège en vue de participer, à Bangkok, à la première session de la commission des forêts et des produits forestiers pour l'Asie et le Pacifique organisée à la F. A. O. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Transmissions.

Par arrêté en date du 24 janvier 1951, M. Malegue (Francis), sous-chef de poste radioélectricien de 2e classe du cadre général des transmissions coloniales, a été maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une cinquième et dernière période d'un an, à compter du 11 septembre 1950.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 24 janvier 1951, a été acceptée, pour compter du 10 octobre 1950, la démission de son emploi offerte par M. Romieux (Jacques), ingénieur de 4e classe des transmissions coloniales.

Liste, par ordre de mérite, des candidats reçus au concours professionnel des 4, 5 et 6 juillet 1950 pour l'admission à l'emploi de contrôleur rédacteur des transmissions coloniales.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 24 janvier 1951, les candidats ci-après désignés ont été déclarés reçus au concours professionnel pour l'admission à l'emploi de contrôleur rédacteur des transmissions coloniales ouvert les 4, 5 et 6 juillet 1950, et classés comme suit par ordre de mérite:

1 *Ex-æquo*, MM. Lelouche et Salagnac.

3 M. Barisien.

4 M. Derenty.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Par arrêté du 3 février 1951, par application de l'article 30 du décret n° 50-237 du 20 février 1950, la situation des secrétaires d'administration principaux, 1er échelon, de l'administration centrale et de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, dont les noms suivent, est revisée dans les conditions indiquées ci-après:

NOMS ET PRENOMS	SITUATION ACTUELLE — Date de nomination au grade de: Secrétaire d'administration, 1re classe, 3e échelon.	SITUATION ACTUELLE — Date de nomination au grade de: Secrétaire d'administration principal 1er échelon.	SITUATION APRÈS APPLICATION de l'article 30 du décret du 20 février 1950. — Date d'effet des nominations au grade de secrétaire d'administration principal, 1er échelon.
Mme Mathieu (Alice).....	1er janvier 1946.	1er janvier 1949.	1er juillet 1948.
Mme Cabon (Andrée).....	1er janvier 1946.	1er janvier 1949.	1er juillet 1948.
M. Rackelboom (Gustave).....	1er janvier 1946.	1er septembre 1949.	1er mars 1949.
M. Avril (Henri) (1).....	1er janvier 1947.	1er janvier 1950.	1er juillet 1949.

(1) Ancienneté fixée au 20 mai 1949 (reliquat de 1 mois 11 jours de bonifications épuisé).

Les dispositions de l'article 1er ci-dessus ne peuvent, en aucun cas, avoir d'effet pécuniaire.

En exécution des dispositions de la loi n° 50-729 du 24 juin 1950, l'ancienneté de M. Rackelboom (Gustave) dans le grade de secrétaire d'administration principal, 1er échelon, est majorée, au 1er mars 1949, de 3 ans 8 mois 22 jours et reportée au 9 juin 1945.

M. Rackelboom (Gustave), secrétaire d'administration principal, 1er échelon, est élevé au 2e échelon le 1er mars 1949, puis au 3e échelon de sa classe le 9 juin 1949.

Mme Mathieu (Alice) et Mme Cabon (Andrée) sont élevées au 2e échelon du grade de secrétaire d'administration principal à compter, respectivement, du 1er juillet 1950 et du 1er octobre 1950.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Services extérieurs.

Par arrêtés du 29 janvier 1951:

Ont été nommés receveurs de 1re classe sur place et titularisés dans le grade correspondant les receveurs de 2e classe désignés ci-après:

MM. Faury, de Château-Thierry;
Carpena, de Menton;
Garcin, de la Bourboule;
Treussard, de Strasbourg-place de la Cathédrale;
Alos, chargé des fonctions de receveur de 1re classe,

et maintenu en cette qualité à la disposition du ministre des affaires étrangères pour le service de l'office postal tunisien.

Ont été nommés chefs de centre télégraphique et téléphonique de 1re classe sur place et titularisés dans le grade correspondant, les chefs de centre télégraphique et téléphonique de 2e classe désignés ci-après:

MM. L'Azou, de Brest.
Raynaud, chargé des fonctions de chef de centre de 1re classe à Paris-présidence de la République.
Acker, de Paris, services télégraphiques et téléphoniques.

Ont été nommés receveurs de 2e classe sur place et titularisés dans le grade correspondant, les receveurs de 3e classe désignés ci-après:

MM. Laurens, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Gex.
Plougoulm, d'Arcis-sur-Aube.
Grassaud, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Argentat.
Alle, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Montbard.
Canonge, de Bonneval.
Chabaud, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Voves.
Fourtines, de Cazères-sur-Garonne.
Marienval, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Montfort-sur-Meu.
Deveze, de Buzançais.
Couraud, de Savenay.
Jeanselme, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à la Roche-sur-Foron.
Berge, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Paris-Bureaux temporaires.
Berard, de Rouen, boulevard des Belges.
Reloret, de Saint-Yrieix-la-Perche.
Exiga, chargé des fonctions de receveur de 2e classe à Colomb-Béchar (Oran) et maintenu en cette qualité à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

Ont été nommés chefs de centre de 2e classe sur place et titularisés dans le grade correspondant, les inspecteurs chargés des fonctions de chef de centre de 2e classe désignés ci-après:

MM. Airault, de Nevers.
Marion (Claude), de Mâcon.

Ont été nommés chefs de centre de 2e classe sur place et titularisés dans le grade correspondant:

MM. Marion (Fernand), chef de centre de 3e classe à Maubeuge-télégraphe et téléphone.
Burkhardt, chargé des fonctions de chef de centre de 2e classe à Belfort-télégraphe et téléphone.
Bonnière, chef de section chargé des fonctions de chef de centre de 2e classe à Corbeil-télégraphe et téléphone.

A été nommé chef de centre radiotélégraphique de 2e classe (branche exploitation) sur place et titularisé dans le grade correspondant:

M. Quere, chef de section chargé des fonctions de chef de centre radiotélégraphique de 2e classe (branche exploitation) à Fort-de-France (Martinique).

A été nommé chef de centre radiotélégraphique de 2e classe (branche technique) sur place et titularisé dans le grade correspondant:

M. Parker, chef de section des installations électromécaniques, chargé des fonctions de chef de centre radiotélégraphique de 2e classe (branche technique) et maintenu, en cette qualité, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour le service de l'office postal tunisien.

A été nommé inspecteur principal des installations électromécaniques, titularisé dans le grade correspondant et maintenu, en sa nouvelle qualité, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer:

M. Devy, ingénieur des travaux.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret du 5 février 1951 portant modification du décret du 25 octobre 1936 fixant les conditions d'attribution du Mérite social.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'article 39 de la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels;

Vu les décrets des 26 mars 1852 et 27 mars 1858 instituant la médaille d'honneur de la mutualité;

Vu le décret du 1er décembre 1922, modifié par le décret du 27 janvier 1923, instituant une médaille de la prévoyance sociale;

Vu le décret du 27 février 1923 instituant une médaille d'honneur des assurances sociales;

Vu l'arrêté du 22 septembre 1926, instituant un rappel de médaille d'or de la mutualité;

Vu les décret et arrêté du 21 octobre 1933 fixant les conditions d'attribution des distinctions honorifiques;

Vu le décret du 25 octobre 1936 fixant les conditions d'attribution du Mérite social,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 2 du décret du 25 octobre 1936 visé ci-dessus est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 2. — Le Mérite social est destiné à récompenser les personnes ayant rendu des services désintéressés aux œuvres ou institutions à caractère social, en particulier à celles ressortissant à la législation sur la mutualité, la prévoyance sociale et la sécurité sociale ».

Art. 2. — L'alinéa 1er de l'article 6 du décret du 25 octobre 1936 est ainsi complété:

« Le caractère éminent des services rendus peut dispenser de cette dernière justification ».

Art. 3. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Décret du 5 février 1951 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale.

Vu le décret du 12 juillet 1950 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu l'arrêté des 13 juillet 1950, 1er novembre 1950 et 31 janvier 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques Doublet, directeur du cabinet de M. Peyredieux, conseiller technique au cabinet du ministre, est autorisé à signer, au nom du ministre, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 février 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Administration centrale.

Par arrêté du 3 février 1951, M. Quentin, définitivement admis dans le corps des secrétaires d'administration à la suite des épreuves d'admission des 12 et 14 décembre 1950, a été nommé à l'emploi de secrétaire d'administration principal, 1er échelon, à l'administration centrale, et titularisé dans le grade correspondant, à compter du 24 octobre 1950.

Il a été attribué à l'intéressé une bonification d'ancienneté pour services militaires de 11 mois 17 jours.

M. Quentin a été promu au 2e échelon de la classe principale, à compter du 24 octobre 1950, avec, à cette date, un reliquat d'ancienneté de 10 jours.

Médaille d'honneur du travail.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948 instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948 fixant les conditions d'application du décret susvisé;

Vu l'arrêté du 15 septembre 1950 portant attribution de la médaille d'honneur du travail,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté susvisé du 15 septembre 1950 décernant la médaille d'honneur du travail en argent est ainsi complété:

ALPES-MARITIMES

Mme Bensa, née Cravino (Joséphine), employée à la pharmacie Rondet, à Cannes.

M. Scarano (Vincent), garçon livreur à la pharmacie Rondet, à Cannes.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Gibassier (Arthur), chef des services sportifs au journal *Le Provençal*, à Marseille.

CALVADOS

Mme Hoy, née Bertrand (Céline-Virginie), ex-cuisinière dans la famille Lemaitre, à Cagny.

CHER

M. Auclerc (Jules), ouvrier maçon à la maison Soulat, à Limeux.

GARONNE (HAUTE-)

M. Boudet (Aimé-Germain-Pierre), employé de maison chez Mgr Jean de Bonnefoy, à la Salvetat-de-Lauragais.

GIRONDE

M. Cazenave (Henri-Gaston), conducteur de moteurs aux Etablissements F. Vinalie, à Bègles.

M. Micau (Jean-Emile), comptable caissier à l'Union gazière du Sud-Ouest, à Mérignac.

MORBIHAN

M. Coeffic (Louis-Marie), comptable aux papeteries de Pont-Augan, à Pont-Augan-en-Quistinic.

NIEVRE

M. Comte (Henri), principal clerc en l'étude de Me Jacques Barbin, à Nevers.

SEINE

M. Lelièvre (Charles-Louis-Eugène), régisseur de scène au théâtre du Châtelet, à Joinville-le-Pont.

SEINE-ET-OISE

M. Briat (Henri), maitre typographe à la Société Clichés-Union, à Corbeil.

M. George (Aimé), toupilleur galvanoplaste à la Société Clichés-Union, à Aubergenville.

M. Masson (Fernand-Charles), finisseur galvanoplaste à la Société Clichés-Union, à Corbeil.

M. Masson (Louis), gérant des anciens établissements L.-P. Ducasse, à Poissy.

Art. 2. — L'article 2 de l'arrêté susvisé du 15 septembre 1950 décernant la médaille d'honneur du travail en vermeil, est ainsi complété:

BOUCHES-DU-RHONE

M. Gibassier (Arthur), chef des services sportifs au journal *Le Provençal*, à Marseille.

CALVADOS

Mme Hoy, née Bertrand (Céline-Virginie), ex-cuisinière dans la famille Lemaitre, à Cagny.

CHER

M. Auclerc (Jules), ouvrier maçon dans la maison Soulat, à Limeux.

GARONNE (HAUTE-)

M. Boudet (Aimé-Germain-Pierre), employé de maison chez Mgr Jean de Bonnefoy, à la Salvetat-de-Lauragais.

MORBIHAN

M. Coeffic (Louis-Marie), comptable aux papeteries de Pont-Augan, à Pont-Augan-en-Quistinic.

NIEVRE

M. Comte (Henri), principal clerc en l'étude de Me Jacques Barbin, à Nevers.

NORD

M. Cambier (Louis), mineur retraité des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, à Armentières.

M. Gillet (Paul-André), directeur à la Société anonyme métallurgique d'Hautmont, à Hautmont.

M. Leporcq (Omer-Ovide-Laurent), menuisier aux Forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont, à Jeumont.

M. Mouveaux (Louis), mineur retraité des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, à Bauvin.

OISE

M. Reguillon (André-Albert), conducteur de gazogènes aux fonderies Montupet, à Nogent-sur-Oise.

SEINE

M. Andurand (René-Joseph), inspecteur expert à la compagnie d'assurances « L'Unité », à la Varenne-Saint-Hilaire.

Art. 3. — L'article 3 de l'arrêté susvisé du 15 septembre 1950 décernant le rappel de la médaille d'honneur du travail en vermeil est ainsi complété:

NIEVRE

M. Comte (Henri), principal clerc en l'étude de Me Jacques Barbin, à Nevers.

SEINE

M. Andurand (René-Joseph), inspecteur expert à la compagnie d'assurances L'Unité, à la Varenne-Saint-Hilaire.

Mme Guidez, née Paradis (Julia), concierge de l'immeuble sis 43 *bis*, rue des Cloys, à Paris.

Art. 4. — L'article 4 de l'arrêté susvisé du 15 septembre 1950 décernant la médaille d'honneur du travail « Soixantenaire » est ainsi complété:

NORD

M. Lericq (Gustave), contremaître à la société Crepelle et Cie, à Lille.

Art. 5. — L'article 5 de l'arrêté susvisé du 15 septembre 1950 décernant la médaille d'honneur du travail à titre posthume est ainsi complété:

c) *Médaille d'argent.*

NORD

M. Le Fort (Gérard), directeur commercial aux établissements Arbel, à Douai.

M. Pilloy (Emile), adjoint au directeur commercial aux établissements Arbel, à Douai.

Art. 6. — L'administrateur civil, chef du bureau du cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 janvier 1951.

PAUL RACON.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;

A l'occasion d'une cérémonie organisée par le syndicat général des industries mécaniques et transformatrices des métaux, qui aura lieu à Paris, le 2 décembre 1950, sous la présidence d'un membre du Gouvernement,

(*Supplément.* — **Fin.**)

Arrête :

Art. 1er. — Le rappel de la médaille d'honneur du travail en vermeil est décerné aux employés et ouvriers dont les noms suivent :

NORD

M. Lericq (Gustave) (Société Crepelle et Ce).
M. Thuillet (Paul) (Etablissements Arbel).
M. Victor (Joseph) (Etablissements Arbel).

PAS-DE-CALAIS

M. Glastre (Léon) (Société anonyme La Boîte métallique illustrée).
M. Richart (Léopold-François-Joseph) (Société anonyme d'éclairage et d'application électriques).

SEINE

M. Bastogne (Jules-Victor) (Compteurs et moteurs Asler).
M. Guiot (Auguste-Prosper) (Etablissements Georges Klein et Ce).
M. Thommeret (Edouard) (Société A. Metayer).

Art. 2. — La médaille d'honneur du travail en vermeil est décernée aux employés et ouvriers dont les noms suivent :

EURE

M. Armand (André) (Ateliers Louis Salentey et fils).

LOIRET

M. Chalel (Roger-Marie-Pierre-Antoine) (succursale des Etablissements Panhard et Levassor).

MARNE (HAUTE-)

M. Gerard (Louis-Lucien) (Société La Coutellerie de Foulain).

MEUSE

M. Lorson (Pierre) (Société nouvelle des établissements Huot).

NORD

M. Guillaume (Marcel) (Etablissements Arbel).
M. Splete (Lucien-Joseph) (Etablissements Bourlet-Honoré).
M. Tetelin (Gaston-Pierre) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).

OISE

Mme Dufour, née Tardieux (Henriette-Angèle) (Etablissements Louyot).
M. Lequien (Fernand-Louis-Lucien) (Société Marinoni).
M. Noël (Raymond-Maurice) (Société Marinoni).

SEINE-ET-MARNE

M. Marsilly (Sylvain-Sylvestre) (Société A. Metayer).

SEINE-ET-OISE

M. Cailloux (Marcel-Camille) (Société A. Metayer).
M. Duhamel (René-Alphonse) (Société anonyme Delaunay-Belleville).
M. Garnier (Frédéric-François) (Société idéal standard).
M. Héron (Alfred) (Etablissements Louyot).
M. Rouchan (Eugène-Emile) (Automobiles Unic).
M. Thévenin (Fernand-Emile) (Etablissements Dayde).

SEINE

M. Arbogast (Jean-Charles) (Etablissements P. Hure).
M. Bauman (Victor) (Société générale de constructions mécaniques).
M. Charpentier (Georges-Eugène) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Chenaud (Pierre-Eugène) (Etablissements Niedrée).
M. Decouleur (Louis-Aimé) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Delos (Edouard-René) (Anciens établissements Roux et Ce).
M. Folant (Maurice-Eugène) (Etablissements Dayde).
M. Fosse (Raymond-Léopold-Ulric) (Anciens établissements Sauter-Harle).
M. Frager (Henri-Ernest-Louis) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Gautron (Louis-Albert) (Etablissements Dayde).
M. Gormont (Lucien) (Société anonyme des compteurs et moteurs Asler).
M. Habert (Pierre-Eugène-François) (Anciens établissements Sautter Harle).
Mlle Holtzinger (Anna) (Société A. Metayer).
M. Jat (Fernand) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Lelièvre (Maxime-Félix-Adrien) (Etablissements Sautter-Harle).
M. Lesenne (André) (Société anonyme des établissements Delaunay-Belleville).
M. Mann (Henri) (La Tôlerie industrielle).
M. Marmotan (Charles-Joseph) (Maison G. Niedrée).
M. Paglia (Jean-Joseph) (La Tôlerie industrielle).
M. Roux (Emile-Maurice) (Etablissements H. Labbée).
M. Salette (Marcel) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Schuster (Robert-Arthur) (Etablissements Sautter-Harle).
M. Thommeret (Edouard) (Société A. Metayer).
M. Tranchard (André-Raymond) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Villier (Léon-Louis) (Manufacture d'estampage du Nord-Est).

ARDENNES

M. Fontaine (Lucien) (Manufacture d'estampage du Nord-Est).

Art. 3. — La médaille d'honneur du travail en argent est décernée aux employés et ouvriers dont les noms suivent :

AIN

M. Coslin (Marcel) (Etablissements Pierre Pautry).

ALLIER

M. Fournier (Louis) (Société Chomeil père et fils).

TERRITOIRE DE BELFORT

M. Marchand (Alfred) (Société anonyme Amstatz, Levin et Ce).

ARDECHE

M. Mortier (Pierre) (Compagnie d'applications mécaniques S.K.F.).

BOUCHES-DU-RHONE

M. Donnadieu (Marius-Paul-Antoine) (Compagnie d'applications mécaniques S.K.F.).

DORDOGNE

M. Malbec (André) (Société Albiac et Ce).
M. Regeasse (Léon) (Société Albiac et Ce).
Mme Sarlat, née Prevot (Louise) (Société Albiac et Ce).
M. Segurel (Joseph) (Société Albiac et Ce).

GARONNE (HAUTE-)

M. Viat (Francis) (Compagnie d'applications mécaniques S.K.F.).

INDRE-ET-LOIRE

M. Deletang (Roger-Louis) (Société des établissements Schmid).
M. Lebaltry (Paul-Léon) (Société des établissements Schmid).
M. Menier (Adrien-Victor) (Société des établissements Schmid).

ISERE

M. Mathonnet (Joseph-Augustin) (Société grenobloise de constructions mécaniques).

LOIRE-INFERIEURE

M. Vitel (Edouard-Auguste-Joseph) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).

LOIRET

Mlle Banluet (Madeleine-Augustine) (Etablissements Boutillier).
M. Caubert (Jean-Marie-Auguste) (Etablissements Boutillier).
M. Terrasson (Georges-Louis-Marius) (Etablissements Boutillier).

MARNE (HAUTE-)

M. Agnus (Camille) (Maison Louis Pernet).
M. Geoffroy (Auguste) (Maison Louis Pernet).
M. Georges (Victor) (Maison Louis Pernet).
M. Gerard (Louis-Lucien) (Société La Coutellerie de Foulain).
M. Olivain (Camille) (Maison Louis Pernet).
M. Ravier (Camille-Jules-Emile-Félix) (Maison Louis Pernet).

MEUSE

M. Gerard (Robert-Charles-Joseph) (Société nouvelle des établissements Huot).
M. Gironde (Jules) (Société nouvelle des établissements Huot).
Huot).
Mme Maigret, née Mansuy (Lucienne) (Société nouvelle des établissements Huot).
M. Thouvignon (Georges) (Société nouvelle des établissements Huot).

NORD

M. Aerts (Henri-François-Gaston) (Société anonyme Westinghouse).
M. Bodar (Alphonse) (Etablissements Arbel).
M. Bouvry (Jules-Jean) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Delaval (Henri-Jean) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).
M. Dervaux (André-Jean-Marie) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Derveaux (François) (Etablissements Arbel).
M. Drecourt (Louis) (Etablissements Arbel).
M. Gilman (Désiré-Louis-Ernest) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).
M. Gruez (Edouard-Florentin) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Hautecœur (Eugène-Jean-Baptiste) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Herbaut (Julien) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Lamotte (Justin-Charles) (Etablissements Arbel).
M. Langenus (Julien-Antoine) (Etablissements Crepelle et Cie).
Mme Leclercq, née Briois (Yvonne) (Etablissements Crepelle et Cie).
M. Legay (Gaston) (Etablissements Arbel).
M. Martin (Eugène) (Etablissements Arbel).
M. Morelle (Ernest-Adolphe) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).
M. Mony (Clovis) (Etablissements Arbel).
M. Pottier (Maurice) (Société Crepelle et Cie).
M. Pruvost (Pierre) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).
M. Slomianowski (Jean) (Etablissements Arbel).
M. Splete (Lucien-Joseph) (Etablissements Bourlet Honoré).
M. Theelen (André-Georges-Adolphe) (Ateliers Pingris et Mollet-Fontaine réunis).

OISE

M. Bertonneau (Julien-Alfred) (Société Marinoni).
M. Desmarest (Marcel-Lucien) (Société Marinoni).
M. Guerbe (Raoul) (Etablissements Louyot).
M. Le Morvan (Auguste) (Etablissements Louyot).
M. Levasseur (Victor) (Etablissements Louyot).
M. Poulain (Pierre) (Société Marinoni).
M. Poulet (Joseph-Louis) (Société Marinoni).
M. Poulmaire (Louis) (Société Marinoni).
M. Rolle (Edmond-Maurice) (Société Marinoni).
Mlle Vaconsin (Elise-Claire-Berthe) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).

ORNE

M. Pichard (André) (Compagnie des transporteurs Simplex).

PAS-DE-CALAIS

M. Boulanger (Achille-Jules-Pierre) (Société anonyme La Boite métallique illustrée).
Mme Renoux (Argentine) (Société anonyme La Boite métallique illustrée).

RHONE

M. Bouverne (Auguste) (Etablissements Mecker et Cie).
M. Demangel (Albert) (Ateliers du Rhône Peymel, Goupille et Cie).
M. Fargeton (Claudius-Elie) (Anciens établissements Billion, moteurs Ultima).
Mlle Fournel (Alexandrine) (Société lyonnaise de ventilation industrielle).
M. Janin (Joannès-Marius) (Société lyonnaise de ventilation industrielle).
M. Madinier (Aimé-Charles) (Compagnie continentale pour la fabricaiton des compteurs).
M. Seguin (Eugène-Marcel) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs).
M. Villemey (Albert) (Sté lyonnaise de ventilation industrielle).

SEINE ET-MARNE

M. Marsilly (Sylvain-Sylvestre) (Société Metayer).
M. Potier (Fernand-René) (Etablissements Henri Labbée).

SEINE-ET-OISE

M. Aoutin (Auguste-Julien) (Etablissements Louis Fiori).
M. Baron (Georges) (Société française des fers émaillés).
M. Bret (Jean-Marie) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Brosson (Louis-Pierre) (Société générale de construction mécaniques).
M. Buhot (Victor-Henri) (Etablissements Luchaire).
M. Cailloux (Marcel-Camille) (Société anonyme A. Metayer).
M. Cocaud (Henri-Constant) (Etablissements Rincheval).
Mme Collin, née Piron (Yvonne) (Société Incombustibilité).
M. Desforges (André-Marie-Pierre) (Société anonyme Maison Galle).
M. Douzon (Fernand-Joseph-Lazare) (Etablissements Dayde).
M. Drothière (André-Arthur-Victor) (Etablissement Rincheval).
M. Garnier (Frédéric-François) (Société Idéal Standard).
M. Genier (Edouard) (Automobiles industriels Saurer).
M. Girard (Marcel) (Compagnie d'Applications mécaniques S.K. F.).
M. Girard (Edouard) (Compagnie d'Applications mécaniques S. K. F.).
M. Godot (Jean-Louis) (Société Lamboux et Cie).
M. Grange (Edmond-Jean-Marie) (Société anonyme des chantiers et ateliers de la Loire).
M. Hérault (Claudius-Pierre) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Huelle (Raoul-Maurice-Camille) (Anciens établissements Roux et Cie).
M. Jamet (Camille-Alphonse) (Etablissements Dayde).
M. Jeannin (Lucien-Georges) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Lamoureux (Charles) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
M. Lévêque de Vilmorin (Charles) (Automobiles industriels Saurer).
M. Marek (François) (Société Wakles et Cie).
M. Menetrier (André-Camille) (Société Idéal Standard).
M. Neville (André-Léon) (Compagnie d'applications mécaniques).
M. Parisot (Léon-Ernest) (Société Idéal Standard).
M. Payen (Fernand-François) (Etablissements Morane Jeune).
M. Peltier (Marcel) (Compagnie Ingersoll Rand).
Mme Perrin, née Soreau (Andrée-Gabrielle) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Picault (Charles) (Etablissements Paul Dailloux).
Mme Prieur, née Nonde (Marthe) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Raucoules (Marcel-Marie-Antoine) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Roche (Marcel-Ernest-Lucien) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Thevenin (Fernand-Emile) (Etablissements Dayde).
M. Thevenet (Jean) (Etablissements Noseda Calmels).
M. Truchot (Ernest) (Société Idéal Standard).

VAR

M. Delmonte (Emile-François) (Société anonyme des établissements Isnard frères).
M. Roux (Emile-Augustin) (Société anonyme des établissements Isnard frères).

SEINE-INFERIEURE

M. Cordy (Gaston) (Etablissements J. et M. Lafaye).

SEINE

M. Abrin (Raymond) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Agrafel (Max-Roger) (Société Rateau).
M. André (Louis-Henri) (Société Rateau).
M. Arnaud (Alexandre-Justin) (Société française des fers émaillés).
M. Barrau (Jean-Louis-Ernest) (Compteurs et moteurs Aster).
Mme Barraud, née Godet (Suzanne-Marie) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Bassard (Pierre-Marie-Louis) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Baudry (Jules-Xavier) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Bazile, dit Benoit (Antony-Louis-Ernest) (Etablissements Dayde).
M. Becker (René) (Société anonyme des établissements Delaunay-Belleville).
M. Bernard (Francisque) (Société Rateau).
M. Best (Anatole-Raoul-Louis) (Etablissements Schmid).
M. Bonnet (Marcel-Julien-Marie) (Société Emidecau).
M. Boucher (Georges-Victor) (Etablissements Roullier).
Mme Branchet, née Torchy (Aline) (Société française des fers émaillés).
M. Brugvin (Albert-Gabriel) (Société C. Gambin et Cie).
M. Chavance (Maurice-Henri-Léon) (Etablissements Dayde).
M. Chenaud (Pierre-Eugène) (Etablissements Niedree).
M. Civade (Louis-Philippe) (Etablissements F. Demolliens).

M. Clément (Jean-Pierre) (Etablissements Morane).
Mme Cochefert, née Pilache (Blanche-Armande-Louise) (Etablissements Virey et Garnier).
M. Compant La Fontaine (Albert-Louis-Joseph-Maurice) (Automobiles industriels Saurer).
M. Compas (Louis-Maurice) (Manufacture d'estampage du Nord-Est).
M. Cottreau (Victor) (Etablissements Jean Ratti).
M. Couvreur (Gabriel-Emile) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Crouland (Justin-Marcel) (Etablissements P. Hure).
M. Daehn (Jean-Charles) (Automobiles industriels Saurer).
M. Dangles (Georges-Marcel) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Daubie (Lucien) (Automobiles industriels Saurer).
M. de Cosier (Emile) (Etablissements Jean Ratti).
M. Delos (Edouard-René) (Anciens établissements Roux et Cie).
M. Denier (Etienne) (Société Idéal Standard).
M. Denize (Victor-Jean-Marie) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
M. Dersoir (Marcel-Antoine-François) (Anciens établissements Sautter-Harlé).
M. Descamps (Robert-Dominique) (Automobiles industriels Saurer).
M. Dessornes (René-Paul) (Société des anciens établissements Panhard et Levassor).
Mme Dubose, née Clerc (Laure-Marie-Jeanne) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
M. Dubois (Jules-Isidore-Léon) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
M. Dupas (Gustave-Lucien) (Société anonyme des compteurs et moteurs Aster).
Mme Duranton, née Louet (Juliette-Denise) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Edouard (Roland-Angélo-Jean-Marcel) (Etablissements Aubagnac et Cie).
M. Evrat (Pierre-Auguste) (Etablissements Meker et Cie).
M. Fiole (Emile-Adolphe) (Société de constructions mécaniques de Stains).
Mme Flageul, née Barre (Henriette-Valentine) (Société anonyme Merobel).
M. Foall (Pierre-Henri-Jean) (Société anonyme des chantiers et des ateliers de la Loire).
M. Frager (Henri-Ernest-Louis) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Gagnant (Auguste-Albert) (Société anonyme des établissements Panhard et Levassor).
M. Gaignier (Marcel-Léon-Eugène) (Etablissements Dayde).
M. Gaudet (Félix-Clément-Georges) (Anciens établissements Lapide et Wittmann).
M. Gest (Albert-Raymond) (Société anonyme des établissements Schmid).
M. Gros (Etienne) (Automobiles industriels Saurer).
M. Guéret (Maurice-Lazare) (Etablissements Aubagnac et Cie).
M. Guillerot (Louis-René) (Etablissements Roberti et Proner).
M. Guilaut (Fernand-Auguste) (Forges et chantiers de la Gironde).
M. Guyard (Georges-Marie-Joseph) (Anciens établissements Lapide et Wittmann).
M. Haas (Lucien-Eugène) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Hacherelle (Marcel) (Anciens établissements Sautter-Harlé).
M. Hélias (Henri) (Automobiles industriels Saurer).
Mlle Héliot (Marthe-Pauline) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Hennequin (André-Auguste) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Hochstrasser (Raymond-Auguste) (Société anonyme des chromographes Lebaron Frères).
Mlle Holtzinger (Anna) (Société A. Mélayer).
M. Jal (Fernand) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Jauniau (Robert) (Etablissements Georges Klein et Cie).
M. Jeanne (Edouard) (Société anonyme Boulet et Cie).
Mme Julien, née Maille (Marcelle-Marie-Marguerite) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Lacoste (André-Henri) (Anciens établissements Bauer et Charpentier).
M. Laporte (Albert-André-Georges) (Etablissements Dayde).
M. Larousse (Joseph) (Anciens établissements Bauer et Charpentier).
M. Lebaron (Léon-Victor) (Société anonyme des chromographes Lebaron Frères).
Mlle Legendre (Anna-Marie) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Leïu (Olivier) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Lemoine (Albert-Emile-Auguste) (Automobiles industriels Saurer).
Mme Lepage, née Fouchard (Augustine-Henriette) (Anciens établissements Roux et Cie).
M. Levitte (Georges-Jean) (Etablissements Dayde).
M. Louchet (Théotime-Léon) (Automobiles industriels Saurer).
M. Lepingleux (Auguste) (Société nouvelle automobiles Unic).
M. Louvrier (Alphonse-Noël) (Société C. Gambin et Cie).
M. Lozza (Henri-Jean-Charles) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Luas (Henri) (Etablissements J. Besnard-Chantecler et Cie).
Mlle Manteaux (Suzanne-Marie-Joséphine) (Société Rateau).
M. Marmotan (Charles-Joseph) (Maison G. Niedrée).
M. Maze (Louis) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Mielle (Lucien) (Etablissements Georges Klein et Cie).
Mme Mochon, née Dubois (Germaine-Suzanne-Charlotte) (Société de condensation et d'applications mécaniques).
M. Morand (Albert-Louis-Ernest) (Anciens établissements Lapide et Cie).
M. Nèple (Célestin) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
Mme Obermeyer, née Hatier (Charlotte-Anna-Augusta) (Etablissements E. Louyot).
M. Offredi (Giuseppe) (Maison G. Collet).
M. Olin (Gaston-Paul) (Société Rateau).
M. Ollivaux (Henri-Louis-Adrien) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Painvin (Louis-Samuel) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Pernet (Roger-Hippolyte-Emile) (Compteurs et moteurs Aster).
Mme Perre (Madeleine-Marie) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Perrot (Georges-Lucien) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Pommier (Marcel-Paul-Ernest) (Société Emidecau).
M. Poulet (Louis-Augustin) (Société Idéal-Standard).
M. Quentin (Marcel-Auguste-Georges) (Etablissements G. Aubagnac et Cie).
M. Radet (André-Amédée-Julien) (Société anonyme Amstutz, Levin et Cie).
M. Rault (Jean-François) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
Mme Raval, née Brindejonc (Juliette-Eugénie) (Etablissement Deshayes Irères).
M. Remande (Alphonse-Fernand) (Société anonyme des anciens établissements Panhard-Levassor).
M. Rémy (Edmé-Georges) (Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs et autres appareils).
M. Richard (Emile-Auguste) (Etablissements Georges Klein et Cie).
M. Rignault (Antoine) (Société Rateau).
Mlle Rochette (Madeleine) (Compteurs et moteurs Aster).
M. Roger (Léon) (Société Marinoni).
M. Romary (Paul) (Société française des fers émaillés).
M. Rousselle (André-Emile-Désiré) (Automobiles industriels Saurer).
M. Salette (Marcel) (Société de condensations et d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Silvestre (Roger-Jean) (Compagnie d'applications mécaniques S. K. F.).
M. Spohn (Edouard-Louis) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Teissier (Emile-Antoine-Marius) (Etablissements Dayde).
M. Thommeret (Edouard) (Société A. Mélayer).
M. Tondellier (Lucien) (Etablissements Noseda-Calmels).
M. Tranchard (Raymond-André) (Société anonyme des ateliers et chantiers de la Loire).
M. Trincano (Paul-Adolphe-Marie) (La Tôlerie industrielle).
M. Trunel (Louis-Justin-Marcel) (Société anonyme des anciens établissements Panhard et Levassor).
M. Vallard (René-Gabriel) (Etablissements Georges Klein et Cie).
M. Vanoverbeke (Alfred-Georges-Jules-Emile) (Société anonyme des chromographes Lebaron).
M. Verson (Raymond-Désiré-Séraphin) (Société anonyme Merobel).
M. Von Arx (Robert) (Etablissements E. Louyot).
M. Zimmermann (Maurice) (Société les articles métalliques).

ARDENNES

M. Henon (André) (Société anonyme des ateliers Thome-Genot).
M. Lantenois (Laurent) (Manufacture d'estampage du Nord-Est).
M. Santiago (Daniel) (Société anonyme des ateliers Thome-Genot).
M. Still (André) (Société anonyme des ateliers Thome-Genot).
M. Treboute (Louis) (Société anonyme des ateliers Thome-Genot).

Art. 4. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés au *Journal officiel* à la suite de la promotion normale du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 13 octobre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
GUY HOUIST.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;

A l'occasion des cérémonies organisées par les Houillères du bassin de la Loire, et qui auront lieu le 4 décembre 1950, jour de la Sainte-Barbe, sous la présidence du préfet de la Loire,

Arrête:

Art. 1er. — Des médailles d'honneur du travail sont décernées aux agents des Houillères du bassin de la Loire, dont les noms suivent:

Rappel de la médaille de vermeil.

M. Paut (Sébastien), mineur.
M. Pichon (Jean-Marie), mineur.

Médaille de vermeil.

MM.
Albourg (Jean), mineur de fond
Audin (Antoine), mineur.
Beal (Antoine), gorgeur.
Berger (Jean), boiseur.
Bernard (Jules), gouverneur fond.
Bouchet (André), mineur de fond.
Bouteyre (Pierre), mineur de fond.
Buniazet (Jean-Marie), boiseur.
Gilet (Jean-Pierre), mineur de fond.
Chappa (Jacques), mineur de fond.
Colly (Jean), mineur.
Darrot (Antoine), mécanicien
Despreaux (Pierre), surveillant.
Faverjon (Jean), mineur de fond.
Faverjon (Jacques), mineur.
Ferraton (Eugène), mineur.
Gabriel (Antoine), mineur.
Gouilloux (Claude), employé.
Grosset (Antoine), mineur
Jurine (Raymond), mineur
Just (Auguste), mécanicien
Massardier (Antoine), surveillant
Mestraliet (Claudius), agent de maîtrise.
Mounier (Marius), électricien.
Pauliat (Jacques), mineur de fond.
Paut (Sébastien), mineur
Pinatel (Jean), mineur
Romier (Mathieu-Laurent), mineur de fond.
Rullière (Antoine), boiseur
Saby (Jean-Claude), mineur.
Serve (François), boiseur.
Terrat (Jean), agent de maîtrise
Thomas (Jean), ajusteur.
Thouilleux (Louis), employé.
Tronchet (Joannès), électricien extérieur.

Médaille d'argent.

MM.
Abrial (Jean-Marie), manœuvre
Abrial (Jean-Marie-Régis), forgeur à l'extérieur.
Mme Aix, née Burianne (Victorine), manœuvre à l'extérieur.
Alvergnat (Marius), ajusteur aux ateliers.
Ambrassi (Alexandre), manœuvre jour.
Angenieux (Claudius), mineur
Arnaud (Jean-Martin), machiniste.
Arnaud (Régis), manœuvre extérieur.
Aubert (Simon), piqueur.
Audin (Antoine), mineur.
Audin (Jean-Baptiste), lampiste.
Aventurier (Régis), infirmier.
Bachelard (Jean-Théodore), manœuvre.
Badoche (Félix-Fernand), wagonnier.
Baju (Paul-Louis), rouleur.
Balandraux (Claudius-Eugène), machiniste.
Barailler (Etienne), mineur.
Bardel (Joseph-Marius), wagonnier.
Barel (Joseph), mineur de fond.
Barge (Louis), mineur
Barlet (Claudius), mineur de fond.
Barlet (Félix), mineur de fond.
Barlet (Jean), mineur
Barlet (Hippolyte), mineur de fond.
Barlet (Victor-Eustache), délégué mineur.
Baroux (Eustache), chauffeur de chaudière.
Barret (Jacques), mineur de fond.
Barrier (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Bastide (Antoine), ajusteur.
Bastide (Jean), forgeur.
Bastide (Louis-Fleury), mineur.
Bastie (Marcel-Joseph), chauffeur de chaudières.
Baldouin (Louis-Elie), mineur.
Baudouin (Vincent), mineur.
Bayon (Jacques), manœuvre.
Bayon (Mathieu), mineur.
Bayon (Jean), mineur de fond.
Beal (Antoine), forgeur.
Beaune (Pierre), chef géomètre.
Beauzac (Pétrus), mineur.
Bechat (Victorin-Joseph), manœuvre extérieur.
Berard (Michel-Eugène), chauffeur de chaudières.
Beraud (Claudius), mineur de de fond.
Berger (Antoine), chauffeur.
Berger (Jean), boiseur.
Bernard (Jean), mineur de fond.
Bernard (Jean-Marie), manœuvre extérieur.
Beronnet (Antoine), mineur de fond.
Berthelot (Pierre), moniteur.
Berthet (Clément), agent technique jour.
Berthollet (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Bertino (Joseph), mineur.
Bertoix (Jean-Marie), bennier.
Bessac (Antoine-Michel), magasinier retraité.
Besset (Joannès-Jean-Marie), manœuvre.
Besson (Louis), mineur de fond.
Blanchard (Marius), mineur de fond.
Bonhomme (Gabriel), manœuvre.
Bonhomme (Jean-Antoine), surveillant.
Bouchet (André), mineur de fond.
Boudarel (Jean-Marie), agent de maîtrise.
Bourdelin (Jean-Auguste), manœuvre.
Bourg (Jean-Eugène), manœuvre extérieur.
Bourgeat (Jean), mineur de fond.
Bourret (Jean-François), mineur de fond.
Bouteyre (Pierre), mineur de fond.
Boutheon (Jean-Julien), agent de maîtrise.
Boyer (Jean-Marie) « aîné », manœuvre.
Brossier (André), mineur de fond.
Brun (Antoine-Auguste), bennier.
Brunel (Alphonse-Claudius), maçon.
Brunon (Georges), mineur de fond.
Brunon (Jean), mineur.
Brunon (Joseph), machiniste.
Bruyère (Jean), mineur de fond.
Bruyère (Jean-Gabriel), mineur de fond.
Bruyère (Joseph), mineur.
Bugnazet (Basile), mineur de fond.
Buisson (Mathieu), mineur.
Bureau (Lucien-Joseph).
Burianne (Jean) manœuvre extérieur.
Cabot (Alexandre), chargeur.
Cabot (Jacques), piqueur.
Cabut (Jean), mineur de fond.
Cabut (Jean-Marie), mineur de fond.
Carle (Victor), mineur.
Carrot (Firmin), manœuvre.
Carrot (Paul), mineur de fond.
Cartier (Victor), manœuvre extérieur.
Catrin (René), mineur de fond.
Chabanolle (Pierre-Louis), mineur de fond.
Chaize (Benoît), mineur de fond.
Chataye (Jean-Baptiste), chauffeur autos.
Chamblas (François), mineur de fond.
Champagnac (Jean-Pierre), agent de maîtrise fond.
Chapuis (Firmin), piqueur.
Chapuis (Louis-Clément), mineur de fond.
Chaput (Antoine), mineur de fond.
Chareyre (Henri-Rémy-Prosper), machiniste extérieur.
Charra (Paul-Louis), mineur de fond.
Chastel (Ferdinand-Baptiste), chef cantonnier.
Chatelard (Auguste), voiturier.
Chaumarat (Michel), mineur de fond.
Chaumeyrac (Paul-Louis), mineur de fond.
Chaussende (Régis), mineur de fond.
Chauvy (Jean), mineur.
Chomel (Francisque), tourneur.
Chomette (Marcel), gouverneur
Cinus (Salvator), manœuvre.
Cizeron (Claude), chauffeur.
Cizeron (Jacques), receveur.
Collange (René), mineur de fond.
Colly (Jean-Marie), voiturier.
Colomb (Pierre), agent de maîtrise.
Combier (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Convert (Joseph), mineur de fond.
Cornillon (Jean-François), mineur de fond.
Cornillon (Pierre-Jean-Marie), mineur de fond.
Cottier (Gabriel), mineur de fond.
Coupat (Marius), chauffeur d'autos.
Courtiat (Casimir-Jean), mineur de fond.
Cresci (Oreste), mineur de fond.
Crouzet (Jean-Marie), mineur.
Croze (Pierre-Régis), mineur de fond.
Cusset (Eugène-Benoît), receveur.
Danthony (Gabriel), mineur.
Dard (Joannès), mineur de fond.
Dard (Claude-Jean), mineur de fond.
Darrot (Antoine), mécanicien.
Debraille (Michel-Louis), mineur.
Defour (Pierre), mineur de fond.
Delabre (Jean-Jacques), mécanicien.
Delandrea (André-Adolphe), mécanicien.
Deloime (Antoine-Ernest), mineur de fond.
Delorme (Claudius), mineur de fond.
Delouche (Marcel), manœuvre.
Del Puppo (Giovanni), mineur de fond.
Desage (Pierre-Jean-Marie), mineur de fond.
Devidal (Louis-François), mineur de fond.
Didier (Claudius), mineur de fond.
Didier (Jean-Pierre), manœuvre.
Didier (Joannès), mineur.
Digonnet (Augustin), manœuvre extérieur.
Digonnet (Pierre), manœuvre.
Douce (Régis-Louis), mécanicien.
Doutre (Pierre), mineur.
Drapier (Nicolas), mineur.
Ducrot (Joseph-Louis), chef de service.
Duffieux (Jules), mineur de fond.
Dufour (Louis-Alexandre), lampiste.
Dumas (Joseph), mineur.
Dumas (Jean-Baptiste), agent de maîtrise.
Duplain (Benoît), mineur.
Durin (Georges), scieur.
Eiraudo (Martin), mineur.
Escoffier (Gabriel), mineur de fond.
Exbrayat (Antoine-Jean), mineur.
Farissier (Gabriel), mineur de fond.
Fauqueux (Georges), ajusteur.
Faure (Claude), mineur de fond.
Faure (Mathieu), mineur.
Faure (Pierre-Régis), mineur de fond.
Fauvet (Joseph), mineur de fond.
Faverjon (Jean-Baptiste), mineur.
Fayolle (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Ferraton (Antoine), mineur de fond.
Ferraton (Eugène), mineur.
Ferraton (Jean-Claude), chauffeur d'autos.
Ferrier (Antoine), mineur de fond.
Force (Jean-Baptiste), gouverneur.
Forissier (Jean), manœuvre.
Fouard (Emile), surveillant.
Foultier (Denis), manœuvre.
Fournel (Jean-Marie), mineur.
Fraisse (Georges), mineur de fond.
Fraisse (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Frery (Jean-Laurent), mineur.

Fressonnet (Jacques-Marius), gorgeur.
Friesz (Williams), agent de maîtrise.
Fusillier (Henri-François), manœuvre.
Gabriel (Antoine), mineur.
Gagnaire (André-Alphonse), mineur de fond.
Gagnaire (Claudius), mécanicien
Gagnaire (Berthet), mineur.
Gagnaire (Claudius), mineur.
Garde (Louis), mineur.
Gardon (Marius), mineur de fond.
Garnier (Jean), mineur.
Gaucher (Jean), mineur de fond.
Gaudon (Emile-Marcellin), mineur.
Gibert (François), bennier.
Giberl (Jean-Marie), mineur de fond.
Gidrol (Jean-Pierre), mineur.
Gidrol (Michel), machiniste.
Gilet (Jean-Pierre), mineur de fond.
Giraud (Jean-Marie), sous-gouverneur.
Giron (Jean-Baptiste), manœuvre.
Giry (Jacques), gouverneur de fond.
Gonaeau (Auguste), mineur.
Gonon (Louis), mineur.
Granger (Jean), mineur.
Granger (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Grangette (Jean-Marie), mécanicien.
Gras (Jean-Marie), mineur de fond.
Gras (Victor-Jean), gouverneur.
Gueraud (Paul-Ferdinand), mineur de fond.
Grossel (Antoine), mineur.
Guerin (Joseph-Marie), machiniste.
Guichard (Jacques), mineur de fond.
Guilhen (Gilbert), manœuvre.
Guillaumond (Jean-Baptiste), mineur de fond.
Heritier (Jean-Pierre), forgeur extérieur.
Hilaire (Jean-André), mineur de fond.
Hachn (Noël), manœuvre.
Hagon (Régis), manœuvre.
Jacon (Jean-Firmin), machiniste.
Jacquemard (Claudius), mineur de fond.
Jacquet (Jules), mineur.
Jeannin (Emile), forgeur.
Joubert (Louis), manœuvre.
Jouve (Maurice), manœuvre extérieur
Juge (Louis), mineur.
Jurine (Jean-Baptiste), mineur.
Jurine (Mathieu), mineur de fond.
Jurine (Raymond), mineur.
Just (Auguste), mécanicien.
Just (Claude-Elie), mineur de fond.
Just (Etienne), mineur.
Just (François), agent technique.
Just (Jean), mineur.
Just (Jean-Claudius), mineur de fond.
Just (Mathieu), mineur de fond.
Lachat (Antoine-Paul), chef lampiste.
Lachat (Romain-Gabriel), lampiste.
Landon (Nicolas), mineur.
Lardon (Hippolyte), mineur.
Laurent (Pierre), mineur retraité.
Lardon (Joseph), mineur de fond.
Lathuilière (Claudius-Denis), mineur.
Laurent (Claude), mineur.
Lermet (Pierre-Louis), sous gouverneur.
Lheureux (Louis), mineur.
Limouzin (Maurice), mineur de fond.
Lioger (Jean), mineur.
Locurto (Sébastiano), mineur de fond.
Loubier (Marie-Félix), mineur.
Luquet (Louis-Victor), manœuvre.
Magand (Antoine), garde-lavabo.
Magand (Mathieu), menuisier.
Magat (Fleury), mineur.
Maisonneuve (Antoine), chef ajusteur.
Mallet (Joseph), mineur.
Marcon (Pierre-Jean-Paul), mineur de fond.
Marconnet (Mathieu), manœuvre.
Margery (André), wagonnier.
Marienneau (Félix-Florent), gouverneur.
Martin (Michel), piqueur.
Martinot (Denis), boiseur.
Masson (Jean-Régis), forgeur.
Mathevet (Julien), mineur de fond.
Mayaud (Louis-Henri), lampiste.
Mazet (Augustin), sous-gouverneur.
Mazeyrat (Louis-Victor), boiseur.
Meillier (Jean-Marie), mineur
Meillier (Michel-Auguste), mineur.
Menut (Etienne-Marcel), mineur de fond
Mercier (Ernest-Régis), machiniste.
Merlaton (Jean), mineur.
Merlaton (Jean-Baptiste), employé.
Mestrallet (Claudius), agent de maîtrise.
Michaud (Benoit), mineur.
Michaud (Pierre-Louis), mineur.
Michel (Georges), garde-barrières.
Monchal (Joseph-Jean-Marie), mineur.
Monchalin (Augustin), mineur de fond.
Monchalin (Jacques), mineur.
Monie (Benoit), mineur de fond.
Morison (Jean), mineur de fond.
Moulin (Augustin), mineur de fond.
Moulin (Pierre-Marie), employé.
Moulin (Claudius), mineur de fond.
Mounier (Marius), électricien.
Mounier (Barthélémy), mineur.
Mourier (Laurent), manœuvre.
Mourier (Paul-Alfred), boiseur.
Mourlon (Auguste), sous-gouverneur.
Nant (Jean), boiseur.
Neyron (Jean-Baptiste), chauffeur de chaudières.
Noharet (Auguste-Henri), mineur de fond.
Ogier (Blaise), mineur.
Oriol (François-Pierre), forgeur.
Paillet (Hippolyte), mineur de fond.
Paris (Blaise), charpentier.
Paulet (Auguste), mineur de fond.
Paulat (Jacques), mineur de fond.
Paut (Sébastien), mineur.
Paut (Thomas), manœuvre.
Payard (Gilbert-Jean-Rémy), géomètre.
Pelissier (Alexandre), mineur de fond.
Pentecoste (Henri-Claude), mineur de fond.
Perino-Chinchin (Baptiste), mineur de fond.
Perrier (Jacques), boiseur.
Perrin (Marius-Jean), mineur.
Petit (Louis-Joannès), sous-gouverneur.
Peyrard (Jean-Marie), mineur de fond.
Philibert (Eugène-Henri), mineur de fond.
Pichon (Jacques), mineur de fond.
Pichon (Louis), mineur.
Piga (Luigi), mineur.
Pinatel (Claude), mineur.
Pinatel (Jean), mineur.
Place (Antonin), manœuvre bennier.
Planchon (Rémy-Henri), mineur de fond.
Play (Hippolyte), chauffeur de chaudières.
Play (Jean-Marie), mineur.
Pontvianne (Jean-Marie), agent de maîtrise.
Portafaix (Jean-Baptiste), mineur.
Poyet (Marius), receveur.
Preynat (Jean-François), chef d'embranchements.
Proriol (Louis), mineur de fond.
Quinson (Jean-Baptiste), électricien
Rabeyrin (Jean-Marie), basculeur.
Rascle (Hippolyte), manœuvre extérieur.
Rascle (Joseph-Marie), charpentier.
Ravel (Jacques), forgeur.
Ravel (Marcellin), manœuvre.
Ravel (Pierre-Marcel), mineur de fond.
Regis (Emile), mineur.
Relland (François), chauffeur de chaudières.
Relave (Jean-Baptiste-Joseph), agent de maîtrise.
Renaudier (Paul-Marius), mineur de fond.
Rey (Claudius-Marcellin), manœuvre.
Reymondon (Joannès), manœuvre.
Reynaud (Joseph), chef d'embranchements.
Rican (Casimir), manœuvre.
Richard (Jacques), mineur.
Richard (Marcellin-Victor), machiniste.
Riffard (Jean-Marie), manœuvre.
Rigaud (Jean-Baptiste), agent de maîtrise.
Riocreux (Jean), mineur.
Roiron (Jean-Marie), mineur.
Romeyer (Jean), manœuvre.
Romeyer (Jean-Marie), délégué mineur.
Romier (Mathieu-Laurent), mineur de fond.
Royer (Jean-Maurice), mineur de fond.
Royet (Jean-Pierre), manœuvre extérieur.
Rozier (Jean), mineur.
Rozier (Julien), boiseur.
Rulliere (Jean-Marius), mineur.
Rulliere (Claudius), mineur.
Sabatier (Pierre), mineur de fond.
Sabot (Barthélémy), surveillant.
Saby (Jean-Baptiste), manœuvre extérieur.
Sagnard (Louis), mineur de fond.
Sagnard (Pierre), mineur de fond.
Sahuc (Joseph), manœuvre.
Salichon (François), mineur de fond.
Serve (François), boiseur.
Sigaud (Maurice-Victor), mineur de fond.
Simon (Jacques), mineur de fond.
Souchière (Claudius), lampiste.
Souchière (Pierre-Laurent), manœuvre.
Soulas (Michel), manœuvre extérieur.
Tabarant (Marcel-Louis), surveillant.
Tardieu (Jean-Marie), mineur de fond.
Tardy (Jean-Baptiste), agent de maîtrise jour.
Tardy (Marius), gouverneur de fond.
Tavernier (Joseph), boiseur.
Terme (Michel), employé.
Terrat (Jean), agent de maîtrise.
Teyssier (Jean-Marie), mineur de fond.
Teyssier (Jean-Marie), mineur.
Theoleyre (Clément), mineur de fond.
Theyllyre (Ferdinand), mineur.
Thivillier (Claudius), mineur de fond.
Thomas (Jean), ajusteur.
Thomasson (Pierre), mineur de fond.
Thouilleux (Louis), employé.
Thouilleux (Jean-Antoine), mécanicien.
Tissot (Pierre-Joannès-Antoine), mécanicien.
Tomasi (Jean-Baptiste), surveillant.
Treve (Jean-Claude), agent de maîtrise.
Triouleyre (Pierre), forgeur.
Tronchet (Joannès), électricien extérieur.
Troussieux (Jean-Baptiste), manœuvre.
Vacher (Jean-Marie), mineur de fond.
Vachet (Claude-Noël), mineur de fond.
Valette (Jean), mineur de fond.
Valeyre (Jean-Paul), mineur de fond.
Vallat (Jean-Claude), mineur.
Valour (Maxime), mineur de fond.
Varenne (André), délégué mineur.
Vaure (Jean-Séraphin), machiniste.
Verdier (Jean), forgeur.
Verdun (Claude), mineur.
Verot (Edmond), mineur de fond.
Verot (Jean-Marie), wagonnier.
Verot (Joannès), manœuvre.
Verot (Joseph), agent technique.
Verot (Lucien), manœuvre.
Verot (Régis-Barthélémy), manœuvre.
Vertaure (Louis-Pierre), agent de maîtrise.
Viallard (Pierre), machiniste extérieur.
Viallat (Léon), mineur de fond.
Vignal (Jean-Marie-Julien), mineur.
Vincent (Antoine), manœuvre de jour.
Viosa (Jean-Claude), mineur,

Art. 2. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés au *Journal officiel* à la suite de la promotion normale du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 25 octobre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
GUY HOUIST.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale.

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;

A l'occasion d'une cérémonie organisée par la fédération parisienne du bâtiment et des activités annexes, qui aura lieu à Paris, le 3 décembre 1950, sous la présidence d'un membre du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Le rappel de la médaille d'honneur du travail en vermeil est décerné aux ouvriers et employés dont les noms suivent:

SEINE

M. Blanchard (Marcel-Georges) (Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture).
M. Denis (Louis) (Entreprise Quillery).
M. Dumont (Paul-Anatole-Lucien) (Société Dumont et Besson).
M. Dury (Henri-Louis) (Ateliers Moisant-Laurent-Savey).
M. Eggenspieler (Joseph) (Maison Larcher).
M. Garnaud (Pierre) (Etablissements Roussot).
M. Gorse (Pierre) (Entreprise Luquet).
M. Kirchhoffer (Emile-Joseph-Camille) (Etablissements Marcel Blondel et fils).
M. Lignot (Eugène-Georges) (Entreprise Daniel Rateau).
M. Macchi (Charles-David) (Société anonyme chauffage Michel Perret).
M. Moreau (Philippe) (Société Paul Seignol).
M. Pellegrin (Eugène-Marius-Emile) (Entreprise Devillette).
M. Peyrat (Louis) (Société d'entreprises carrières et transports).
M. Ziegler (Gaston-Albert-Antoine) (Etablissements Laurent).

SEINE-ET-OISE

M. Marclet (Antoine) (Etablissements Jacquemet et Mesnet).

Art. 2. — La médaille d'honneur du travail en vermeil, est décernée aux ouvriers et employés dont les noms suivent:

CHER

M. Furet (Louis) (Société Degaine frères et Ce).

SEINE

M. Asmus (Henri-Paul) (Société anonyme des anciens établissements Borderel et Robert).
M. Bailly (Joseph-Maurice) (Etablissements Jacquemet et Mesnet).
M. Benassy (Henry) (Entreprise Saignat).
M. Bethon (Charles-Jean-Joseph) (Entreprise A. Laubeuf).
M. Blanchard (Marcel-Georges) (Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture).
M. Bohec (Efflam-Marie) (Etablissements Bancel et Cohiset).
M. Boisgontier (Louis-Edmond) (Etablissements Sarrade et Galtier).
M. Bonhomme (Albert-Cyrille) (Société Ile Boulenger et Ce).
M. Bouffort (Albert-Louis-Auguste) (Etablissements J. Zell).
M. Bouniol (Jean-Julien-Augustin) (Société anonyme Busigny frères).
M. Bourbonnaud (Martial) (Entreprise M. Devillette).
M. Bouteille (François) (Entreprise Ronteix et Lafont).
M. Bouyer (Pierre-Georges) (Entreprise Rameix).
M. Bozec (Alfred-Gabriel) (Société Tournaud et Aupetit).
M. Brun (Elisabeth-Fernand-Louis) (Etablissements Jaquemet et Mesnet).
M. Candeville (Paul-Jules) (Etablissements Albertolli).
M. Cellier (Hippolyte-Jean) (Etablissements L. Cochu et fils).
M. Chadenier (Louis-François) (Société anonyme Ruberoid).
M. Chalimbaud (Pierre-Alfred) (Etablissements E. Leblond et fils).
M. Chapelain (Louis-Emile) (Entreprise Rémi Curière).
M. Charpentier (Louis-Léon) (Etablissements Degaine frères et Ce).
M. Chevallier (Marie-Pierre-Henri) (Société Rousseau).
M. Couty (Eugène-Firmin) (Etablissements Bancel et Choiset).
M. Darius (Henri-Marcel) (Etablissements E. Leblond et fils).
M. Decours (Maurice-Edgard-Albert) (Maison Leclaire, Boureau, Benoît et Ce).
M. Degeorges (Jules) (Etablissements Bancel et Choiset).
M. Delafoy (Marcel) (Entreprise Paul Rouveau).
M. Demargne (Henri-Gabriel) (Entreprise A. Lemoué).
M. Desbois (Théophile) (Ateliers Moisant-Laurent Savey).
M. Didier (Jean-Marie-Ernest) (Maison Roger Beineix).
M. Doisneau (Eugène-Léon) (Maison Raoul Martinet).
M. Dubos (Paul-Louis) (Société Ile Boulenger et Ce).
M. Dubout (Silvain) (Entreprise Perrière, Raquin, Beckrich).
M. Ducreux (Jean-Marie) (Etablissements Jomain fils et Ce).
M. Dumain (Louis) (Etablissements E. Daniel).
M. Eggenspieler (Joseph) (Maison Larcher).
M. Faivre (Marius-Auguste) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Faucheux (Joseph-Marie) (Etablissements J. Zell).
M. Fluteau (Gabriel-Gustave) (Entreprise Perriere, Raquin, Beckrich).
M. Furet (Eugène-Gilbert) (Entreprise Perrière, E. Raquin, Beckrich).
M. Fusillier (Jean-Ludovic) (Compagnie Paul Pikelty).
M. Garde (Emile-Auguste) (Entreprise Sylvain Joyeux fils).
M. Ghillani (Joseph) (Entreprise A. Zanzucchi et fils).
M. Goulte (Charles-Maurice) (Etablissements Barre et Lefèvre).
M. Guezennec (Henri) (Société d'entreprises carrières et transports).
M. Guillon (Joseph-Louis) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Guyot (Georges-Auguste) (Maison Louis Jolly).
M. Humblot (Ernest-Théodore) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Jallet (Gustave-Désiré-Eugène) (Société L. Raulet et Ce).
M. Labergère (Clément-Auguste) (Maison Roger Leagonarres).
M. Ladame (Eugène-Firmin) (Entreprise Saignat).
M. Laroche (Pierre-Antoine) (Entreprise Praceau et Morin).
M. Le Berquier (Edouard) (Société constructions Edmond Coignet).
M. Lecanie (Lucien-Laurent) (Etablissements Laurent).
M. Le Guern (Pierre-Jean) (Etablissements Sainrapt et Brice).
M. Le May (Marcel) (Etablissements L. Robin).
M. Meteye (Victor-René) (Entreprise Daniel Rateau).
M. Milord (Henri-Gustave-Jules) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Morandi (Jacques) (Maison Maubras).
M. Moreau (Philippe) (Société Paul Seignol).
M. Namur (Henri-Charles) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Nicou (René-Ernest) (Société anonyme Fours Picard).
M. Pampilli (Paul) (Société Dumont et Besson).
M. Pinot (Georges-Charles) (Entreprise Bourgeois, Girardin et fils).
M. Privat (Gaston) (Entreprise Saignat).
M. Quentric (Léon-Paul) (Société anonyme des établissements Tricotel).
M. Rémy (Maurice-Robert) (Etablissements Baubault, Lagarrigue et Ce).
M. Robinet (Gilbert-Eugène) (Maison Marcel Blondel et fils).
M. Roche (Pierre) (Entreprise Saignat).
M. Rousselle (Georges-Marcel) (Etablissements Velluet et fils).
M. Seigneur (Charles-Eugène) (Société d'entreprises de carrières et transports).
M. Sieffert (Henri-Charles-Auguste) (Etablissements Jomain fils et Ce).
M. Torquet (Gaston-Julien) (Etablissements Laurent).
M. Vanhoff (Constant-Louis-Edouard) (Etablissements L. Cochu et fils).
M. Verdrau (Alexis) (Etablissements Jaquemet et Mesnet).
M. Vergnol (Georges) (Entreprise Saignat).
M. Vialis (Anselme-Fernand) (Maison Labesse).
M. Vignaud (Charles-Léon) (Entreprise Jean Darnat).

SEINE-ET-OISE

M. Bregeras (Louis) (Entreprise Noyer).
M. Bulferi (Jean-Baptiste) (Société Bozani et Lecampt).
M. Cantore (Jean-Séraphin) (Compagnie générale de construction de fours).
M. Debaeri (Eugène-Lucien) (Société Bétons armés Hennebique).
M. Duverne (François) (Entreprise Dussy père et fils).
M. Laforest (Paul) (Entreprise Chapelle et Ce).
M. Larcher (Emile) (Etablissements L. Beau et fils).
M. Mayère (Félix) (Société Paul Martin et Ce).
M. Robert (Alfred) (Société anonyme des établissements Viennot).
M. Sylvano (Raphaël-Lubin) (Maison Legou).

Art. 3. — La médaille d'honneur du travail en argent est décernée aux ouvriers et employés, dont les noms suivent:

CHER

M. Decaix (Albert-Joseph-Gaston) (Société métallurgique du Centre).
M. Giraudon (Emile-René) (Société métallurgique du Centre).

DORDOGNE

M. Casset (René-Edouard) (Société anonyme de travaux métalliques.
M. Vanderheyden (Richard) (Société anonyme de travaux métalliques).

MARNE

M. Hermantier (Antonin-Marius) (Société anonyme des anciens établissements Borderel et Robert).

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Elevenot (Marie-Joseph-Lucien) (Entreprise E. Chambert).

NORD

M. Agache (Paul-Raphaël) (Etablissements Packet frères).
M. Faucomprez (Marcel-Gustave) (Etablissements Debieuvre).
Mlle Peauger (Marthe-Jeannette-Léontine) (Etablissements Debieuvre).

SAONE (HAUTE-)

M. Jacquot (Joseph) (Etablissements Ad. Mischler).

SAONE-ET-LOIRE

M. Pesenti (Hippolyte) (Compagnie Paul Piketty).
M. Saverot (André) (Compagnie Paul Piketty).

SEINE

M. Alexandre (Charles-Marie-Joseph) (Anciens établissements Siegel et Stockman réunis).
Mlle Andres (Marie-Lucie) (Entreprise Lafond).
M. Anglares (Pierre) (Société anonyme Busigny frères).
M. Apnoult (Charles-Thomas) (Entreprises Bowe, et antérieurement aux Etablissements Viennot).
M. Audiard (Marius) (Etablissements Sainrapt et Brice).
M. Avarre (Robert) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Avignon (Alfred-André) (Entreprise Henri Humbert).
M. Barnicot (René-Louis) (Société de pavage et des asphaltes de Paris et L'Asphalte).
M. Barthelemy (Alphonse) (Sté anonyme des Etablissements Viennot).
M. Beaulard (Georges-Auguste-Arthur) (Société Nessi frères et Cie).
M. Beauvallet (Etienne-Léon) (Entreprise Paul Seignot).
M. Bertin (Raymond-Henri) (Etablissements Baudet Donon et Roussel).
M. Billore (Louis-Auguste) (Etablissements G. Van Mullem).
M. Billy (Armand-Guillaume) (Maison Paul Rouveau).
M. Binand (Gérard-André-Armand) (Compagnie générale de construction de fours).
M. Bille (André-Ernest) (Anciens établissements Siégel et Stockman réunis).
M. Blanchet (Eugène) (Etablissements Roussot).
M. Blanpain (Maurice) (Entreprise E. Biarnais et fils).
M. Bloquel (Maurice-Emile) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).
M. Blouet (Maurice-Victor-Eugène) (Etablissements Soule et Gontrand).
Mme Bochet, née Vérité (Jeanne-Louise) (Fédération parisienne du bâtiment et des activités annexes).
M. Boiron (Auguste-Louis-Emile) (Etablissements L. Beau et ses fils).
M. Boisgontier (Louis-Edmond) (Etablissements Sarrade et Gallier).
M. Bonnet (Lucien-Alphonse-Firmin) (Maison Martin).
M. Bonnet (René) (Entreprise Daniel Rateau).
M. Borderie (Marcel) (Etablissements Barre, Mathieu et Passedat).
M. Bouchet (Marcel) (Entreprise Paul Aubrun).
M. Boudet (André) (Etablissements Flicoteaux, Boutet et Fleurot).
M. Bouilly (Alexandre) (Entreprise Perrière, Raguin, Beckrich).
M. Bourlier (Gustave-Eugène) (Etablissement L. Robin).
M. Bouteille (François) (Entreprise Ronteix et Lafont).
M. Boutemy (Louis-Francis) (Ateliers Moisant-Laurent-Savey).
M. Bouyer (Maurice) (Ateliers Schwartz-Hautmont).
M. Breton (Jules-Alfred) (Société anonyme des Anciens établissements Borderel et Robert).
M. Briard (Augustin) (Société anonyme Busigny frères).
M. Buchet (Alexis) (Entreprise Buffet et Cie).
M. Cabrespine (Antonin) (Entreprise A. Laubeuf).
M. Cadoul (Lucien-Louis) (Entreprise A. Laubeuf).
M. Calier (Léon) (Maison A. Ruhlmann).
M. Calomine (Julien) (Entreprise Max Renaud).
M. Carlesimo (Onorio) (Etablissements Darras et Jouanin).
M. Carrier (Auguste-Marius) (Entreprise A. Lemoné).
M. Cavanna (Andréa) (Maison Labesse).
Mme Calmont, née Marchal (Louise-Ismérie) (Anciens établissements Siégel et Stockman réunis).
M. Chambenoit (André-Eugène) (Entreprise Hyacinthe Carot).
M. Chansioux (Georges-Henri) (Etablissements Jacquemet et Mesnel).
M. Chanteau (Théophile-Louis) (Etablissements Hiégel et Cie).
M. Charazac (Edouard) (Anciens établissements Victor Simon).
M. Charrière (Georges) (Société des Anciens établissements E. Foret).
M. Chavant (André) (Société Soulumier, Gidoin, Léger et Cie).
M. Chouzenoux (Maurice-Henri-Louis) (Société Beuzon, Sudron, Rainteau et Cie).
M. Chrétien (Alfred-Joseph) (Maison Brédy et Cie).
M. Cibot (Emile) (Entreprise Paul Goudergues).
Mme Classe, née Compain (Louise-Virginie) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).
M. Clause (André-Philippe (Compagnie générale de constructions de fours).
M. Collinet (Marcel-Napoléon) (Société A. Martin et Cie).
M. Cormier (Pierre) (Entreprise Berger et Cie).
M. Coudouel (Auguste-Albert) (Société « Bétons armés Hennebique »).
M. Couillet (Marcel-Eugène) (Société Dumont-Roty et fils).
M. Coupat (Eugène-Gaspard) (Société Beuzon, Sudron, Rainteau et Cie).
M. Cretelle (Lucien-Jules) (Entreprise Quillery).
M. Crignon (Victor-Honoré-Prosper) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Dailly (Ulysse-Alexandre-Modérant) (Entreprise Couvreur [Henri]).
M. Dalot (Auguste-Clément) (Ateliers Schwartz-Hautmont).
M. Damas (Louis-Jérosime-Arsène) (Société anonyme des Anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Daube (Henri-Albert) (Etablissements Forget, Garnier).
M. Daufresne (Louis-Frédéric-Robert) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).
M. David (François-Pierre-Marie) (Société anonyme Le Terrazolith).
M. Debert (Hector-Désiré-Charles) (Société « Bétons armés Hennebique »).
M. de Blecker (Désiré-Cyrille) (Maison Philippe Monduit).
M. Decoberl (Raoul-André) (Société Constructions Edmond Coignet).
M. Delafoy (Marcel) (Entreprise Paul Rouveau).
M. Delplanque (Robert-Edmond) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Demaisonneau (François-Hilaire) (Société parisienne des sciures).
M. de Meuleneire (Charles-Louis) (Société anonyme Fours Picard).
M. Dentz (Georges-Henri) (Maison E. Dardel).
M. Derouet (Fernand-Louis-Constant) (Société Nessi frères et Cie).
M. Desbordes (Louis) (Société Dumont et Besson).
M. Desruelles (Robert-Léon) (Compagnie Paul Piketty).
M. Devries (Henri) (Etablissements Gentil et Bourdet).
M. Dionneau (Jules-Auguste) (Société Rousseau).
M. Draghi (Iréné) (Etablissements E. Daniel).
M. Dubout (Silvain) (Entreprise Perrière, Raquin, Beckrich).
M. Dufaud (Victor-Pierre) (Maison Alfred Hiégel et Cie).
M. Dupré (Louis-Ferdinand) (Société anonyme Grouvelle Arquembourg).
M. Duthel (Lucien) (Etablissements Darras et Jouanin).
M. Eggenspieler (Joseph) (Maison Larcher).
M. Egger (Pierre) (Société « Routes Assainissement »).
M. Escouffier (Arnould-Emile) (Etablissements R. Meunier).
Mme Félix, née Morlet (Angèle-Valentine) (Etablissements Jacquemet et Mesnet).
Mme Ferdinand, née Paupert (Suzanne-Fernande) (Société Pavy frères).
M. Fermigier (Pierre) (Entreprise A. Lemoue).
Mlle Feuteunan (Marie-Gabrielle) (Maison Boutet [Emmanuel]).
M. Fievet (Georges-Alfred) (Société Beuzon, Sudron, Rainteau et Cie).
M. Flamier (Louis-Eugène-Auguste) (Société Mignard, Léger et Cie).
M. Fluteau (Gabriel-Gustave) (Entreprise Perrière, Raquin, Beckrich).
M. Foiry (René-Bernard) (Maison Peretti Lucien).
Mlle Fontaine (Yvonne) (Etablissements René Zaniroli).
M. Forret (Marcel-Emile) (Etablissements Jacquemet et Mesnet).
M. Frillet (Eugène-Lucien) (Société anonyme des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Furet (Eugène-Gilbert) (Entreprise Perrière, Raquin, Beckrich).
M. Gallaix (Daniel-Jean) (Entreprise Lafond).
M. Garcin (Georges) (Maison Labesse).
M. Garot (Georges-Jules) (Entreprise Hyacinthe Garot).
M. Gasnier (Maxime-Lucien) (Entreprise Rameix).
M. Gaurin (Joseph - Florent - Roger) (Etablissements Bancel et Choisel).
M. Gilbert (René) (Entreprise Saignat).
M. Giordano (François-Paul-Secondo) (Société Allioli fils).
M. Gosley (Marcel) (Société métallurgique du Centre).
M. Gouhier (Paul-Louis) (Maison Emmanuel Boutet).

M. Greffeuille (Marcel-Jules-Etienne) (Compagnie Paul Piketty).
M. Grelaud (Paul) (Entreprise Saignat).
M. Grinberg (Georges-Louis) (Maison L. Perin).
M. Grison (Eugène-Victor) (Etablissements Lagneaux).
M. Grollier (Ernest-Louis) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Guignon (Frédéric) (Etablissements A. Bombois et Cie).
M. Guilbert (Charles-Julien) (Compagnie Paul Piketty).
M. Guillemot (Camille) (Société Dumont et Besson).
M. Guillon (Paul) (Etablissements Henri Niepce).
M. Guillot (Delphin-Alexandre) (Société Huguet et Cie).
M. Haller (Maurice-Eugène-Jules) (Maison Emmanuel Boutet).
M. Haras (François-Eugène) (Etablissements Schmid, Bruneton et Morin).
M. Henry (Fernand-Henri) (Anciens établissements Siégel et Stockman réunis).
M. Hien (Marceau) (Ateliers Moisant, Laurent, Savey).
M. Jacquet (Marcel-Pierre) (Anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Jampierre (André) (Société parisienne de sciures).
M. Jarry (Eugène) (Entreprise Guyot).
M. Javoy (Dioclès-Léon-Kléber) (Maison Rodron Georges).
M. Joblin (Gaëtan-Roland) (Société anonyme Grouvelle Arquembourg).
M. Joly (André-Fernand) (Etablissements Bancel et Choiset).
M. Joly (Paul-Laurent) (Société des établissements H. Bompaire).
M. Juery (Marcel-François) (Etablissements J. Zelli).
M. Julien (Pierre) (Etablissements Vignal et Bodner).
M. Keller (Marcel-Charles) (Société anonyme des anciens établissements Michon-Pige et Peigne).
M. Kernivinen (Charles-Camille) (Maison Robin).
M. Labergere (Clément-Auguste) (Maison Roger Lesgonarres).
M. Labarrere (Jean-Edouard) (Société anonyme des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Lafon (Armand) (Etablissements Jaquemet et Mesnet).
M. Laforest (Baptiste) (Etablissements A. Marlin et Cie).
M. Lardeau (Joseph-Victor) (Entreprise Georges Cante).
M. Laurent (Séraphin) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).
M. Leclerc (Robert-Roger-Jean) (Entreprise Maupaté).
M. Leconteux (Louis-Marie-Emile) (Entreprise Pradeau et Morin).
M. Le Darchen (René-Auguste) (Etablissements Jaquemet et Mesnet).
M. Leduc (Pierre-Marie) (Etablissements Raoul Martinet).
M. Le Gouevec (Albert-Paul) (Entreprise Souillart et Cie).
M. Le May (Marcel) (Etablissements L. Robin).
M. Lemire (Georges-Louis) (Maison Ch. Fardeau).
M. Le Moene (Louis-Marie) (Société Fours Picard).
M. Lenclume (Paul-Auguste) (Maison Leclaire, Boureau, Benoît et Cie).
Mlle Le Provost (Yvonne-Marguerite) (Anciens établissements Lang).
M. Lequenne (Henri-Noël) (Société Rousseau).
M. Lhuillier (Louis-Vincent-Ernest) (Société de pavage et des asphalles de Paris et l'Asphalte).
Mme Lombardi, née Nicol (Hortense-Françoise-Renée) (Etablissements Belzacq frères).
M. Losson (Eugène-Jean-Joseph) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).
M. Loubry (Henri-Louis) (Etablissements Laurent).
M. Mangin (Louis) (Société Beuzon, Sudron, Rainteau et Cie).
M. Marais (Maurice-Victor) (Etablissements E. Leblond et fils).
M. Marande (Léonard) (Entreprise A. Lemoné).
Mme Martin, née Barbe (Marie) (Compagnie générale de constructions de fours).
M. Martinon (François) (Société A. Hugonet et fils).
M. Mathieu (Emile) (Etablissements J. Zelle).
M. Mazoire (Roger-Eugène-Auguste) (Maison Philippe Monduit).
Mme Mazoire, née Cherouvrier (Joséphine-Augustine) (Maison Philippe Monduit).
M. Majane (Joseph-Elie-Germain) (Anciens établissements Michon, Pigé et Peigne).
M. Merlin (René-Léon) (Chambres syndicales du bâtiment).
M. Mesny (Robert) (Maison Leclaire, Boureaur, Benoit et Cie).
M. Meteye (Victor-René) (Entreprise Daniel Rateau).
M. Meyer (Joseph) (Maison Buffet et Cie).
M. Monnot (Henri-Charles-Louis) (Etablissements Barre, Mathieu et Passedat).
M. Morenne (Georges-Louis (Société de pavage et des asphalles de Paris et l'Asphalte).
M. Morgny (Louis-Jean) (Etablissements R. Meunier).
M. Mouly (Firmin-Auguste) (Anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Osmont (Lucien-Jean) (Entreprise Mabille-Feron).
M. Paturaud (Albert) (Entreprise Saignat).
M. Patureau (Armand) (Entreprise A. Belage et Cie).
M. Payel (Raoul-Alexandre) (Société Kula).
M. Pean (Alfred-Francis-Marie) (Maison Louis Bernier).
M. Peron (Pierre-Louis) (Entreprise A. Laubeuf).
M. Perthuis (Désiré) (Etablissements Forget-Garnier).
M. Pesenti (Louis) (Etablissements F. Albertolli).
M. Petavit (Victor) (Entreprise Bolle).
M. Petit (Auguste-Félix) (Maison Leclaire, Boureau, Benoît et Cie).
M. Phuez (Alain) (Etablissements Sainrapt et Brice).
M. Piat (Victor-Gustave) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Pierrel (Raoul-Marie-Germain) (Etablissements G. Van Mullem).
M. Pinot (Georges-Charles) (Entreprise Bourgeois, Girardin et fils).
M. Piron (Edmond-Victor) (Entreprise A. Laubeuf).
M. Podevin (Eugène-Lucien-Joseph) (Entreprise Daniel Rateau).
M. Pognard (Ernest-Florentin-Augustin) (Entreprise Seuralite).
M. Poulain (Pierre-André) (Anciens établissements Siégel et Stockman réunis).
M. Poulet (René-Jean) (Société Dumont).
M. Predour (Louis-Augustin-Marie) (Entreprise Paul Baudry).
M. Prieur (Auguste-Jean) (Etablissements Tricotel).
M. Querbes (Eugène-Antonin) (Etablissements J. Zelli).
Mlle Quesnel (Hélène-Marguerite) (Société de distillation des combustibles et de construction de fours à coke « Disticoke »).
M. Quin (Alfred-Ernest-Adéodat) (Entreprise Nier).
M. Redon (André-Frédéric) (Entreprise Hyacinthe Garot).
M. Richard (Pierre) (Compagnie de constructions générales et de travaux publics).
M. Rigaud (André-René) (Entreprise Balency et Schuhl).
M. Roger (Auguste) (Etablissements L. Robin).
M. Rombaut (Paul) (Entreprise Lucien Aubrée).
M. Rosengard (Markus) (Société bétons armés Hennebique).
M. Rousselle (Georges-Marcel) (Etablissements Velluet et fils).
M. Rouve (Georges-Emile-Gabriel) (Maison L. Parion).
M. Ruault (Pierre) (Ateliers Moisant-Laurent-Savey).
M. Sangnier (Fernand-Jean-Louis) (Etablissements Laurent).
M. Sansamat (Vital-Robert) (Entreprise Campenon-Bernard).
M. Sarrazin (Pierre-Hipolyte-Anatole) (Compagnie Saint-Quentinoise de construction).
M. Scherrer (Jean-Georges) (Maison Ph. Monduit).
M. Segers (Lucien-Emile) (Société anonyme « Fours Picard »).
M. Syrieix (André) (Société anonyme chauffage).
M. Taillandier (Lucien-René-Louis) (Etablissements Jomain Fils et Cie).
M. Tallaire (Pierre (Entreprise Eug. Bouchenoir et ses fils).
M. Tate (Jean) (Etablissements Verboom et Durouchard).
M. Tixier (Joseph-Albert) (Société Carret frères et Haillot).
M. Toupet (Georges-Léon) (Société anonyme des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Toupet (Marcel-Florent) (Société des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Toupet (Maurice-Lucien) (Société des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Trompette (François-Emile) (Etablissements Melfini).
M. Van den Berghe (Joseph-François) (Société P. Coutant et fils).
M. Vaquin (Pierre-Marie) (Société Vaquin et Guymont).
M. Vaucanson (Félix-Philippe) (Société André Goupy et fils).
M. Venot (Maurice) (Entreprise Balas, Mahey et Cie).
M. Verdier (René-Louis-Jules) (Société parisienne de sciures).
M. Verdrau (Alexis) (Etablissements Jaquemet et Mesnet).
M. Vergne (Henri-Jean-Baptiste) (Etablissements Belzacq frères).
M. Vernede (Léonce-Hippolyle) (Maison Feist).
Mlle Vesperini (Marie-Isabelle) (Maison Desagnat).
M. Vialis (Anselme-Fernand) (Maison Labesse).
Mlle Vidal (Jeanne) (Société Georges Guéneau et fils).
M. Vignaud (Léon-Charles) (Entreprise Jean Darnat).
M. Vitry (Auguste-Georges) (Etablissements Paul Imbert et Cie).
M. Warconsin (Honoré-Victor) (Etablissements Baudet, Donon et Roussel).

SEINE-INFERIEURE

M. Gallo (Pierre-Charles-Antoine) (Constructions Edmond Coignet).
M. Nucibella (Pierre), ferrailleur (Etablissements Coignet).

SEINE-ET-MARNE

M. Spoerndle (Léon-Ulhart) (Entreprise Boureau, Benoit et Cie).
M. Dewinne (Jean-Emile) (Entreprise Boureau, Benoit et Cie).
M. Labat (Paul-Adolphe) (Etablissements J. Zelli).

SEINE-ET-OISE

M. Adam (Louis-Marius) (Etablissements Forget Garnier).
M. Apruzzese (Raphaël) (Entreprise Camosso).
M. Attrazic (Théophile) (Maison A. Ruhlmann).
M. Beaumont (Henri-Jean-Pierre-François) (Maison Monduit Philippe).
M. Bernard (Gabriel-Laurent) (Compagnie Degaine frères et Cie).
M. Briastre (André-Edmond) (Etablissements Nithart).

M. Brigand (Paul) (Entreprise de maçonnerie Paul Coudergues).
M. Claude (René-Clément) (Société des établissements Tricotel).
M. Condamin (Pierre-Marie) (Entreprise Duvau et Noël).
M. Condray (Armand) (Maison Olmicia et ses fils).
M. Desplanches (Jean) (Etablissements Gentil et Bourdet).
M. Drouard (Emile-Léon-Alexandre) (Anciens établissements Victor Simon).
M. Ducreux (Maurice-Fernand) (Etablissements Louis Wallart).
M. Ducruet (Raoul) (Société coopérative des entrepreneurs de peinture).
M. Faucard (Eugène) (Maison Gautier et Ruffier-Méray).
M. Floquet (Paul-Alphonse-Henri) (Société anonyme Grouvelle Arquembourg).
M. Gavard (Félix) (Société Kula).
M. Girimont (Georges-Achille) (Maison Leclaire, Boureau, Benoit et Cie).
M. Jambilloux (Edouard-Lucien) (Entreprise Chapelle et Cie).
M. Lacour (René-Louis) (Etablissements Nithart).
M. Le Bellec (Victor-Yves) (Société anonyme des anciens établissements Borderel).
M. Lemperriere (Paul) (Etablissements Soule et Gontrand).
M. Lorin (Abel-Alphonse) (Société anonyme Diolé et Decloux).
M. Loronet (Fernand) (Société des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Mahe (Auguste-Yves-Marie) (Etablissements Mazetier).
M. Mayolle (Victor), ingénieur (Compagnie saint-quentinoise de constructions).
M. Mallard (Léon-Charles) (Société anonyme Diolé et Decloux).
M. Margerit (Georges-Louis) (Maison Beineix Roger).
M. Mollaert (Maurice) (Etablissements C. Van Mullem).
M. Moncel (André-Ludovic) (Société Diolé et Decloux).
M. Peyre (Léon) (Compagnie générale de constructions de fours).
M. Pierre (Joseph-Marie) (Entreprise Fradelle et fils).
M. Retrou (Emmanuel) (Société des anciens établissements E. Borderel et Robert).
M. Roger (Emile-François) (Entreprise E. Georget, G. et L.).
M. Sauterel (Henri) (Etablissements Sainrapt et Brice).
M. Sevestre (Maurice) (Société E. Goumy et fils).
M. Sotero (François) (Société d'exploitation des établissements Cledat).
M. Thioux (André-Emile) (Etablissements Flicoteaux, Boutet et Fleurot).
M. Vaissade (Henri-Jean) (Société Pergaz).

SOMME

M. Tillie (Etienne) (Société de constructions Coignet Edmond).

Art. 4. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés au *Journal officiel*, à la suite de la promotion normale du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 31 octobre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
GUY HOUIST.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;
Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;
A l'occasion d'une remise de décorations effectuée par le sous-préfet d'Issoudun, le 25 novembre 1950,

Arrête:

Article 1er. — Des médailles d'honneur du travail sont décernées aux personnes dont les noms suivent:

Rappel de la médaille de vermeil.

M. Besnard (Albert-Auguste), maître d'hôtel chez Mme la vicomtesse de Bonneval.

Médaille de vermeil.

M. Besnard (Albert-Auguste), maître d'hôtel chez Mme la vicomtesse de Bonneval.
Mlle Billardon (Edmée-Berthe), femme de chambre chez Mme la vicomtesse de Bonneval.

Médaille d'argent.

M. Besnard (Albert-Auguste), maître d'hôtel chez Mme la Vicomtesse de Bonneval.
Mlle Billardon (Edmée-Berthe), femme de chambre chez Mme la vicomtesse de Bonneval.

Art. 2. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les insignes métalliques aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés ultérieurement au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 10 novembre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
JACQUES DOUBLET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;
Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;
A l'occasion de la fête organisée par la chambre syndicale de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie, qui aura lieu à Paris le 2 décembre 1950, sous la présidence d'un membre du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Des médailles d'honneur du travail sont décernées aux employés et ouvriers dont les noms suivent:

Médaille soixantenaire.

SEINE-ET-OISE

M. Brut (Raoul-Joseph), joaillier dans la maison Lecomte, à Chennevières-sur-Marne.

Médaille rappel de vermeil.

SEINE

Mme Brugnot, née Faure (Lucie-Charlotte), employée aux écritures dans la maison Savard, à Paris.

SEINE-ET-OISE

M. Brut (Raoul-Joseph), ouvrier joaillier dans la maison Lecomte, à Chennevières-sur-Marne.
Mme Moesle, née Fève (Gabrielle-Augustine), contremaîtresse aux Etablissements Lucien Lemaître, à Presles.

Médaille de vermeil.

SEINE

M. Passenaud (Georges), voyageur de commerce à l'Orfèvrerie Saglier frères, à Paris.
M. Pogneau (Henri), orfèvre à la Société Boulenger, Raymond et Cie, à Créteil.

SEINE-ET-OISE

M. Brut (Raoul-Joseph), ouvrier joaillier dans la maison Lecomte, à Chennevières-sur-Marne.
Mme L'Hostis, née Niochet (Aline-Augustine-Angélina), vendeuse aux Etablissements Adrien Chobillon, à Argenteuil.
Mme Moesle, née Fève (Gabrielle-Augustine), contremaîtresse aux Etablissements Lucien Lemaître, à Presles.
Mlle Vassaux (Lucie-Joséphine), secrétaire dans la maison Brethiot, le Pecq.

Médaille d'argent.

SEINE

M. Couet (René-Clément), horloger à la Société Cartier, à Paris.
M. Courtin (Edmond), orfèvre à la Société Boulenger et Cie, à Créteil.
Mme Desirat, née Hansen (Alice), contremaîtresse au Etablissements André Giard, à Paris.
M. Desmont (Albert-Joseph), limeur à la Société Boulenger et Cie, à Créteil.
M. Germaine (Marie-Eugène), sculpteur-dessinateur à la Société Puiforcat, à Paris.
M. Labernardière (Charles), employé de commerce à la société anonyme Caplain-Saint-André, à Paris.

SEINE-ET-OISE

M. Bouchaudon (Henri-Aimé), employé dans la maison Cartier, à Albis-Mons.
M. Boudin (Charles), ouvrier joaillier à la société Cartier, à Plessis-Bouchard.
M. Brisson (Arthur-Alexis), argenteur à l'orfèvrerie Christofle, à Sarcelles.
M. Brut (Raoul-Joseph), ouvrier joaillier dans la maison Lecomte, à Chennevières-sur-Marne.
M. Couet (Maurice-Auguste), chef horloger à la société Cartier, à Gournay-sur-Marne.
M. Driancourt (Auguste-Louis), reperceur à l'orfèvrerie Christofle, au Thillay.
M. Edouard (Abel-Henri), ajusteur outilleur à l'orfèvrerie Christofle, à Argenteuil.
M. Frilley (Henri-Louis), chef de service à l'orfèvrerie Christofle, à Bessancourt.
M. Froment (Camille-Jules), préparateur commercial à l'orfèvrerie Christofle, à Vaujours.
M. de La Fuente (André), planeur à l'orfèvrerie Christofle, à Soisy-sous-Montmorency.
M. Guillot (Léon), employé de commerce à la société Chaumet et Cie, à Conflans-Sainte-Honorine.
M. Leclercq (Charles-Clovis), plombier chaudronnier à l'orfèvrerie Christofle, à Frepillon.
M. Lucas (Albert), garçon de recettes à l'orfèvrerie Christofle, à Arnouville-lès-Gonesse.
M. Mascre (Jules), magasinier à l'orfèvrerie Christofle, à Saint-Leu-la-Forêt.
M. Paulus-Lemoine (Paul), chef outilleur aux Etablissements André Giard, à Taverny.
M. Peclet (Louis), sertisseur aux Etablissements Ch. Garnier, à Sevran.
M. Roy (Louis), recuiseur à la société anonyme Caplain Saint-André, à Aulnay-sous-Bois.
M. Toussaint (Louis-Désiré), garçon de magasin à la société J. Dusausoy et Cie, au Blanc-Mesnil.
Mlle Vassaux (Lucie-Joséphine), secrétaire dans la maison Brethiol, au Pecq.

Art. 2. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés ultérieurement au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 15 novembre 1950.

PAUL BACON.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;

A l'occasion de la fête organisée par la fédération française des sociétés d'assurances, qui aura lieu vers le 15 décembre 1950, sous la présidence d'un membre du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Le rappel de la médaille d'honneur du travail en vermeil est décerné aux employés dont les noms suivent:

LOIRET

M. Griet (Salomon-Louis), employé dans la maison L'Orléanaise, à Orléans.

SEINE

M. Arland (Henri), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière-Transports, à Paris.
M. Dheu (Charles-Camille), chef de service à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Nanterre.
M. Gutel (Ernest-Charles), ex-fondé de pouvoir à The Liverpool et London et Globe Insurance Company Limited, à Paris.

Art. 2. — La médaille d'honneur du travail en vermeil est décernée aux employés dont les noms suivent:

EURE-ET-LOIR

M. Alexandre (Henri), comptable à l'entreprise d'assurances La Mutuelle percheronne, à Nogent-le-Rotrou.
M. Brugier (Abel-Eugène), fondé de pouvoir retraité à la Royal Insurance Company Limited, à Châteaudun.

INDRE

M. Guesnard (Henri-Alexandre), inspecteur à la société d'assurances La Mutuelle de l'Indre, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Queneau (Gaston), inspecteur retraité à la société d'assurances La Mutuelle d'Indre-et-Loire, à Tours.

LOIRET

M. Dumuis (Marcel-Pierre), employé dans la maison L'Orléanaise, à Orléans.
M. Griet (Salomon-Louis), employé dans la maison L'Orléanaise, à Orléans.
M. Strentz (Daniel-Charles), employé dans la maison L'Orléanaise, à Fleury-lès-Aubrais.

SARTHE

M. Farcy (René-Joseph-Jules), chef de service de la Mutuelle générale française vie, au Mans.
M. Foucault (Eugène-Louis), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Guillochon (Louis-Henri-Charles), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Leguennec (Jean-Henri-Louis), chef de service adjoint à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.

SEINE

M. Arland (Henri), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Besnard (Gustave-Auguste), inspecteur aux compagnies d'assurances La Paternelle, à Paris.
M. Belille (Henri-Louis), ex-chef de bureau de Paris de Royal Assurance Company Limited, à Paris.
M. Broscherel (Eugène-Joseph), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Nationale vie, à Paris.
M. Buis (Henri-Emile), agent de maîtrise à la compagnie du Soleil, à Paris.
M. Chaumereuil (Antonin-Yvan), inspecteur principal à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
Mme Chauveau, née Duplaix (Rose-Marguerite), concierge à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
M. Coulloy (Henri-Lucien), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.
M. Crosnier (Roger-Arthur), comptable à la Caisse mutuelle d'assurances des agriculteurs de France, au Pré-Saint-Gervais.
M. de Lourdes de Marlignac (Marie-Dieudonné-Célestin), employé à la société La Capitalisation, à Vitry-sur-Seine.
M. Derouin (Emile), chef comptable à la compagnie d'assurances La Savoyarde, à Paris.
M. Dheu (Charles-Camille), chef de service à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Nanterre.
M. Dubuisson (Georges), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Urbaine, à Paris.
M. Dufossé (Adrien-Marie), agent de maîtrise à la compagnie du Soleil, à Paris.
M. Faller (Charles-Emile), employé de bureau à la compagnie d'assurances sur la vie, à Paris.
M. Gilbert (Marcel-Aristide-Joseph), directeur conseil à la compagnie d'assurances La Confiance, à Paris.
M. Gutel (Ernest-Charles), ex-fondé de pouvoir à The Liverpool et London et Globe Insurance Company Limited, à Paris.
M. July (Paul-André-Philippe), directeur à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.
M. Lebelle (Sigisbert-Jullien), à la Royal Insurance Company Limited, à Paris.
M. Lefebvre (Maurice-Joseph-Gustave), employé à la Compagnie du Soleil, au Perreux-sur-Marne.
M. Lemay (Eugène-Louis), employé à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Osmont (Adolphe-Victor), directeur général de la compagnie d'assurances Les Associations mutuelles le Conservateur, à Paris.
M. Piquet (Marie-Pierre-André), employé à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Levallois-Perret.
M. Remise (Henri-Edouard-Maurice), chef de section à la compagnie d'assurances La Nationale, à Villemomble.
M. Soliman (Marcel-Louis), agent de maîtrise à la Compagnie du Soleil, à Paris.
M. Voisenat (Eugène), employé à la Compagnie d'assurances générales, à Cachan.

SEINE-ET-OISE

M. Daniel (Laurent), agent de maîtrise à la compagnie La Nationale, le Raincy.
M. Davière (Lucien), chef de service à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Versailles.
M. Fuller (René-Charles), chef adjoint à la compagnie L'Union, à Deuil.
M. Laurent (Louis-Julien), chef de service à la Société suisse d'assurances accidents Winterthur, au Vésinet.
M. Lorillon (Lucien-Georges), secrétaire général à la compagnie d'assurances La Confiance, à Enghien-les-Bains.

DEPARTEMENT D'ALGER

Mlle Cousin (Suzanne), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Paix, à Alger.
M. Morales (Michel), sous-chef de service à la compagnie d'assurances L'Afrique française, à Alger.
M. Pinard (Alfred), chef de division à la compagnie d'assurances L'Afrique française, à Alger.
M. Sorba (Dominique), sous-chef à la Compagnie d'assurances contre l'incendie et les exploitations, à Alger.

Art. 3. — La médaille d'honneur du travail en argent est décernée aux employés dont les noms suivent:

EURE-ET-LOIR

M. Brugier (Abel-Eugène), fondé de pouvoir retraité à la Royal Insurance Company Limited, à Châteaudun.

GARONNE (HAUTE-)

M. Duffar (Sylvain-Victor), inspecteur général à la société d'assurances Le Phénix, à Toulouse.
M. Woltz (Roger-Emile), inspecteur du cadre à la compagnie générale d'assurances Rhin et Moselle, à Toulouse.

INDRE

M. Lamy (Edmond), employé à la société d'assurances La Mutuelle de l'Indre, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Messant (Maurice-Arsène), inspecteur à la société d'assurances La Mutuelle d'Indre-et-Loire, à Tours.
Mlle Sécheresse (Germaine), sous-chef de service à la société d'assurances La Mutuelle d'Indre-et-Loire, à Tours.

LOIRET

M. Charenton (Armand), chef de service à la société La Mutuelle d'Orléans, à Orléans.
M. Henry (André), employé d'assurances à L'Orléanaise, à Mareau-aux-Prés.
M. Jeulin (Pierre-Marie-Auguste-Eugène), chef de service à L'Orléanaise, à Orléans.
M. Pavoine (Roger), chef adjoint de service à L'Orléanaise, à Orléans.
M. Philippe (Louis), sous-directeur à la société La Mutuelle d'Orléans, à Orléans.
M. Ranche (Charles), chef du contentieux à la société La Mutuelle d'Orléans, à Orléans.
Mlle Renault (Marguerite-Yvonne), agent de maîtrise à L'Orléanaise, à Orléans.

MAINE-ET-LOIRE

M. Gougaud (Charles-Julien-Marie), inspecteur général à la société d'assurances La Mutuelle générale française vie, à Angers.

MARNE

M. Thalot (Jean), directeur à la société La Caisse mutuelle du bâtiment et des travaux publics, à Reims.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Brossier (Abel-Adrien-Alexis), inspecteur du cadre à la Compagnie d'Assurances générales accidents, à Nancy.
M. Massonie (Louis-Jules-Henri), inspecteur à la Compagnie française Le Phénix, à Nancy.

NORD

M. Dedours (Léon-Désiré), employé à la Caisse fraternelle de capitalisation, à Lille.
M. Duye (Raymond-Louis), chef de esrvice à la compagnie d'assurances L'Industrielle du Nord, à Lille.
M. Herrengt (Paul-François), employé à la Caisse fraternelle de capitalisation, à Lille.
M. Loyez (Fernand-Charles), employé de bureau à la Caisse fraternelle de capitalisation, à Lille.

RHONE

M. Remenant (Louis-Marie), chef de service à la Compagnie française d'assurances sur la vie La Populaire, à Villeurbanne.

SARTHE

M. Ageorges (René-Marie), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Allain (Marcel), chef de esrvice à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Baffert (Joseph), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Bodin (Maurice-Léon-Francis), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Rennevault (Louis-Léon-Lucien), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Benoit-Gonin (Louis-Jules), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Boisrame (René-Léon), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Bourreau (Emile-Henri), chef de division à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Bourmault (Henri), fondé de pouvoir à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Bouttier (Félix-Robert-Henri), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Bry (Marcel-Jean), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Caillère (René-Paul-Armand), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Cathelineau (Roger), sous-chef de service à la Défense automobile et sportive, au Mans.
M. Chaignaud (Paul-Louis), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Charbonnier (Louis), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Chauveau (Kléber), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Chavand (Barthélémy), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Corbin (Fernand), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Courveaulle (Auguste-Joseph-Marie), chef de service à la Mutuelle française accidents, au Mans.
M. Cousin (Joseph-Léon-Constant), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Daunay (Gustave-Marie-Désiré), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents au Mans.
M. Dhervilly (Georges), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Doguet (Ferdinand-Paul), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Dolbeau (Louis-Jean), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Drouet (Eugène-Emile-Albert), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Drouin (Jean-Arthur-Marie-René), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Dubray (Louis-Charles), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Duval (Charles-René), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Farcy (René-Joseph-Jules), chef de service à la Mutuelle générale française vie, au Mans.
M. Ferré (Robert-Dieudonné), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Gillet (Alphonse-René), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Goualard (Rodolphe-Alexandre), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Grelet (Georges-Adrien), chef de service adjoint à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Gueniffey (Fernand-Henri), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.

M. Guillochon (Louis-Henri-Charles), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Hantraye (Jules-Victor), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Hardouin (Eugène), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Hoguet (François-Auguste), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Huard (Charles-Pierre), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Husset (Edouard-Auguste), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Jouvion (Jean-Raymond), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
Mme Lamothe, née Cosquer (Marie-Thérèse), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Launay (Auguste-Pierre), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Lemonnier (Kléber-Fernand), chef de service adjoint à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Lemonnier (Robert-Charles), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Lenormand (Gaston-Marc-Georges), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Leroy (Norbert), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Lefondal (Roger-Daniel-Yvon), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Loiseau (Roger-Pierre-René), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Marchet (Etienne-André), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
Mlle Ménager (Jeanne), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française vie, au Mans.
M. Mereaux (Pierre-André), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Mevel (Emile-Marie), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Mézière (Alexandre), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Ortega (Michel), chef de division à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Palud (Michel-Jean-Marie), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Philouze (Romain-Jean-Marie), chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Poulain (Henri-Félix-Joseph), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Poulain (Maurice-Alexandre), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Ragot (Raymond-Georges), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Rhode (Léon-Alexandre), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Roger (Arthur), inspecteur à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
Mlle Rouy (Renée), sous-chef de service à la Défense automobile et sportive, au Mans.
M. Sanguy (Eugène-Arthur-Jean-Marie), chef de service adjoint à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Teille (Ivan), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Thommeret (André-Pierre-Paul), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Toutée (Edmond-Louis-Henri), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Vannier (Marcel-Auguste-René), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.
M. Vayer (René-Pierre-Albert), agent de maîtrise à la Mutuelle générale française accidents, au Mans.

SEINE

M. Addor (Camille-Edouard), sous-directeur à la compagnie Helvetia accidents, à Paris.
M. Agostini (René-Antoine-Julien), chef de service à la société d'assurances La Séquanaise vie, à Paris.
M. Albertini (Marc), chef du personnel à la compagnie d'assurances La Concorde, à Clichy.
M. Angelloz-Nicoud (Marius), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Abeille accidents, à Nogent-sur-Marne.
M. Antoine (Marcel), chef de service à la compagnie d'assurances Yorkshire, à Nogent-sur-Marne.
M. Arland (Henri), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière-Transports, à Paris.
M. Aureau (Georges-Félix), sous-chef à la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie et les explosions, à Paris.
M. Auvrignon (Francis-Arthur), employé à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Vincennes.
M. Barau (Louis-Ernest), chef de service à la Compagnie française du Phénix, à Paris.
M. Bavart (Marcel-Léon), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
Mme Bazin, née Magnen (Madeleine), employée d'assurances à la compagnie La Providence, à Paris.
M. de Blanquet de Rouville (Marie-Henri), fondé de pouvoir à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Beaumont (Pierre), sous-directeur à la compagnie d'assurances La Foncière-Transports, à Paris.
Mme Berion, née Fontenelle (Jenny), sténodactylographe à la compagnie d'assurances L'Abeille accidents, à Paris.
M. Besnard (Gustave-Auguste), inspecteur aux compagnies d'assurances La Paternelle, à Paris.
M. Béthune (Gaston-René), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Nationale, à Antony.
M. Betille (Henri-Louis), ex-chef de bureau de Paris de Royal Insurance Company Limited, à Paris.
Mme Bigourdan, née Saintignan (Françoise-Augustine), employée de bureau à la Compagnie du Soleil, à Paris.
M. Blancard (Gabriel-Louis), employé à la compagnie d'assurances La Providence, à Paris.
Mme Bonnard, née Chalmandrier (Henriette), sous-chef de service à la société Mutuelle d'assurances des chambres syndicales du bâtiment et des travaux publics, à Montrouge.
M. Bonnel (André-René), agent de maîtrise à la Compagnie générale d'assurances contre l'incendie et les explosions, à Paris.
M. Bosc (Jean-Maurice), directeur à la société d'assurances mutuelles La Cérès, à Paris.
M. Boscal de Reals-Mornac (Henry-Jules-François), employé de bureau à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
M. Boudard (Henri-Paul-François), chef du personnel à la compagnie d'assurances La Foncière-Transports, à Paris.
M. Boulanger (Fernand-Raymond), chef de service à la compagnie d'assurances Le Patrimoine, à Paris.
M. Bourcier (Georges-Joseph-Clément), inspecteur général de la Mutuelle générale vie, à Paris.
Mlle Bourdeau (Henriette-Marcelline), borderaliste assistant statisticien aux compagnies d'assurances Le Monde, à Paris.
M. Boyer (François-Marie-Lucien), chef de service au Syndicat général de garantie des chambres syndicales du bâtiment et des travaux publics, à Choisy-le-Roi.
M. Boyer (Yves-Paul), sous-chef à la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie et les explosions, à Paris.
M. Brion (Pierre-Auguste), garçon de bureau à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Bry (Jean-Victor), chef adjoint à la compagnie d'assurances L'Abeille accidents, à Paris.
M. Cagy (Gaston-Théodore-Auguste), chef de service à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
Mme Capillon, née Touret (Simonne-Eugénie), chef adjoint à la Compagnie d'assurances générales, à Paris.
M. Carbon (Eugène-Marcel-Pierre), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Carre (Serge-Laurent-Bernard), chef adjoint de service à la compagnie L'Union, à Alfortville.
M. Caruelle (Georges-Julien), chef adjoint de service à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Cazelles (Gilbert-Henri), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Cedelle (Emilien), sous-chef à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.
M. Chapuis (Edmond-Georges), chef adjoint à la compagnie d'assurances Yorkshire, à Vincennes.
Mlle Charle (Marguerite-Laurencie), employée à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Paris.
M. Chaumereuil (Paul-Roger), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Nationale, à Villemomble.
Mme Chauveau, née Duplaix (Rose-Marguerite), concierge à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
M. Chigot (Charles-Joseph), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances générales, à Paris.
Mme Cioppi, née Lemoine (Emma-Marie), employée à la société anonyme La Foncière capitalisation, à Paris.
M. Claverie (André-Vincent), sous-chef de service à la Mutuelle générale française accidents, à Paris.
M. Coindre (Paul-Edouard-Marcel), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Colnard (Gaston-René), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Union, à Thiais.
M. Costes (Léon-Firmin-Toussaint), garçon de recettes à la Réunion française et Assurances universelles réunies, à Paris.
M. Cosle (Marin-Armand), fondé de pouvoir à la société anonyme d'assurances L'Océanide, à Paris.
M. Cousteix (François), employé à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Couturier (Roger-Hubert-Camille), directeur à la Compagnie d'assurances du Soleil, à Paris.

M. Dadu (Edme-Léon), chef de service à la Caisse mutuelle d'assurances des agriculteurs de France, à Paris.

Mlle Dalbiez (Blanche-Alice), employée à la Compagnie française du Phénix, à Paris.

M. Danguy des Desserts (Raymond), employé à la Compagnie d'assurances générales, le Perreux-sur-Marne.

M. Dauthuille (Henri-Eugène), sous-chef à la compagnie d'assurances La Concorde, à Bois-Colombes.

Mme Debeze, née Moreau (Laure), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Populaire, à Paris.

M. Delavoipierre (Louis-Barthélemy), inspecteur à la compagnie d'assurances Yorkshire, à Fontenay-sous-Bois.

Mlle Delcors (Henriette-Victorine), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Foncière, à Paris.

M. Delobel (Jules-Joseph), garçon de bureau à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Neuilly-sur-Seine.

Mme de Martino, née Baudry (Odette-Victorine-Marie), chef de service à la compagnie d'assurances Le Devoir, à Paris.

M. Derouet (Maurice-René-Paul), chef de division à la compagnie La Nationale, à Paris.

M. Descouture (Louis-François), huissier à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Dubuis (Henri-Antoine), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Confiance, à Paris.

M. Dufosse (Maurice-Louis-Marcel), employé à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.

Mme Dumont, née Simonet (Marie-Annette), sous-chef de service à la société La Séquanaise vie, à Fontenay-sous-Bois.

M. Dupin (Albert-Pierre), agent de maîtrise à la Compagnie du Soleil, à Neuilly-sur-Seine.

M. Dupont (Joseph-Pierre-Ferdinand), chef de service à la société La Séquanaise-vie, à Paris.

M. Durand (Auguste-Henri-Ernest), employé à la compagnie La Paix, à Clichy.

M. Desurmont (Gaston-Léon-Joseph), agent de maîtrise à la compagnie L'Union, à Paris.

M. Etienne (René), inspecteur à la compagnie La Nationale, à Paris.

M. Faugeras (Jean-Baptiste), brigadier des garçons de bureau à la Compagnie du Soleil, à Paris.

M. Favy (Marcel-Laurent), sous-chef de service à l'Association générale des compagnies d'assurances contre les accidents, à Bois-Colombes.

M. Francon (Henri-Justin), inspecteur du cadre à la Société Winterthur, à Asnières.

M. Froger (Pierre-Félicien), chef de contentieux à la Défense automobile et sportive, à Bois-Colombes.

M. Gaudinière (Arsène-Eugène-Victor), sous-directeur général à la Compagnie d'assurances Le Travail, à Fontenay-sous-Bois.

M. Geibel (Raymond-Charles), employé à la compagnie d'assurances La Nationale, à Montreuil.

Mme Gibassier, née Latour (Suzanne-Marie), employée à la compagnie d'assurances La Métropole, à Malakoff.

M. Girard (Alphonse-Auguste), garçon de bureau à la Compagnie générale d'assurances contre les accidents, l'incendie et les risques divers, à Paris.

M. Girard (Claudius-Paul), chef adjoint à la Compagnie générale d'assurances contre les accidents, l'incendie et les risques divers, à Bois-Colombes.

M. Giraudet (Charles), employé à la société La Capitalisation, à Charenton.

Mlle Gourdon (Marguerite-Léa), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Paternelle, à Paris.

M. Gourlier (Pierre-Auguste-Charles), inspecteur du cadre à la Compagnie d'assurances générales, à Paris.

Mlle Gramin (Renée-Marguerite), employée à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.

M. Grayon (François-Joseph), sous-chef à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

Mlle Grimond (Thérèse-Solange-Marie), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Réunion française et Compagnie d'assurances universelles réunies, à Paris.

Mme Grondin, née Deleuze (Fernande-Herminie), employée à la compagnie d'assurances La Savoyarde, à Paris.

Mme Gueraud, née Sceurot (Louise-Léonie), chef de service contentieux à la Norwich Union Life Insurance Society, à Paris.

Mme Guerin (Georgette-Yvonne), rédactrice à la Compagnie française du Phénix, à Asnières.

M. Guerin (Léon-Alexandre), ex-chef de division à la Caisse industrielle d'assurance mutuelle, à Paris.

M. Gutel (Ernest-Charles), ex-fondé de pouvoir à The Liverpool et London et Globe Insurance Company Limited, à Paris.

M. Haas (Georges-Marie), sous-chef à la Compagnie du Soleil, à Asnières.

M. Hallouin (Georges), employé à la Compagnie d'assurances générales, à Paris.

M. Hamon (Jean-François), brigadier-chef à la société L'Urbaine capitalisation, à Paris.

M. Hebert (Henri-Albert), employé à la compagnie d'assurances La Providence, à Colombes.

M. Heil (André-Albert-Eugène), sous-chef à la Compagnie d'assurances, à Fontenay-sous-Bois.

M. Henninger (Maurice-Emile), fondé de pouvoir à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Hervé (Maurice-Joseph-Camille), agent de maîtrise à la Compagnie du Soleil, à Paris.

Mme Hochet, née Picaud (Suzanne-Jeanne), sténodactylographe à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.

M. Honoré (Isidore-Joseph), ex-employé à The Liverpool et London et Globe Insurance Company Limited, à Paris.

Mme Jacquet, née Iche (Odette-Emilienne), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Confiance, à Paris.

M. Jambaque (Edouard-Avelin-Antoine), vérificateur-comptable à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Nanterre.

Mlle Jamoneau (Françoise-Marie-Josèphe), concierge à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.

M. Jaubert (Eugène-Albert), concierge à la Compagnie française du Phénix, à Paris.

M. Jeannin (Roland), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Jos, chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.

M. Junker (Emile-Félix), sous-brigadier de recettes à la Compagnie d'assurances L'Union, à Puteaux.

Mme Labonde, née Ervet (Augustine), employée à la Compagnie d'assurances générales incendie, à Paris.

Mme Labous, née Leroy (Julienne), employée d'assurances à la Compagnie L'Abeille, à Paris.

M. Laigre (Louis-Marie), employé à la Compagnie d'assurances L'Abeille, à Paris.

M. Lalande (Gaston-René), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances Le Secours, à Paris.

M. Lambert (René-Félix-Achille), technicien à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Paris.

M. Lascoux (Pierre-Jules), chef de service à la Compagnie d'assurances La Concorde, à Paris.

M. Lasselin (Georges), fondé de pouvoirs à la Compagnie d'assurances La Foncière Transports, à Champigny-sur-Marne.

Mme Levaivre, née Menard (Marie-Alexandrine-Victorine), autorisateur préparateur à la Compagnie d'assurances Le Monde, à Paris.

M. Lebelle (Sigisbert-Julien), ex-employé à la Royal Insurance Company Limited, à Paris.

M. Lebrun (Emile-Eugène), médecin-chef à la Compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Le Brun (Léon-Jules), fondé de pouvoir à la Royal Insurance Company Limited, à Paris.

Mlle Leclerc (Marie-Hélène), agent de maîtrise à la Caisse industrielle d'assurance mutuelle, à Paris.

M. Lefebvre (Pierre-Antoine-Maurice), chef de division à la Compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Lefevre (Victor-Jacques), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances Le Secours, à Paris.

M. Legeleux (Georges), chef de service à la Compagnie d'assurances La Concorde, à Paris.

M. Lejeune (Auguste), calculateur de l'actuariat à la Compagnie d'assurances La Paix, aux Pavillons-sous-Bois.

Mlle Lemaire (Germaine-Alexandrine-Irma), employée à la Compagnie d'assurances La Paternelle, à Paris.

M. Le Maitre (Eugène), garçon de recettes à la Compagnie du Soleil, à Paris.

M. Leman (Albert), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Le Muet (Louis-Jules-Clément), employé à la société anonyme La Capitalisation, à Paris.

M. Lenhardt (Pierre-Joseph-Maurice), chef de division à la Compagnie du Soleil, à Paris.

M. Lenoir (Edouard-Robert), chef de division à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.

M. Levasseur (Eugène-Louis), sous-chef de service à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.

M. Libessart (Albert-Augustin), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.

M. Liotard (René-Eugène), employé à la Compagnie du Soleil, à Paris.

Mlle Lizeray (Suzanne-Marcelle), sous-chef de service à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.

Mme Loccident, née Pluyaud (Gabrielle-Andrée), sténodactylographe à la compagnie Greham Life Assurance Society Limited, à Paris.

M. Lucarain (Marcel), assureur à la société Mutuelle générale française, à Paris.

M. Machinet (Albert-Henri), employé de bureau à la Compagnie du Soleil, à Suresnes.

M. Mahé (Jean-François-Stanislas), employé d'assurances à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.

M. Maria (Jean-Baptiste-François-André), chef de service à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Marion (Léon-Victorien), chef de division à La Mutuelle générale française vie, à Paris.
Mme Martin, née Coutant (Pauline), employée de bureaux à la Société mutuelle d'assurances, à Vincennes.
Mlle Martin (Cléonisse-Marie), employée à la compagnie d'assurances Rhin et Moselle, à Paris.
M. Maurice (René-Alfred-Emile), inspecteur à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
M. Médard (Marcel), brigadier à la compagnie française Le Phénix, à Asnières.
M. Mercier (Henri-Maurice), directeur administratif à la société d'assurances La Vigilance, à Levallois-Perret.
M. Metzger (Charles), chef comptable à la société anonyme de Leseleuc et Cie, à Vitry.
M. Michel (André-Fernand), agent de maîtrise à la Caisse mutuelle d'assurances, à Paris.
M. Michel (Guillaume-Auguste), directeur adjoint à la Compagnie européenne de réassurances, à Paris.
M. Miens (Jean-Hubert), chef de service à la société La Séquanaise, à Bobigny.
M. Mirandelle (René), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances Le Patrimoine, à Paris.
M. Milton (Paul-Eugène-Louis), employé à la Compagnie du Soleil, à Sceaux.
Mme Mousset, née Duchemin (Pauline-Henriette-Angélina), calculateur en réassurances à la compagnie d'assurances Le Monde, à Paris.
M. Mozzanino (Charles), sous-chef de service à la compagnie d'assurances Yorkshire, à Paris.
M. Normand (Emile), concierge à la compagnie française Le Phénix, à Paris.
M. Pacon (Henry), inspecteur à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Pelot (Henri-Paul-Isidore), agent de maîtrise à la Compagnie du Soleil, à Paris.
M. Pérignon (Robert), chef de service à la société La Séquanaise, à Courbevoie.
M. Pernotte (Roger-Louis-Marie), inspecteur à la compagnie d'assurances La Confiance, à Paris.
M. Persault (Henri-Victor), sous-chef à la Compagnie du Soleil, à Paris.
Mlle Peyrouse (Madeleine-Céline), chef de division à la Caisse industrielle d'assurances mutuelles, à Paris.
M. Pierrieau (Léon-Georges-Auguste), inspecteur à La Mutuelle générale française, à Villemomble.
M. Pierrot (Charles-Henri), chef de service à la compagnie d'assurances Le Devoir, à Champigny-sur-Marne.
M. Pilot (Henri), employé à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Alfortville.
Mlle Pion (Lucie), dactylographe à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Planchet (Julien-Jean-Charles), chef comptable à la Compagnie d'assurances générales incendie, à Paris.
Mme Poirier, née Carias (Renée-Marie), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
M. Poirrier (Max-Gustave), agent de maîtrise à la société L'Assurance générale française, à Paris.
Mlle Polonceaux (Simone), sous-chef de bureau à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.
Mlle Pommier (Marcelle-Thérèse), comptable à la compagnie La Métropole, à Paris.
M. Portalis (Conrad), agent de maîtrise à la compagnie Le Patrimoine, à Colombes.
M. Prévost (Fernand-Henri), inspecteur à la société mutuelle La Cérès, à Neuilly-sur-Seine.
M. Prince (Joseph), garçon de bureau à la compagnie La Nationale, à Paris.
M. Radice (Armand-Victor), chef de service à la compagnie Helvétia, à Paris.
Mme Ramirez, née Barbe (Marie-Thérèse-Jeanne), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Rebreyend (Henri-André), employé d'assurances à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Paris.
Mlle Roulland (Germaine-Marie), mécanographe à la Compagnie européenne de réassurances, à Paris.
M. Rousseau (Marcel-Louis-Joseph), chef de service à la compagnie d'assurances La Nationale, à Paris.
M. Sarteur (Paul-Constant), chef de service à la compagnie d'assurances L'Union, à Paris.
Mlle Sermondadaz (Suzanne), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Paris.
Mme Sevastux, née Erout (Germaine-Marie-Henriette), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Paris.
M. Siegen (Nicolas-Paul), sous-directeur à la compagnie d'assurances Helvétia, à Paris.
M. Simon (Lucien) distributeur de courrier à la compagnie La Préservatrice, à Colombes.
M. Speir (Emile-Albert), employé à la Compagnie du Soleil, à Paris.
Mlle Thibaut (Irène-Marie-Thérèse), employée à la Compagnie française du Phénix, à Paris.
Mme Thiébaud, née Dame (Hélène-Désirée), employée de bureau aux compagnies d'assurances La Paternelle, à Paris.
Mlle Thomas (Madeleine-Jeanne-Héloïse), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Foncière transports, à Paris.
M. Villette (Etienne-André), ex-sous-chef comptable à The Liverpool et London et Globe Insurance Company Limited, à Paris.
M. Voyer (André-Eugène-Marie), directeur à la compagnie d'assurances Le Devo, à Paris.
M. Zanelli (Raymond-Louis-Antoine), chef adjoint à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Paris.

SEINE-INFERIEURE

M. Bérard (Jean-Marie-Félix), correspondancier au Comité des assureurs maritimes du Havre, au Havre.
M. Boivin (Maurice-René-Georges), sous-chef de bureau au Comité des assureurs maritimes du Havre, au Havre.
M. Brument (Marcel), caissier comptable au Comité des assureurs maritimes du Havre, à Montivilliers.

SEINE-ET-MARNE

M. André (René), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances générales, à Vaires-sur-Marne.
M. Breton (Robert-Théophile), sous-chef de service à la compagnie d'assurances La Nationale, à Meaux.
M. Butlin (Paul-Constant), directeur d'assurances au Syndicat de garantie de la charcuterie française, à Ozouer-le-Voulgis.
M. Chazelle (Edouard-Félix), inspecteur principal à la compagnie d'assurances sur la vie L'Urbaine, à Fontainebleau.
Mme Dutheil, née Huvier (Hélène-Mathilde-Marie), sous-chef de service à la compagnie d'assurances L'Union, à Pomponne.
M. Griffault (Robert), employé d'assurances à la Compagnie du Soleil, à Vaires-sur-Marne.
M. Ruet (Jean-Pierre-Antoine), agent de maîtrise comptable à la société d'assurances mutuelles de Seine-et-Marne, à Melun.

SEINE-ET-OISE

Mme Angot, née Geninazzi (Charlotte-Clotilde), dactylographe à la compagnie La Paternelle, à Montmagny.
M. Astruc (Firmin-Hilaire-Joseph), agent de maîtrise à la compagnie La Foncière incendie, à Brunoy.
M. Baeckeroot (Raoul-Alfred), guichetier à la Compagnie du Soleil, à Saint-Germain-en-Laye.
M. Baillon (Maurice), agent de maîtrise à la compagnie d'assurance L'Union, au Pecq.
M. Bancel (Maurice-Jean-Marie), agent de maîtrise à la compagnie d'assurances L'Abeille, à Sartrouville.
M. Beauchot (Paul-Eugène), sous-chef à L'Unité, à Eaubonne.
Mme Benoist, née Chapallaz (Andrée), codifieur à la compagnie d'assurances La Paix, à Rouilles.
Mme Berthucat, née Dupont (Berthe), employée à la compagnie d'assurances Le Monde, à Juvisy-sur-Orge.
M. Bireaud (Ernest), chef de division à la compagnie d'assurances La Métropole, à Rueil-Malmaison.
M. Braillard (Jules-Auguste), fondé de pouvoir à la compagnie La Paternelle, à Marly-le-Roi.
M. Brossard (Raymond-André-Louis), employé de bureau à la compagnie d'assurances Mélusine, à Franconville.
M. Caignard (Jean), chef de esrvice à la Compagnie d'assurances générales, à Saint-Leu-la-Forêt.
M. Corneau (Gustave), directeur général adjoint à la compagnie d'assurances La Populaire, à Viroflay.
M. Delfour (Maurice), employé à la Compagnie française du Phénix, au Raincy.
M. Desmarest (Félix-Gaston-Marie), inspecteur à la compagnie La Protectrice, à Sannois.
M. Duvivier (Henri), agent de maîtrise à La Réunion française, à Sevran.
M. Fegueux (Paul), chef adjoint à la compagnie d'assurances La Paternelle, à Franconville.
M. Grolleau (René), chef adjoint à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Viroflay.
M. Hardouin (André-Léon-Joseph), chef de division à la Séquanaise, au Vésinet.
Mlle Houi (Germaine-Eugénie), agent de maîtrise à la Yorkshire Insurance Company Limited, à Saint-Michel-sur-Orge.
M. Kvater (Lucien), inspecteur d'assurances à la Mutuelle générale française accidents, à Saint-Michel-sur-Orge.
M. Larsonneur (Alfred-Charles), sous-chef à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Noisy-le-Grand.

M. Leclerc (André-Alfred), garçon de bureau à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Vigneux-sur-Seine.

M. Lesne (Abel), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances L'Abeille accidents, à Sartrouville.

M. Maury (Jean-Baptiste-Paul), sous-chef de service à la Compagnie d'assurances générales accidents, à Sannois.

M. Pichon (Désiré), chef du service de comptabilité à la Compagnie d'assurances La Réunion française, à Conflans-Sainte-Honorine.

M. Renouf (Pierre-André-Félix), sous-chef de bureau à la Compagnie d'assurances générales, à Sucy-en-Brie.

M. Robin (André-Louis-Gabriel), sous-chef à la Compagnie d'assurances Le Secours, à Pontoise.

M. Rouzeau (Louis), employé de bureau à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Saint-Brice-sous-Forêt.

Mme Savre (Lucie), secrétaire à la Compagnie française d'assurances et de réassurances L'Unité, à Gonesse.

Mme Senatore, née Marin (Jeanne), employée de bureau à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, à Saint-Prix.

M. Vuillemet (Pierre), inspecteur administratif à la Mutuelle générale française accidents, à Conflans-Sainte-Honorine.

M. Volte (Auguste-Etienne), agent de maîtrise à la Compagnie d'assurances Le Patrimoine, à Sucy-en-Brie.

VAUCLUSE

Mlle Plat (Louise-Andrée), secrétaire à la Compagnie d'assurances Le Secours, à Avignon.

VIENNE

M. Huguet (Louis), inspecteur général à la Compagnie d'assurances L'Abeille, à Poitiers.

DEPARTEMENT D'ALGER

M. Medina (François), fondé de pouvoir à la Société Nord-Africaine de réassurances, à Alger.

M. Schmidt (Fernand), inspecteur à la Compagnie d'assurances L'Afrique française, à Alger.

M. Soulery (Emile), chef de service à la Compagnie d'assurances l'Afrique française, à Alger.

M. Ventre (Paul), chef de service à la Société nord-africaine de réassurances, à Alger.

Art. 4. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés ultérieurement au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 17 novembre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES DOUBLET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 15 mai 1948, instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu l'arrêté du 30 juin 1948, fixant les conditions d'application du décret susvisé;

A l'occasion de la fête organisée par la société La Dépêche et Le Petit Toulousain, qui aura lieu le 21 novembre 1950, sous la présidence d'un membre du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Médaille d'honneur du travail en argent:

HAUTE-GARONNE

M. Duffaut (Gabriel), employé à la société La Dépêche et le Petit Toulousain, à Toulouse.

Mme Duffaut (Marie-Jeanne), employée à la société La Dépêche et le Petit Toulousain, à Toulouse.

Art. 2. — L'administration des monnaies et médailles est autorisée à frapper et à graver les médailles aux noms des personnes figurant sur le présent arrêté, lesquels seront publiés ultérieurement au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 18 novembre 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 6 février 1951.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi créant un institut national de la propriété industrielle (2e inscription). (Nos 11148-11547. — M. Jules-Julien, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote de la proposition de loi de M. Robert Bichet tendant à la nullité de certains actes déclaratifs de propriété intervenus pendant l'occupation au profit d'étrangers. (Nos 8859-9929-11826. — M. Roques, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances et affaires économiques) (Dispositions concernant le budget annexe des Monnaies et médailles). (Nos 11038-annexe 8-11839.)

4. — Suite de la discussion de trente propositions de loi concernant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (Nos 42-128-129-130-131-132-217-309-381-637-761-922-1095-2647-2963-3148-3449-3450-3451 - 3908 - 4161 - 4998-5068-5229-5605 [rectifié] - 5791-7069-7071-1255-3481-8412-9127-9396. — M. Chaulard, rapporteur.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances et affaires économiques) (Dispositions concernant le budget annexe des Monnaies et médailles). (Nos 11038-annexe 8-11839.)

2. — Discussion du projet de loi et de la lettre rectificative au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Intérieur.) (Nos 11011-12008-12049-12073. — M. Truffaut, rapporteur.)

3. — Suite de la discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946. (Nos 10257-11505-11528-11695-11835-11979. — M. Desson, rapporteur.)

4. — Discussion de onze propositions de loi et d'une proposition de résolution relatives au Conseil économique. (Nos 2415-3291-3848-8379-8577-9006-9123-9349-9423-9572-8986 rectifié-3645-11696. — M. Jules-Julien, rapporteur.)

5. — Suite de la discussion de neuf propositions de loi et une proposition de résolution tendant à réglementer les ventes d'immeubles par appartements. (Nos 5619-5762-6060-6467-6550-7246-8297-8310-8391-5765-6084-8658-10546. — M. Minjoz rapporteur.)

6. — Discussion: I. — Du projet de loi tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales des salariés et assimilés. II. — Des articles 2 à 6 (1er alinéa) disjoints du rapport portant sur les propositions de loi: 1° de M. Bouxom et plusieurs de ses collègues tendant à fixer à 15.000 francs, à partir du 1er février 1950, la base de calcul des allocations familiales dans le département de la Seine, pour les salariés relevant des caisses d'allocations familiales instituées par l'article 1er de l'ordonnance du 4 octobre 1945; 2° de Mme Claeys et plusieurs de ses collègues tendant à l'augmentation des prestations familiales; 3° de Mme Roca et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 11 de la loi n° 46-185 du 22 août 1946 sur les allocations familiales; 4° de M. Jean Cayeux et plusieurs de ses collègues tendant à modifier et à compléter certaines dispositions concernant le régime des prestations familiales; 5° de Mme Claeys et plusieurs de ses collègues tendant à relever le salaire de base des allocations familiales sans répercussion sur les prix des loyers; 6° de M. de Raulin-Laboureur tendant à garantir le calcul des allocations familiales sur la base du salaire horaire du manœuvre de la métallurgie dans la région parisienne. (Nos 11958-9145-9255-9899-11033-11052 rectifié-11254-11653-12064. — M. Bouxom, rapporteur.)

7. — Discussion: 1° du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse; 2° de la proposition de loi de M. Mazuez et plusieurs de ses collègues tendant à faire déclarer incompatibles avec le mandat législatif les fonctions de directeur de publication de tout journal ou écrit périodique. (Nos 9291-8852-10224-10787. — M. Minjoz, rapporteur.)

8. — Discussion des propositions de loi: 1° de M. Yves Péron et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 modifiant le décret organique du 2 février 1852 relatif à l'élection des députés au corps législatif et à l'amnistie de certaines condamnations; 2° de M. André Marty et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer certaines mesures de radiations des listes électorales édictées par l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 aggravant le décret organique du 2 février 1852 de Louis-Napoléon Bonaparte. (Nos 5847-8293-8375. — M. Minjoz, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la deuxième séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 6 février 1951.

N° 11965. — Proposition de loi de M. Gaborit tendant à modifier les articles 23 et 45 de la loi du 8 avril 1946 portant nationalisation de l'électricité et du gaz (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 11967. — Rapport par M. Cayol au nom de la commission de l'éducation nationale sur les propositions de loi: 1° tendant: *a*) à assurer la gratuité complète de l'enseignement supérieur; *b*) attribuer, sous certaines réserves, une rémunération aux élèves et étudiants de cet enseignement; *c*) préparer la réorganisation de la formation technique supérieure; 2° tendant à instaurer le versement d'une rémunération aux élèves et étudiants de l'enseignement supérieur; 3° tendant à assurer aux étudiants un niveau de vie décent; 4° tendant à assurer le versement d'un salaire aux étudiants et élèves de l'enseignement supérieur.

N° 11981. — Proposition de résolution de M. Bétolaud tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour que la prochaine session de l'O. N. U. se tienne à Paris (renvoyée à la commission des affaires étrangères).

N° 11985 (1). — Proposition de résolution de M. Valentino tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours immédiat de 200 millions de francs aux victimes de l'incendie survenu à Pointe-à-Pitre, le 11 janvier 1951 (renvoyée à la commission des finances).

N° 12001. — Proposition de loi formulée par Mme Thome-Patenôtre et transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant au rétablissement de l'allocation de salaire unique aux membres de la famille d'un exploitant agricole travaillant dans l'entreprise familiale (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 12028 — Avis transmis par le M. le président du Conseil économique sur: 1° le projet de loi de finances pour l'exercice 1951; 2° le projet de loi relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1951 (réparation des dommages de guerre et d'investissements économiques et sociaux).

N° 12031. — Proposition de loi de M. Meck portant modification du régime de l'assurance vieillesse (renvoyée à la commission du travail).

N° 12042. — Proposition de loi de M. Abelin relative au règlement des créances de ressortissants français sur des personnes physiques ou morales allemandes (renvoyée à la commission de la justice).

N° 12064. — Rapport par M. Bouxom au nom de la commission du travail sur: 1° le projet de loi tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales des salariés et assimilés; 2° les articles 2 à 5 et 6 (1er alinéa) disjoints du rapport portant sur les propositions de loi tendant à l'augmentation des prestations familiales.

N° 12072. — Proposition de résolution de M. Eugène Rigal tendant à modifier l'article 74 du règlement (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 12073 (1). — Rapport supplémentaire par M. Truffaut au nom de la commission des finances sur le projet de loi et la lettre rectificative au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (intérieur).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 7 février 1951, à quatorze heures trente (local de la commission n° 263).

I. — Discussion des rapports de M. Theetten sur les projets de loi (n°s 9873, 9875, 9993 et 11438) tendant à la ratification de décisions douanières concernant l'Algérie, les départements et les territoires d'outre-mer.

II. — Discussion du rapport de M. Theetten sur la proposition de loi (n° 10211) de M. Gérard Vée tendant à modifier l'appellation des chambres de commerce.

III. — Suite de la discussion du rapport de M. Poimbœuf sur le projet et les propositions de loi (n°s 9951, 8967 et 10223) tendant à organiser le contrôle des ententes professionnelles.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 11951) de M. Minjoz tendant à rendre obligatoire la numérotation des mouvements de montres importées.

La commission de l'agriculture se réunira:

1° Le mercredi 7 février 1951, à neuf heures trente (local n° 230).

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 6791) de M. Félix (office de l'exportation agricole), en remplacement de M. Fernand Chevalier;

La proposition de loi (n° 8652) de M. Henri Meck (sécurité sociale des ouvriers forestiers), en remplacement de M. Villard;

La proposition de résolution (n° 10083) de M. Max Lejeune (caisse d'assurance en faveur des producteurs de blé), en remplacement de M. Cerclier;

La proposition de loi (n° 10053) de M. Verdeille, sénateur (législation concernant la pêche à la ligne), en remplacement de M. Cerclier;

La proposition de résolution (n° 11948) de M. Paumier (payement immédiat de la ristourne sur les carburants);

La proposition de résolution (n° 11953) de M. Damas (création d'un bureau agricole en Guyane);

Le projet de loi (n° 12024) annulant et remplaçant la loi du 15 juillet 1942 sur l'équipement rural.

II. — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 11993) relatif à l'application de l'article 31 de la loi du 8 mars 1949 relative aux comptes spéciaux du Trésor.

III. — Suite de l'examen des amendements au rapport (n° 10687) de M. Lamarque-Cando relatif au statut du fermage et du métayage.

IV. — Rapport de M. Bocquet sur le projet de loi (n° 11157) relatif à la culture et au prix de la chicorée à café.

V. — Rapport de M. Montagnier sur l'avis du Conseil de la République (n° 11911) sur la proposition de loi tendant à compléter la loi du 21 juin 1865 pour permettre aux associations syndicales d'organiser la défense contre la grêle.

VI. — Avis de M. Gérard Vée sur la proposition de loi de M. Deixonne relative à la nationalisation de l'école de meunerie (n°s 3509 et 9180).

VII. — Rapport de M. Legendre sur la proposition de loi (n° 11307) tendant à l'encouragement de la production du blé.

VIII. — Rapport de M. Bocquet sur la proposition de loi (n° 9966) de M. Bocquet relative à l'aval de l'O. N. I. C. aux négociants en grains agréés.

IX. — Rapport de M. Gérard Vée sur sa proposition de résolution (n° 10918) concernant la prime de conservation et taxe dégressive sur le blé.

X. — Rapport de M. Pirot sur: 1° sa proposition de résolution (n° 10215) tendant à diminuer le taux de blutage; 2° la proposition de résolution (n° 8519) de M. Tourtaud concernant le reliquat de la prime à l'hectare.

XI. — Rapport de M. Paumier sur la proposition de résolution (n° 10282) de M. Waldeck Rochet concernant la résorption des excédents de blé.

XII. — Rapport de M. Perdon sur les propositions de loi de M. Renard et de M. Le Sciellour relatives à l'application du salaire minimum interprofessionnel garanti aux salariés agricoles (n°s 10981, 11319 et 11761).

XIII. — Rapport supplémentaire de M. Lucas sur les propositions de loi relatives aux bouilleurs de cru (n°s 2424, 5082, 7176, 11174 et 11248).

XIV. — Rapport de M. Bas sur les propositions de loi (n°s 11561 et 11863) de M. Henri Mack et de M. Marcel David concernant l'appellation des préposés des eaux et forêts.

2° Le jeudi 8 février 1951, à neuf heures trente (local n° 232).

Suite de l'ordre du jour:

La commission des boissons se réunira le mercredi 7 février 1951, à dix heures (local de la commission n° 232):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 11980) de M. Henault (classification et réglementation des boissons).

II. — Audition de M. Pierre Martin, président de la fédération nationale des caves coopératives, sur la proposition de loi (n° 11062) de M. Gourdon (organisation du marché du vin).

III. — Communication du président: création de mutuelles assurances récoltes (dépôt éventuel d'une proposition de loi).

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 7 février 1951, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 11122) de M. Michelet tendant à la prise en considération, pour la fixation de l'échelon de solde des officiers et sous-officiers F. F. I. intégrés dans l'armée, de l'ancienneté totale des services civils accomplis antérieurement;

Le projet de loi (n° 11991) modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.

II. — Suite du rapport de M. Maurellet sur le projet de loi (n° 11845) tendant à constituer des détachements de météorologie affectés organiquement à certaines grandes unités et formations de l'armée de l'air, ainsi qu'à fixer le régime des fonctionnaires de la météorologie en service dans ces détachements.

III. — Rapport de M. Billat sur la proposition de loi (n° 11884) de Mme Lambert tendant à accorder l'allocation militaire aux familles des jeunes gens de l'agriculture appelés sous les drapeaux.

IV. — Rapport de M. Tourné sur la proposition de résolution (n° 11893) de M. Regaudie tendant à accorder la gratuité du voyage aux permissionnaires du contingent.

V. — Questions diverses.

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 7 février 1951, à quinze heures (local de la commission n° 262):

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Billères sur les propositions de loi et de résolution tendant à redresser des classements indiciaires et à rétablir, revaloriser ou créer des indemnités en faveur de certains personnels de l'éducation nationale (n°s 2697, 4123, 6385, 6410, 6555, 6556, 6822, 7512, 8830, 8832 et 11636).

II. — Examen du rapport de M. Cayol sur sa proposition de loi (n° 11353) tendant à créer un comité national d'action universitaire et sociale.

III. — Examen du rapport de M. Binot sur le projet de loi (n° 11004) tendant à décerner des distinctions dans la Légion d'honneur à l'occasion du centenaire de la mort de Balzac.

IV. — Examen du rapport de M. Farine sur le projet de loi (n° 9720) tendant à assurer la sécurité dans les établissements de natation.

V. — Examen du rapport de M. Finet sur la proposition de loi (n° 11182) de M. Duveau tendant à introduire l'enseignement officiel de la chiropractie.

VI. — Examen du rapport de M. Viatte sur la proposition de loi (n° 8657) de M. Frédéric-Dupont relative au placement des artistes de variétés.

VII. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

L'avis du Conseil de la République (n° 11411) sur la proposition de loi relative à l'exercice de la profession d'opticien;

La proposition de loi (n° 11507) de M. Tanguy Prigent annulant les délibérations du conseil général du Finistère relatives à l'attribution de bourses départementales;

La proposition de loi (n° 11514) de M. Thamier tendant à fixer le montant des crédits de l'éducation nationale;

La proposition de loi (n° 11668) de M. Gabriel Paul tendant à accorder une réduction de 50 p. 100 sur la Société nationale des chemins de fer français aux écoliers.

VIII. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 7 février 1951, à quatorze heures trente (local de la commission n° 249):

I. — Rapport de Mme Roca sur la proposition de loi (n° 11468) de M. Alphonse Denis tendant à accorder pour les fêtes de Noël 100 kg de charbon aux économiquement faibles.

II. — Rapport de M. Barrot sur le projet et les propositions de loi (n°s 7132, 3888, 4875 et 11418) de M. Guitton, de M. Palewski et de Mme Hertzog-Cachin relatifs à la législation hospitalière.

III — Rapport de M. Barrot sur le projet de loi (n° 11926) relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant la pharmacie.

IV. — Examen en deuxième lecture de la proposition de loi (n° 11197) tendant à réglementer le commerce et l'emploi de substances édulcorantes artificielles (M. Guilbert, rapporteur).

V. — Rapport de M. Barrot sur la proposition de loi (n° 8205) de M. Lafay, sénateur, tendant à instituer le reclassement social des diminués physiques.

VI. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mardi 6 février 1951, à seize heures trente (local de la commission des finances):

I. — Rapport (n° 9667) fait par M. Duveau au nom de la commission des territoires d'outre-mer sur: 1° le projet de loi (n° 5882) relatif à la réparation des dommages causés aux biens et aux personnes à la suite des troubles survenus à Madagascar; 2° la proposition de loi de M. Duveau (n° 2705) tendant à réparer les dommages causés aux personnes et aux biens des victimes de la rébellion malgache. — M. André Burlot, rapporteur pour avis.

II. — Audition de M. Edgar Faure, ministre du budget, sur le rapport n° 11732 fait au nom de la commission de la justice par M. Delahoutre, sur les propositions de loi et de résolution tendant à la revision de certaines rentes viagères. — M. Joseph Denais, rapporteur pour avis.

III. — Audition de M. Edgar Faure, ministre du budget, et de M. Paul Bacon, ministre du travail et de la sécurité sociale, sur: *a*) le rapport supplémentaire n° 11334 fait par M. Viatte au nom de la commission du travail sur le projet de loi et les propositions de loi tendant à accorder l'allocation vieillesse aux anciens bénéficiaires de l'allocation temporaire n'entrant pas dans le cadre de la loi du 13 juillet 1949; *b*) le rapport fait au nom de la commission du travail sur le projet de loi n° 11958 tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales des salariés et assimilés. — M. Robert Lecourt, rapporteur pour avis.

IV. — Rapport (n° 743) fait par M. Sion au nom de la commission de la production industrielle, sur sa proposition de loi n° 326 tendant à l'abrogation de l'article 201 du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines. — M. Robert Lecourt, rapporteur pour avis.

V. — Rapport (n° 11733) fait par M. Moisan au nom de la commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de loi n° 10503 de M. Gazier et plusieurs de ses collègues tendant à préciser à l'égard du personnel des caisses d'épargne ordinaires la portée de l'article 2 de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives du travail. — M. Robert Lecourt, rapporteur pour avis.

VI. — Rapport supplémentaire (n° 11232) fait par M. Moisan au nom de la commission du travail et de la sécurité sociale, sur la proposition de loi de M. Vée et plusieurs de ses collègues concernant les jardins ouvriers. — M. Lecourt, rapporteur pour avis.

VII. — Eventuellement, suite de l'examen des fascicules budgétaires:

Intérieur: projet de loi n° 11041 et L. R. n° 12049. — M. Truffaut, rapporteur.

Finances: projet de loi n° 11038 et lettres rectificatives. — M. Emile Hugues, rapporteur.

La commission de l'intérieur se réunira (local de la commission n° 207):

1° Le mardi 6 février 1951, à dix heures trente.

I. — Deuxième rapport supplémentaire de M. Véry sur la proposition de loi (n° 9904) de M. Césaire relative aux services du conditionnement dans les départements d'outre-mer (n°s 10406, 11641 et 12027).

II. — Examen du budget du ministère de l'intérieur.

2° Le mercredi 7 février 1951, à seize heures.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 11962) de M. Mouchet créant un insigne officiel des maires;

La proposition de résolution (n° 11838) de M. André Hugues tendant à organiser la protection civile;

La proposition de résolution (n° 8699) de M. Mokhtari tendant à inviter le Gouvernement à réglementer les maisons closes en Algérie.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 109) de M. Frédéric-Dupont relative aux voies privées de Paris, en remplacement de M. Lefèvre-Pontalis.

III. — Examen des rapports de M. Alfred Coste-Floret sur:

Les propositions de loi de MM. Mouton, Xavier Bouvier, Daron et Minjoz relatives aux conditions de dégagement des cadres des fonctionnaires déportés et internés et des veuves de guerre (n°s 6735, 6840, 6929 et 11475);

La proposition de loi (n° 10000) de M. Palewski portant titularisation des assistantes sociales appartenant aux administrations de l'Etat.

IV. — Examen du rapport de M. Mondon sur la proposition de résolution (n° 9575) de M. Capitant tendant à reviser le classement indiciaire des personnels de la police municipale de Paris.

V. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 7 février 1951, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 11946) de M. Guitton tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers;

La proposition de loi (n° 11915) de M. Guiguen tendant à maintenir dans les lieux les locataires des habitations à loyer modéré de Ponlivy;

La proposition de loi (n° 11977) de M. Gau relative au régime pénitentiaire applicable aux vieillards;

La proposition de loi (n° 11338) de M. Fonlupt-Esperaber relative au régime pénitentiaire applicable aux vieillards.

II — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 10999) relatif aux juridictions compétentes pour connaître des contestations entre bailleurs et preneurs de baux ruraux.

III. — Avis de M. Louis Rollin sur le rapport (n° 11865) de M. Gallet concernant l'avis du Conseil de la République sur le projet de loi relatif aux établissements privés recevant des mineurs déficients.

IV. — Eventuellement, rapport supplémentaire de M. Delahoutre sur les propositions de loi relatives à la revision des rentes viagères.

V. — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 11958) tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales des salariés et assimilés et, éventuellement, examen du rapport.

VI. — Suite du rapport de M. de Moro-Giafferri sur la proposition de loi (n° 11188) de M. André Hugues ayant pour but de réglementer la pratique des arrhes.

VII. — Rapport supplémentaire de M. Garet sur le projet et les propositions de loi tendant à modifier le taux de compétence de diverses juridictions.

VIII. — Rapport de M. Gallet sur les propositions de loi (n°s 9709, 9765, 9830 et 9932) de M. Schauffler, de M. Hamon, sénateur, de Mme Degrond et de Mme Poinso-Chapuis tendant à modifier l'article 312 du code pénal relatif aux crimes et délits commis sur des enfants.

IX. — Suite du rapport de M. Desjardins sur le projet de loi (n° 4392) relatif à la police de la circulation routière.

X — Rapport de M. Tinaud sur la proposition de loi (n° 5066) de M. Max Brusset tendant à étendre le champ d'application de l'ordonnance n° 45-875 du 1er mai 1945 relative à la réintégration des démobilisés, prisonniers, déportés et assimilés.

XI. — Rapport de M. Gallet sur le projet de loi (n° 3170) modifiant l'article 302 du code pénal.

XII. — Rapport de Mme Schell sur le projet de loi (n° 8972) relatif aux plus-values apportées aux immeubles à la suite de travaux effectués par l'ennemi.

XIII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 11257) tendant à créer un poste de conseiller délégué à la protection de l'enfance à la cour d'appel d'Alger et des postes de juges des enfants dans certains tribunaux du ressort de cette cour.

XIV. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 8199) modifiant l'article 196 du code d'instruction criminelle.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 7 février 1951, à quinze heures (local de la commission n° 211) :

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 11933) de M. Jean-Paul David tendant à faire appliquer plus strictement le code de la route.

II. — Nomination d'un membre du conseil supérieur des transports, en remplacement de M. Emile Hugues, démissionnaire.

III. — Examen du rapport de M. Livry-Level sur la proposition de résolution (n° 11435), dont il est l'auteur, tendant à favoriser la diffusion de la pensée française dans l'Union française et à l'étranger.

IV. — Examen du rapport de M. Livry-Level sur la proposition de résolution (n° 11588), dont il est l'auteur, tendant à améliorer l'aérodrome de Deauville-Saint-Gratien.

V. — Examen du rapport de M. Penoy sur le projet de loi (n° 11432) portant déclassement des lignes d'intérêt général de Marcq-Saint-Juvin à Dun-Douleon et de Saulmory à Baroncourt et de leurs raccordements à l'exclusion du raccordement de Baroncourt-Est.

VI. — Examen du rapport de M. Pineau sur le projet de loi (n° 11743) portant ratification de la convention passée entre l'Etat et la chambre de commerce du Havre en vue de la construction et de l'exploitation du pont de Tancarville.

VII. — Examen du rapport de M. Marcel Noël sur la proposition de résolution (n° 9300) de M. Jean Masson tendant à faire bénéficier les receveurs et chefs de centre des postes, télégraphes et téléphones des dispositions du décret n° 49-742 du 7 juin 1949 fixant le régime d'occupation de logements par les personnels civils de l'Etat dans les immeubles de l'Etat ou détenus par lui à un titre quelconque.

VIII. — Examen du rapport de M. Pineau sur: 1° la proposition de loi (n° 11313) de M. Bour tendant à faire bénéficier les veuves de guerre d'une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs des lignes de chemins de fer et de cars; 2° la proposition de loi (n° 11398) de M. Marcel Noël tendant à accorder aux veuves de guerre non remariées une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs de la Société nationale des chemins de fer français et des lignes routières.

IX. — Examen du rapport de M. Marcel Noël sur la proposition de loi (n° 11106) de M. Poumadère tendant à doter les communes rurales et les sections de communes de cabines téléphoniques aux frais de l'administration des postes, télégraphes et téléphones.

X. — Examen du rapport de M. Marcel Noël sur la proposition de loi (n° 10328), dont il est l'auteur, tendant à étendre aux transports routiers les réductions de tarif accordées sur les lignes ferroviaires.

XI. — Examen du rapport de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 10691) de Mme Boutard tendant au maintien de l'activité normale du personnel de la C.I.M.T. à Saint-Pierre-des-Corps.

XII. — Examen du rapport de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 10858) de M. Albert Rigal tendant au maintien de l'activité normale du personnel des ateliers de réparations de matériel ferroviaire de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret).

XIII. — Examen du rapport de M. Morand sur la proposition de résolution (n° 11400) de M. Mora tendant à rétablir le trafic voyageurs sur la ligne d'Ossés à Saint-Etienne-de-Baigorry.

XIV. — Suite de l'examen du rapport de M. Martel sur le projet de loi (n° 11378) tendant à la réorganisation des transports ferroviaires et routiers et à l'assainissement financier de la Société nationale des chemins de fer français.

XV. — Questions diverses.

XVI. — Exposé de M. Bouret sur le budget de l'aviation civile et commerciale.

La commission des pensions se réunira le mercredi 7 février 1951, à quinze heures trente (local de la commission n° 206) :

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 12015) de M. Emile-Louis-Lambert tendant à modifier le statut des déportés et internés de la résistance.

II. — Audition de M. Jacquinot, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

III. — Eventuellement, examen des rapports:

De M. Badie, sur la proposition de loi (n° 11557) de M. Bruyneel tendant à la remise d'un diplôme aux familles des soldats tués au cours des hostilités;

De M. Touchard, sur la proposition de loi (n° 11772), dont il est l'auteur, relative à la titularisation du personnel des foyers des victimes de guerre;

De M. Tourné, sur la proposition de loi (n° 11879 rectifié) de M. Charles Serre tendant à pourvoir effectivement de personnel le cadre des emplois permanents dépendant du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

IV. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 7 février 1951, à dix heures (local de la commission n° 264) :

I. — Rapport de M. Lespès sur la proposition de loi (n° 9990) de M. Furaud tendant à créer une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur dite promotion de l'énergie à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institut électrotechnique de Grenoble, retour du Conseil de la République.

II. — Rapport de M. Peytel sur la proposition de résolution (n° 11114) de M. Legendre tendant à prendre certaines mesures modifiant le régime actuel des carburants.

III. — Rapport de Mme Rose Guérin sur la proposition de loi (n° 11525) de Mme Duvernois tendant à interdire la perception de redevances pour la location et l'entretien des compteurs, des branchements et des colonnes montantes de gaz et d'électricité

IV. — Rapport de M. Mudry sur sa proposition de loi (n° 8132) tendant: 1° à supprimer le privilège exorbitant que détiennent les trusts de l'électrochimie et de l'électrométallurgie en matière de fournitures d'électricité; 2° à faire payer les fournitures d'électricité aux trusts et aux gros industriels à des prix correspondant aux prix de revient et à supprimer ainsi les faveurs qui leur ont été accordées et dont les conséquences financières sont supportées par les petits et moyens consommateurs.

V. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 11932) de M. Livry-Level tendant à réserver les postes de direction des sociétés nationalisées ou à contrôle d'Etat au personnel de ces sociétés.

VI. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira:

1° Le mardi 6 février 1951, à dix-sept heures (salle Colbert).

Audition de M. Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, relative à l'incidence sur les loyers d'un relèvement du salaire de base des prestations familiales.

(La commission de la reconstruction et des dommages de guerre siégera en commun avec la commission du travail et de la sécurité sociale.)

2° Le mercredi 7 février 1951, à quatorze heures (local de la commission n° 208).

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Halbout sur les propositions de loi (nos 9376 et 8770) de M. Triboulet et de Mme Marie Lambert tendant à indemniser les commerçants sinistrés de la perte de leur droit au bail.

II. — Suite de l'examen du rapport de M. Guitton sur la proposition de loi (n° 11271) de M. Siefridt tendant à sauvegarder les intérêts généraux des villes sinistrées.

III. — Examen du rapport de M. Guitton sur la proposition de loi (n° 11415) de M. Gouge tendant à permettre aux locataires sinistrés le remboursement des travaux par eux effectués.

IV. — Examen du rapport de M. Crouzier sur la proposition de loi (n° 6723) de M. Mondon tendant à modifier l'article 73 de la loi du 28 octobre 1946.

V — Examen du rapport de M. Crouzier sur la proposition de résolution (n° 9795) de M. Coudray concernant les dérogations à l'abattement de vétusté.

VI. — Suite du rapport de M. René Schmitt sur les propositions de loi tendant à modifier la loi du 28 octobre 1946.

VII. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 7 février 1951, à quinze heures (local de la commission n° 251) :

I. — Suite de l'examen des amendements au code du travail dans les territoires d'outre-mer.

II. — Rapport de M. Laurelli sur la proposition de loi (n° 9062) de Mme Vialle, sénateur, tendant à la promulgation, dans les territoires d'outre-mer où il n'est pas en vigueur, de l'article 340 du code civil relatif à la recherche de paternité.

III. — Rapport de M. Laurelli sur le projet de loi (n° 9155) étendant aux territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun, les dispositions de la loi du 27 août 1948 complétant l'article 161 du code pénal.

IV. — Rapport de M. Laurelli sur le projet de loi (n° 9870) tendant à rétablir dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo, l'article 248 du code pénal dans le texte arrêté par la loi du 7 juillet 1948 réprimant la remise ou la sortie irrégulière de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques destinés aux détenus ou provenant des détenus.

V. — Rapport de M. Laurelli sur le projet de loi (n° 5508) habilitant les chefs des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, le Cameroun et le Togo, à imposer un contingent d'importation des boissons alcooliques et à prohiber l'importation des boissons jugées nocives.

VI. — Avis de M. Laurelli sur le projet de loi (n° 11076) portant amnistie en faveur des Issaraks ralliés au gouvernement cambodgien.

VII. — Avis de M. Laurelli sur le projet de loi (n° 7233) relatif à la création de zones franches dans les ports.

VIII. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 11992) adaptant, dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo, les lois des 24 mai 1946 et 25 septembre 1948 modifiant les taux des amendes pénales.

IX. — Nomination du rapporteur pour avis de la proposition de loi (n° 11997) de M. Jacques Duclos tendant à accorder: 1° l'amnistie à tous les démocrates d'outre-mer condamnés en raison de leur participation à la lutte anticolonialiste de leur peuple; 2° la cessation des poursuites pour tous les démocrates d'outre-mer emprisonnés préventivement ou poursuivis pour les mêmes motifs.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mardi 6 février 1951, à dix-sept heures (salle Colbert):

Audition de M. Claudius Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, relative à l'incidence sur les loyers d'un relèvement du salaire de base des prestations familiales.

(La commission du travail et de la sécurité sociale siégera en commun avec la commission de la reconstruction et des dommages de guerre).

A l'issue de cette réunion:

I. — Examen de l'article 31 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers.

II. — Examen du régime d'allocations familiales dans les départements d'outre-mer.

III. — Questions diverses.

Convocation de bureau.

Le 1er bureau se réunira le mardi 6 février 1951, à seize heures trente (local du 1er bureau):

Examen des pouvoirs de M. Zigliara, proclamé député d'Alger, en remplacement de M. Jacques Chevallier, démissionnaire.

Réunions des commissions du mardi 6 février 1951.

1er bureau (examen des pouvoirs de M. Zigliara, proclamé député d'Alger, en remplacement de M. Jacques Chevallier, démissionnaire, à seize heures trente. — Local du 1er bureau.

Commission des finances, à seize heures trente. — Local de la commission.

Commission de l'intérieur, à dix heures trente — Local n° 207.

Commissions du travail et de la reconstruction, à dix-sept heures. — Salle Colbert.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 6 février 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Primet demande à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques quelles mesures il entend prendre pour empêcher le démantèlement et la fermeture de l'usine d'amiante de Rochefort (Mayenne). (N° 186.)

II. — M. Naveau expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'une circulaire du 26 août 1950, adressée aux services des contributions directes, précise que dans le cadre de l'article 30 de la loi n° 50-928 du 8 août 1950, la surtaxe progressive de l'impôt sur le revenu calculée suivant les taux actuellement en vigueur serait supprimée pour les contribuables qui en sont passibles lorsque leur revenu imposable est égal ou inférieur à 150.000 francs; que cette règle, combinée avec l'abattement à la base de 120.000 francs, aboutit à laisser, après déduction de leur impôt, aux contribuables gagnant quelques milliers de francs de plus que 150.000 francs, un revenu net inférieur à celui des contribuables dont le revenu brut n'atteint pas 150.000 francs; que cette décision vise seulement les contribuables imposés individuellement et que, de ce fait, les assujettis entrant dans la même tranche de revenu, mais pour plusieurs parts, c'est-à-dire chargés de famille, sont exclus du bénéfice de cette mesure; et demande, pour remédier à cette situation, s'il ne serait pas possible d'envisager purement et simplement l'élévation du plafond de 120.000 à 150.000 francs. (N° 188.)

III. — M. Georges Laffargue expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques que les dispositions fiscales contenues dans la loi sur le réarmement et portant à 3 p. 100 l'impôt sur les sociétés présentent des difficultés d'application du fait de leur rétroactivité, et lui demande s'il ne serait pas possible de diviser les bénéfices des exercices clos en 1950 en deux tranches proportionnelles au nombre de mois écoulés en 1949 et en 1950 et d'imposer ces tranches respectivement aux taux de 2 et 3 p. 100. (N° 191.)

IV. — M. Lamousse appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les dispositions de l'arrêté conjoint des ministres de l'éducation nationale, de l'intérieur et des finances du 12 juin 1947 relatif à l'indemnité départementale des inspecteurs primaires aux termes duquel la majoration fixée ne pourra dépasser 140 p. 100 du montant de 1939; rappelle que cette majoration est dérisoire si on la compare à l'augmentation du coût de la vie et que les inspecteurs primaires ont décidé une grève de protestation qui menace d'avoir de graves répercussions dans tout l'enseignement primaire; et lui demande s'il pourrait, en accord avec les ministères de l'éducation nationale et des finances, reviser cet arrêté en vue: 1° d'uniformiser l'indemnité sur le plan national; 2° de la porter à un niveau décent, ce qui permettrait aux inspecteurs primaires de faire face aux charges de leur fonction. (N° 187.)

V. — M. Dronne demande à M. le président du conseil quelles mesures ont été prises à l'égard des responsables de la lâche agression commise en gare d'Avignon contre un train de blessés d'Indochine, et quelles dispositions il envisage afin d'éviter le retour d'incidents de cette nature. (N° 189.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant le Président de la République à ratifier les quatre conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre. (N°s 814, année 1950, et 73, année 1951. — M. Henri Barré, rapporteur; et n° 77, année 1951. — Avis de la commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression]. — M. Ternynck, rapporteur.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, réglant la situation des militaires ayant appartenu aux forces supplétives d'Afrique du Nord et aux troupes spéciales du Levant et servant dans l'armée française. (N°s 819, année 1950, et 74, année 1951. — M. Henri Barré, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, complétant l'article 3 de l'ordonnance n° 45-2609 du 2 novembre 1945 portant dérogation temporaire aux dispositions de l'article 15 de la loi du 9 mars 1928 concernant le recrutement des officiers de justice militaire. (N°s 820, année 1950, et 75, année 1951. — M. Henri Barré, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travaux publics, transports et tourisme. — I. Travaux publics, transports et tourisme). (N°s 884, 907, année 1950, et 49, année 1951. — M. Albert Lamarque, rapporteur; et n° 55, année 1951. — Avis de la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Bertaud, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Chapalain, Dronne, Robert Chevalier et Beauvais tendant à inviter le Gouvernement à mettre en vente, par décret, un carburant agricole à prix réduit. (N°s 827, année 1950, et 72, année 1951. — M. Bénigne Fournier, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Nouhoum Sigué, jusques et y compris M. Verdeille.

Tribunes. — Depuis Mme Jane Vialle, jusques et y compris M. Raymond Bonnefous.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 6 février 1951.

N° 34. — Rapport de M. Léo Hamon sur la proposition de résolution tendant à développer en France l'étude des sciences administratives.

N° 47. — Rapport de M. Laillet de Montullé sur la proposition de résolution tendant à mettre en vigueur les dispositions prévues à l'article 367 du code général des impôts.

N° 48. — Proposition de loi de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre tendant au rétablissement de l'allocation de salaire unique aux membres de la famille d'un exploitant agricole.

N° 55. — Avis de M. Bertaud sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses des services civils (travaux publics, transports et tourisme).

N° 58. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place de Dra-El-Mizan.

N° 59. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement du front 31-32 à Bône.

N° 60. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement de la place de Mascara.

N° 61. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi portant déclassement d'une partie du mur d'enceinte de la place d'Arzew.

N° 62. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place d'Aumale.

N° 63. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement du fort Cavaignac à Bou Saada.

N° 64. — Rapport de M. Robert Aubé sur le projet de loi relatif au déclassement des fortifications de Djelfa.

N° 69. — Projet de loi étendant aux magistrats de l'ordre judiciaire certaines dispositions de loi relative au statut des fonctionnaires.

N° 70. — Rapport de M. de Villoutreys sur la proposition de loi tendant à accorder aux ouvriers mineurs le payement de la journée chômée de la Sainte-Barbe.

N° 71. — Rapport de M. Roger Duchet sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses des services civils (industrie et commerce).

N° 72 (1). — Rapport de M. Bénigne Fournier sur la proposition de résolution tendant à mettre en vente un carburant agricole à prix réduit.

N° 73 (1). — Rapport de M. Henri Barré sur le projet de loi tendant à ratifier les quatre conventions de Genève pour la protection des victimes de la guerre.

N° 74 (1). — Rapport de M. Henri Barré sur le projet de loi réglant la situation des militaires ayant appartenu aux forces supplétives d'Afrique du Nord.

N° 75 (1). — Rapport de M. Henri Barré sur le projet de loi complétant l'article 3 de l'ordonnance concernant le recrutement des officiers de justice militaire.

N° 77. — Avis de M. Ternynck sur le projet de loi tendant à ratifier les quatre conventions de Genève pour la protection des victimes de la guerre.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 5 février 1951.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 7 février 1951, à dix heures trente (local n° 271):

I. — Examen du problème relatif au relèvement du salaire servant de base au calcul des prestations familiales et de divers textes en instance devant l'Assemblée nationale.

II. — Questions diverses.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 7 février 1951, à quinze heures (salon de la commission):

I. — Compte rendu du président sur l'évolution de la situation extérieure.

II. — Exposé de M. Léo Hamon sur le problème de la Sarre.

III. — Examen du budget du haut commissariat de la République française en Sarre (n° 846, année 1950).

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 7 février 1951, à dix-sept heures (local n° 207):

I. — Désignation de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 887, année 1950) tendant à transférer au « Centre national de transfusion sanguine » le bénéfice de l'expropriation prononcée au profit de l'œuvre de la transfusion sanguine d'urgence;

La proposition de résolution (n° 42, année 1951) tendant à autoriser l'utilisation des produits chimiques usuels de conservation pour la fabrication des conserves de poisson.

II. — Questions diverses.

La commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) se réunira le jeudi 8 février 1951, à dix heures (local n° 221):

I. — Suite du rapport de M. Le Basser sur le projet de loi (n° 28, année 1951) relatif à la taxe locale.

II. — Rapport de M. Rogier sur le projet de loi (n° 882, année 1950) tendant à compléter, en vue de son application à l'Algérie, la loi n° 50-205 du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail.

III. — Rapport de M. Cornu sur sa proposition de résolution (n° 826, année 1950) tendant à inviter le Gouvernement à déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de loi instituant l'incompatibilité entre toute fonction d'autorité ou d'enseignement public et l'appartenance au parti communiste.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 8 février 1951, à dix heures trente (local n° 271):

I. — Dernier examen du rapport de M. Bousch sur le projet de loi (n° 818, année 1950) relatif au budget du ministère de l'industrie et du commerce.

Chapitre 5070: subvention à la caisse de compensation des combustibles minéraux solides.

Vote sur l'ensemble.

II. — Constitution d'une sous-commission.

III. — Questions diverses.

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 8 février 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Benchenouf, député, tendant à modifier, pour les départements algériens, la législation des élections. (N°s 285, année 1950, et 17, année 1951. — M. Coquar', rapporteur.)

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1951

Séances des mardi 6 février et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1° Projet de loi n° 11958 tendant à relever le salaire servant de base au calcul des prestations familiales des salariés et assimilés.

2° Proposition de loi n° 10156 tendant à l'assainissement des professions commerciales par la création d'un statut du commerce.

3° Questions diverses.

Durée probable de la session: deux jours.

L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à l'ordre du jour ne préjuge pas l'ordre de la discussion en séance.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Avis relatif au tirage de la cinquième tranche de la Loterie nationale 1951.

Le tirage de la cinquième tranche de la Loterie nationale 1951 aura lieu le mercredi 7 février 1951, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.

Pour tenir compte du relèvement de 11 à 13 F du droit de timbre des récépissés, fixé par le décret n° 51-32 publié au *Journal officiel* du 10 janvier 1951, la Société nationale des chemins de fer français soumet à l'homologation ministérielle la proposition de modifier les tarifs dans les conditions suivantes, à la date du 15 février 1951, qui est celle fixée pour l'entrée en vigueur du nouveau droit par un décret du ministre du budget en date du 23 janvier 1951, paru au *Journal officiel* du 27 janvier 1951:

1° *Annexe A aux C.G.A.T.M. — Tarifs des opérations accessoires:*

a) § I. — Opérations accessoires proprement dites: 6°) Enregistrement et timbre (art. 71 des C.G.).

Le droit à percevoir, par expédition ou par wagon, sera porté de 59 à 61 F;

b) § II. — Remboursements et déboursés: 11°) Remboursements (art. 80 des C.G.). Les droits fixes de la taxe principale, de 39 et 54 F, seront portés respectivement à 41 et 56 F.

2° *Recueil E. — Augmentation de 2 F des prix de transport figurant au:*

Tableau II (§ I). — Petits colis.

Tableau IV. — Colis express.

Tableau VII. — Fleurs fraîches coupées.

Tableau IX. — Fleurs fraîches coupées en régime express.

3° *Conventions tarifaires:*

Les prix des conventions tarifaires applicables aux expéditions dont le poids n'excède pas 70 kg et qui comprennent le droit d'enregistrement et de timbre seront majorés de 2 F.

En ce qui concerne les conventions applicables aux cirages, lessives et produits d'entretien, le minimum de perception sera porté de 150 à 152 F. (*Paris, le 1er février* 1951.)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer d'Estrée-Blanche, a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de supprimer à partir du 15 mars 1951:

1° L'indication « Estrée-Blanche (chemin de fer d') » qui figure dans la liste des chemins de fer secondaires participant au tarif des petits colis et des colis familiaux, tableau II du chapitre 1er des tarifs généraux pour le transport des marchandises;

2° Les dispositions faisant l'objet du paragraphe XI du chapitre 57 du tarif n° 7;

3° Les dispositions faisant l'objet du littera *g*) du tableau des réseaux secondaires participant au tarif n° 101.

(*Paris, le 1er février* 1951.)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer de Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée-Violaines, a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer, dans le chapitre 57, § III, du tarif n° 12, les dispositions indiquées ci-après:

TARIF N° 12

. . . . . .

CHAPITRE 57. — Région Nord et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ III. — Chemin de fer de Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée-Violaines (voie normale).

A. — **Argiles** (341).

. . . . . .

B. — **Silice** (349).

D'une gare de la région Nord desservant un point frontière à Douvrin:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er.

Dans le cadre de cette proposition, les mesures d'application ci-après seront mises en vigueur à la même date que ladite proposition:

CHAPITRE 57. — Région Nord et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ VI. — Chemin de fer de Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée-Violaines (voie normale).

Silice (349).

D'une gare de la région Nord desservant un point frontière à Douvrin:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 3, § IV, du présent tarif.

(*Paris, le 1er février* 1951.)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure, propose de compléter, à partir du 15 mars 1951, le chapitre 52, § 1er, du tarif n° 7, comme il est indiqué ci-après:

CHAPITRE 52. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer secondaires divers.

§ 1er. — Chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure (voie étroite).

Charbon de terre, aggloméré ou non (240).

1° En provenance d'une houillère desservie directement par une gare du chemin de fer de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure, expédié par cette houillère de la gare la desservant à une gare de la Société nationale des chemins de fer français:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par les chapitres 1er et 3 (§ VI).

2° . . . . . .

(Le reste sans changement.)

(*Paris, le 1er février* 1951.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier ainsi qu'il est indiqué ci-après, le texte:

Du tarif spécial des abonnements, titre III (cartes donnant droit à la délivrance de billets au demi-tarif).
Des tarifs de la banlieue de Paris, titre III, chapitre IV (cartes donnant droit à la délivrance de billets à prix réduit).

TARIF SPECIAL DES ABONNEMENTS

TITRE III

Cartes donnant droit à la délivrance de billets au demi-tarif.

TEXTE ACTUEL

PRIX

1° Cartes ordinaires.

A. — *Cartes de zones* (voir annexe I, 1er groupe, la désignation des zones).

ZONES DU PREMIER GROUPE	UN MOIS			TROIS MOIS			SIX MOIS			UN AN		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
De 1 à 4 zones.....	»	»	»	11.260	7.880	6.000	16.890	11.820	9.000	22.520	15.760	12.000
De 5 à 10 zones.....	»	»	»	13.020	9.100	6.940	19.530	13.650	10.410	26.040	18.200	13.880
De 11 à 16 zones.....	9.490	6.650	5.060	15.820	11.080	8.440	23.730	16.620	12.660	31.640	22.160	16.880

. . . . . .

B. — *Cartes valables sur des parcours déterminés* (1).

1° Cartes de saison (valables trois mois.)

	A	B	C
	francs.	francs.	francs.
De 0 à 49 kilomètres	2.410	1.480	1.130
De 50 à 74 kilomètres	2.820	1.970	1.500
De 75 à 99 kilomètres	3.170	2.220	1.690
De 100 à 149 kilomètres	4.220	2.960	2.250
De 150 à 199 kilomètres	5.710	4.000	3.050
De 200 à 299 kilomètres	6.120	4.490	3.420
De 300 à 499 kilomètres	7.820	5.480	4.170
De 500 à 699 kilomètres	8.720	5.970	4.550
De 700 à 999 kilomètres	9.930	6.960	5.300
De 1.000 à 1.499 kilomètres	11.260	7.880	6.000

. . . . . .

CONDITIONS PARTICULIERES

Art. 1er. — *Payement.* — . . . . . .

Le prix d'une carte de six mois ou d'un an peut être réglé en une seule ou en plusieurs fois de la façon suivante:

CARTES VALABLES	PREMIER VERSEMENT à la souscription de la carte.	VERSEMENT A EFFECTUER AVANT LE COMMENCEMENT	
		Du deuxième trimestre.	Du troisième trimestre.
Six mois	Deux tiers du prix de la carte.	Un tiers du prix de la carte.	»
Un an { Cartes de zones / Cartes à parcours déterminés }	Moitié du prix de la carte.	Un quart du prix de la carte.	Un quart du prix de la carte.

. . . . . .

Art. 4. — *Résiliation* — Les titulaires de cartes, ou, en cas de décès, leurs ayants droit, peuvent demander la résiliation du contrat; cette résiliation s'effectue dans les conditions suivantes:

a) Cartes individuelles.

NATURE DE LA CARTE	VALIDITÉ de la carte.	RÉSILIATION	CONDITIONS DE RÉSILIATION	
			Période d'utilisation de la carte depuis la date d'émission jusqu'au jour de résiliation ou au jour du décès.	Le prix de la carte :
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Cartes valables sur des parcours déterminés	Trois mois..	Non admise..	»	»
	Un an.....	Admise	Plus de six mois.....	N'est pas réduit.
			Six mois au plus.....	Est réduit de 25 p. 100.
			Trois mois au plus.....	Est réduit de 50 p. 100.

TEXTE PROPOSE

PRIX

1° Cartes ordinaires.

A. — *Cartes de zones* (voir annexe 1 la désignation des zones).

ZONES	UN MOIS			TROIS MOIS			SIX MOIS			UN AN		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Une zone du 1er ou du 2e groupe	4.690	3.280	2.500	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jusqu'à quatre zones du 1er groupe	»	»	»	9.610	6.300	4.800	14.640	10.240	7.800	22.520	15.760	12.000
De cinq à dix zones du 1er groupe	»	»	»	10.420	7.280	5.550	16.930	11.830	9.020	26.040	18.200	13.880
De onze à seize zones du 1er groupe	9.490	6.650	5.060	12.660	8.860	6.750	20.570	14.400	10.970	31.640	22.160	16 880

. . . . . .

B. — *Cartes valables sur des parcours déterminés* (1).

1° Cartes de saison (valables trois mois).

	A	B	C
	francs.	francs.	francs.
De 6 à 25 kilomètres	1.120	790	600
De 26 à 49 kilomètres	1.690	1.180	900
De 50 à 74 kilomètres	2.250	1.580	1.200
De 75 à 99 kilomètres	2.540	1.780	1.350
De 100 à 149 kilomètres	3.380	2.360	1.800
De 150 à 199 kilomètres	4.570	3.200	2.440
De 200 à 299 kilomètres	5.130	3.590	2.740
De 300 à 499 kilomètres	6.260	4.380	3.340
De 500 à 699 kilomètres	6.820	4.770	3.640
De 700 à 999 kilomètres	7.930	5.560	4.240
De 1.000 à 1.499 kilomètres	9.010	6.300	4.800

CONDITIONS PARTICULIERES

Art. 1er. — *Payement.* . . . . . .

Le prix d'une carte de six mois ou d'un an peut être réglé en une seule fois ou en plusieurs fois de la façon suivante:

CARTES VALABLES	PREMIER VERSEMENT à la souscription de la carte.	VERSEMENT A EFFECTUER AVANT LE COMMENCEMENT	
		Du deuxième trimestre.	Du troisième trimestre.
Six mois	Prix d'une carte de trois mois	Différence entre le prix d'une carte de six mois et le prix d'une carte de trois mois	»
Un an — Cartes de zones	Idem	Idem	Solde du prix de la carte.
Un an — Cartes à parcours déterminés	Idem	Un quart du prix de la carte	Idem.

Art. 4. — *Résiliation.* — Les titulaires de cartes, ou en cas de décès, leurs ayants droit, peuvent demander la résiliation du contrat; cette résiliation s'effectue dans les conditions suivantes:

a) Cartes individuelles.

NATURE DE LA CARTE	VALIDITÉ de la carte.	RÉSILIATION	CONDITIONS DE RÉSILIATION	
			Période d'utilisation de la carte depuis la date d'émission jusqu'au jour de résiliation ou au jour du décès.	Le prix de la carte:
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Cartes valables sur des parcours déterminés	Trois mois	Non admise.	»	»
	Un an	Admise	Plus de six mois	N'est pas réduit.
			Six mois au plus	Est ramené aux 65 p. 100 du prix d'une carte d'un an.
			Trois mois au plus	Est ramené au prix d'une carte de trois mois.

TARIFS DE LA BANLIEUE DE PARIS

TITRE III

CHAPITRE IV

Cartes donnant droit à la délivrance de billets à prix réduit.

Tableau de prix n° 4.

		Prix actuels.	Prix proposés.
		—	—
Prix des cartes valables trois mois	3e classe	1.325	1.060
	2e classe	1.590	1.270

(*Paris, le 31 janvier 1951.*)

2° *Prix d'application prévus conformément aux articles 14 (1°, b) et 16 du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.*

Conformément aux articles 14 (1°, *b*) et 16 de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les dispositions ci-dessous, comprises dans la limite des barèmes maximum et minimum prévus au tarif n° 5 (chap. 1er), seront, sauf avis contraire, applicables à partir du 17 février 1951:

TARIF N° 5

. . . . . .

CHAPITRE III. — Régions Est, Nord et Ouest.

(Applicable jusqu'au 30 juin 1951.)

Mélasse en wagons-réservoirs (192).

Des gares d'Abbeville, Coulommiers ou Saint-Just-en-Chaussée à destination de Dunkerque, le Havre ou Rouen (toutes gares) et exportée par ces ports de mer:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er.

Lorsque le tonnage des envois remis par un même expéditeur dans les conditions indiquées ci-dessus, dépassera 7.000 tonnes, il sera accordé à cet expéditeur, par voie de détaxe, sur les taxes de transport payées, à l'exclusion du droit d'enregistrement et de timbre, une réduction de 15 p. 100.

Les prix du présent chapitre ne sont pas applicables aux transports effectués aux conditions du tarif n° 103.

(*Paris, le 2 février 1951.*)

3° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — **Homologations.**

31 *janvier* 1951. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à créer, au tarif n° 20 (tissus et textiles), un nouveau chapitre 7 prévoyant une tarification réduite applicable au coton brut et à la laine brute importés par Dunkerque, à destination des centres textiles de la région lilloise (gares: le Crétinier [garage], le Laboureur [garage], Roubaix, Roubaix-Wattrelos, Tourcoing, Tourcoing-les-Francs). (*Journal officiel* du 9 janvier 1951.)

Homologation accordée, à titre provisoire, sous les réserves suivantes, acceptées par la Société nationale des chemins de fer français:

1° La réduction d'abonnement prévue pour les transports de laine brute ne sera pas applicable par wagon de 8 tonnes, mais par wagon de 7 tonnes et par wagon de 10 tonnes;

2° Le maximum prévu pour la réduction moyenne applicable à la laine brute sera ramené de 25 p. 100 à 21 p. 100;

3° Le nota figurant *in fine* des dispositions proposées sera supprimé.

Par ailleurs, autorisation donnée de mise en vigueur, à partir du 1er février 1951, du nouveau chapitre 7 (tarif n° 20), celui-ci devant être incorporé, conformément à la décision du 17 janvier 1951 (7e) complétant celle du 12 janvier, dans la tarification mise en application provisoire le 24 janvier.

Enfin, il est entendu que la décision relative à la proposition de refonte générale des tarifs marchandises du 24 novembre 1950 prévoira, s'il y a lieu, les mesures utiles en vue de l'incorporation des dispositions en cause dans la nouvelle tarification.

3 *février* 1951. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à aménager les dispositions du chapitre 101 du tarif n° 4, applicables aux transports, par wagon chargé de 20 tonnes, des sels gemme ou marin expédiés d'une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français à une gare desservant un point frontière ou un port de mer et exportés par ce point frontière ou ce port de mer. (*Journal officiel* du 23 janvier 1951.)

31 *janvier* 1951. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant:

1° A l'aménagement, au chapitre 101 du tarif n° 8, de la tarification applicable aux bois à brûler destinés à l'exportation;

2° A la création, au chapitre 151 de ce même tarif, d'une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et à la compagnie de chemins de fer départementaux (réseau de la Lozère, ligne de Florac à Sainte-Cécile-d'Andorge) en faveur de bois divers destinés à l'exportation;

3° A la modification corrélative du recueil T. (*Journal officiel* du 16 janvier 1951.)

Homologation accordée à titre provisoire étant entendu que les dispositions dont cette proposition fait l'objet seront maintenues dans le cadre de la proposition de la Société nationale des chemins de fer français du 24 novembre 1950.

2 *février* 1951. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant:

1° A supprimer la ligne de Roméry à Vervins (chemins de fer secondaires du Nord-Est) qui figure dans les tarifs ci-après:

Tarifs généraux pour le transport des marchandises, chapitre 1er, tableau II « Chemins de fer secondaires participant au tarif des petits colis et des colis familiaux »;
Tarif n° 2, chapitre 65 (§ III).
Tarif n° 3, chapitre 51 (§ II).
Tarif n° 5, chapitre 57 (§ II).
Tarif n° 7, chapitre 57 (§ II)
Tarif n° 12, chapitre 57 (§ II G).
Tarif n° 22, chapitre 63 (§ I).
Tarif n° 23, chapitre 51 (§ II)
Tarif n° 106, tableau I.

2° A inscrire l'indication: « Ligne de Don à Fromelles » sous la rubrique « Nord de la France, (chemin de fer d'intérêt local) du », qui figure au tableau II du chapitre 1er des tarifs généraux pour le transport des marchandises. (*Journal officiel* du 2 janvier 1951.)

B. — **Approbation d'une convention tarifaire.**

30 *janvier* 1951. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la société Vilmorin-Andrieux, à Paris, pour le transport d'oignons, bulbes, plantes vivantes, produits de semences, engrais et produits chimiques à usage agricole. (*Journal officiel* du 9 janvier 1951.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er février 1951, étant entendu que les prix envisagés pour les envois par expédition de plus de 50 kg et par wagon complet subiront la majoration de 4,8 p. 100 appliquée aux prix des conventions en vigueur.

Ministère des affaires étrangères.

Avis de concours de l'Organisation des Nations Unies pour le recrutement d'un rédacteur de langue française au contrôle de la rédaction, division du contrôle des documents à New-York.

Le secrétariat des Nations Unies ouvre un concours en vue de pourvoir un poste de rédacteur de langue française au contrôle de la rédaction, division du contrôle des documents à New-York.

Le titulaire de ce poste aura principalement pour fonction d'examiner des manuscrits d'études et de monographies portant sur des questions économiques et financières. Il lui appartiendra d'en mettre au point et d'en annoter la version française dans une langue claire et impeccable.

Le doctorat en droit — avec thèse sur un sujet économique ou financier d'actualité — est exigé, de même qu'une connaissance approfondie tant de la langue anglaise que du vocabulaire économique et financier français et anglais.

Traitement annuel de début: 6.000 à 7.000 dollars net d'impôt, auquel peuvent s'ajouter certaines indemnités.

Adresser les demandes, accompagnées d'un *curriculum vitæ*, à Recruitment Section, United Nations, New-York.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	2 février — Cours relevés après Bourse	DEVISES	3 février 1951 — Cours relevés avant Bourse	3 février 1951 — Cours cotés en Bourse
349 95	349 95	Etats-Unis 1 dollar)...	....	349 95 .....
699 875	.... ..	Belgique (100 francs)..	....	699 75 .....
1224 25	1224 25	Portugal (100 escudos).	....	1224 50 .....
8140 ..	8140 ..	Suisse (100 francs).....	....	8142 50 .....
164 20	.... ..	Cote Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	....	163 50 .....
332 40	.... ..	Canada 1 dollar).....	....	332 40 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

AMIDONNERIE ET RIZERIE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 18 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : MARQUETTE-LEZ-LILLE (NORD)
R. C. : Lille 18693.

Obligations 4,25 0/0 de 2.000 F.

Deuxième amortissement.

Liste numérique des 247 obligations sorties au tirage du 25 janvier 1951 et remboursables au pair le 1er mars 1951.

13	47	60	113	143	2.115	2.157	2.158	2.167	2.200
164	183	201	206	225	2.217	2.236	2.245	2.258	2.272
226	234	251	264	284	2.280	2.303	2.304	2.322	2.332
335	349	359	388	417	2.335	2.360	2.362	2.378	2.379
422	455	466	474	513	2.386	2.428	2.430	2.433	2.435
518	519	522	545	553	2.476	2.515	2.525	2.526	2.544
558	573	596	616	643	2.598	2.613	2.621	2.659	2.702
644	665	669	676	685	2.713	2.715	2.746	2.750	2.752
757	778	791	792	793	2.778	2.791	2.812	2.844	2.868
794	799	814	827	830	2.875	2.884	2.887	2.896	2.959
836	875	885	904	928	2.960	2.974	2.978	2.986	2.993
984	1.000	1.002	1.020	1.042	3.010	3.012	3.015	3.051	3.069
1.052	1.057	1.064	1.076	1.078	3.106	3.130	3.141	3.143	3.150
1.106	1.150	1.163	1.172	1.216	3.190	3.197	3.198	3.215	3.230
1.225	1.226	1.234	1.244	1.280	3.232	3.234	3.244	3.249	3.250
1.285	1.294	1.323	1.360	1.380	3.276	3.313	3.342	3.388	3.390
1.400	1.404	1.449	1.451	1.452	3.396	3.401	3.406	3.426	3.434
1.473	1.560	1.576	1.581	1.590	3.435	3.459	3.476	3.481	3.489
1.601	1.623	1.628	1.678	1.686	3.490	3.516	3.535	3.562	3.585
1.709	1.724	1.734	1.750	1.778	3.625	3.626	3.632	3.637	3.646
1.789	1.803	1.806	1.816	1.826	3.654	3.696	3.705	3.709	3.744
1.844	1.856	1.868	1.874	1.928	3.754	3.767	3.768	3.799	3.816
1.957	1.963	1.981	2.000	2.003	3.836	3.842	3.856	3.859	3.867
2.010	2.014	2.023	2.026	2.042	3.901	3.917	3.954	3.974	3.978
2.067	2.092	2.111	2.133	2.140	3.979	3.996			

Obligations sorties au tirage du 16 janvier 1950 et non encore présentées au remboursement.

282	457	458	462	464	2.892	2.902	2.935	2.938	2.942
478	670	775	1.025	1.098	3.004	3.101	3.104	3.111	3.112
1.119	1.206	1.227	1.228	1.257	3.115	3.124	3.134	3.154	3.194
1.281	1.477	1.503	1.752	1.761					
1.768	1.929	2.177	2.181	2.240	3.283	3.340	3.345	3.380	3.382
2.243	2.262	2.299	2.305	2.306	3.393	3.402	3.405	3.429	3.430
2.316	2.317	2.329	2.364	2.419	3.415	3.565	3.581	3.691	3.693
2.475	2.628	2.652	2.869	2.891	3.730	3.743	3.936	3.961	

ETABLISSEMENTS DICKSON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 240 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 18, RUE MANDAR, PARIS (2e)
R. C. : Seine n° 209651.

Obligations 5 1/2 0/0 1948 de 5.000 F.

Troisième amortissement.

L'amortissement de 87 obligations prévu pour le 1er mars 1951 a été effectué par voie de rachat en Bourse.
Il n'existe pas de numéros à rembourser, les précédents amortissements ayant aussi été effectués par voie de rachat.

Société anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon

AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : NANTES-CHANTENAY
DIRECTION GÉNÉRALE : 4, RUE DE TÉHÉRAN, A PARIS (8e)
Registre du commerce : Nantes 275 B.
Répertoire des producteurs : Loire-Inférieure n° 195.

Obligations 5 1/2 0/0 1948.

Amortissement au 1er mars 1951.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que, conformément aux conditions générales de l'émission, la société a utilisé entièrement en rachats en Bourse la totalité de la troisième annuité d'amortissement prévue par le tableau d'amortissement pour l'année 1951, venant à échéance le 1er mars 1951.
En conséquence, il n'y a donc pas lieu cette année à tirage au sort sur les obligations de 5.000 F 5 1/2 0/0 mars 1948 de la Société anonyme des anciens chantiers Dubigeon.

Titres restant à rembourser.

Néant.

Le conseil d'administration.

GROUPEMENTS DE SINISTRÉS

(Loi du 30 mars 1947, art. 41 à 49.)

Emprunts unifiés 4 3/4 0/0 mars 1948
d'un montant nominal global de 20.300.000.000 de francs.

TROISIÈME AMORTISSEMENT

Avis aux obligataires.

Les Groupements émetteurs, usant du droit qu'ils se sont réservé lors de l'émission, ont amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu par le tableau d'amortissement pour le remboursement du 15 mars 1951.
En conséquence, le tirage au sort correspondant n'aura pas lieu.
Les Groupements avaient également amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu pour les amortissements précédents.

Société Lyonnaise pour l'Exploitation de Véhicules Electriques (S. L. E. V. E.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 76 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 13, RUE DE GERLAND, A LYON
Registre du commerce : Lyon B 6813.

Obligations 4 1/4 0/0 1943 de 2.000 F.

Huitième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er avril 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
L'amortissement des années 1944 à 1950 a été couvert par rachats en Bourse.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES TITRES: 23, RUE DE LONDRES, PARIS (9e)

Registre du commerce : Seine n° 276448 B.

AVIS TRÈS IMPORTANT

I. — Lorsque trois zéros figurent dans la colonne de fin de série, ils indiquent l'unité de mille immédiatement supérieure à celle du début de la série.

Exemple: 38.991 à 000, signifie: 38.991 à 39.000 inclus.

II. — 2/41 signifie échéance d'amortissement du 1er septembre 1941; 1/42 signifie échéance d'amortissement du 1er mars 1942; 51 signifie échéance annuelle d'amortissement du 1er mars 1951.

Ouest-Algérien 3 0/0.

Liste récapitulative des 3.941 obligations sorties au tirage du 10 janvier 1951 et des séries comprenant des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore remboursés.

Les titres sortis au dernier tirage seront remboursables à partir du 1er mars 1951 à raison de 459 F par titre pour les 251 obligations amorties comprises entre les nos 1 à 16.280 (émission 1877) et 479 F par titre pour les 3.690 obligations amorties comprises entre les nos 16.281 à 251.280 (émission 1881).

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
				EMISSION 1877 (nos 1 A 16.280)					
15	51	2.552	50	4.600	51	6.876	51	8.855	2/47
18	2/41	2.552	2/48	4.605	51	6.886	50	8.922	50
95	51	2.555	51	4.639	1/49	6.936	51	8.923	50
109	2/47	2.625	50	4.654	51	6.938	2/43	8.939	51
236	51	2.654	51	4.702	2/50	6.994	1/42	8.953	51
409	51	2.707	51	4.704	51	7.002	2/49	8.974	50
441	51	2.736	51	4.709	51	7.023	1/47	9.030	51
448	50	2.741	1/49	4.889	51	7.027	51	9.059	51
471	1/42	2.747	51	4.936	51	7.049	51	9.086	1/47
523	51	2.756	51	4.967	51	7.157	50	9.195	51
527	51	2.762	1/34	4.985	51	7.185	51	9.204	50
592	51	2.763	2/47	4.996	51	7.268	51	9.218	1/43
612	51	2.823	51	5.026	1/49	7.332	51	9.255	51
657	51	2.899	2/49	5.039	51	7.350	51	9.376	51
699	51	2.924	51	5.143	51	7.441	51	9.449	51
757	51	2.941	50	5.157	50	7.445	51	9.509	51
835	51	2.962	1/48	5.161	1/47	7.469	51	9.562	51
994	51	2.966	51	5.175	51	7.479	51	9.578	51
1.009	2/44	2.994	50	5.187	51	7.484	51	9.615	50
1.066	2/48	3.008	51	5.237	1/48	7.486	2/49	9.626	50
1.111	51	3.038	2/47	5.276	51	7.488	51	9.684	51
1.147	51	3.053	51	5.346	51	7.508	51	9.712	51
1.150	51	3.069	50	5.397	2/47	7.538	51	9.807	50
1.167	51	3.117	51	5.415	1/47	7.550	51	9.818	50
1.168	2/43	3.139	2/48	5.433	51	7.567	2/48	9.823	1/45
1.177	50	3.167	51	5.487	50	7.576	50	9.888	51
1.179	1/46	3.209	2/47	5.526	51	7.594	1/47	9.953	51
1.305	51	3.205	50	5.527	2/36	7.674	51	9.982	51
1.314	50	3.233	1/48	5.536	51	7.736	50	9.984	1/49
1.329	1/48	3.251	51	5.573	51	7.775	51	10.057	1/48
1.351	50	3.254	51	5.588	50	7.871	51	10.063	1/44
1.353	51	3.335	50	5.591	51	7.874	51	10.077	50
1.406	2/49	3.358	2/48	5.623	51	7.896	51	10.121	51
1.411	2/45	3.364	1/48	5.656	50	7.898	50	10.139	50
1.434	1/47	3.410	51	5.689	51	7.908	50	10.150	51
1.560	2/45	3.477	51	5.741	2/46	7.967	51	10.158	2/49
1.602	50	3.508	51	5.752	51	8.009	51	10.165	50
1.609	51	3.516	51	5.879	50	8.035	1/44	10.233	50
1.672	50	3.548	2/49	5.880	50	8.043	1/49	10.239	2/49
1.679	51	3.552	51	5.938	2/49	8.056	51	10.214	2/49
1.688	51	3.577	51	5.956	50	8.099	1/40	10.433	51
1.699	51	3.773	2/45	5.992	51	8.199	51	10.456	50
1.813	51	3.777	50	6.023	51	8.275	50	10.469	51
1.815	50	3.808	51	6.042	51	8.286	51	10.504	51
1.900	51	3.809	51	6.093	51	8.304	51	10.511	51
1.993	51	3.919	1/42	6.107	51	8.328	1/43	10.532	51
2.015	51	3.955	51	6.127	51	8.352	2/30	10.547	50
2.018	1/49	3.987	50	6.235	2/49	8.381	2/48	10.608	50
2.027	51	4.003	51	6.258	51	8.407	51	10.656	1/49
2.041	1/47	4.040	51	6.339	50	8.421	51	10.740	50
2.053	51	4.146	1/50	6.355	50	8.429	51	10.749	50
2.071	2/49	4.192	51	6.429	51	8.454	1/48	10.795	51
2.100	50	4.335	51	6.451	51	8.494	51	10.797	1/49
2.101	50	4.392	2/49	6.558	51	8.523	51	10.825	51
2.148	1/48	4.419	51	6.575	51	8.534	50	10.860	51
2.160	51	4.426	2/47	6.615	1/49	8.537	51	10.905	51
2.164	51	4.439	51	6.619	51	8.550	51	11.025	50
2.194	50	4.443	2/45	6.702	2/49	8.588	2/49	11.034	51
2.218	2/49	4.444	1/49	6.703	51	8.601	1/44	11.059	51
2.243	51	4.459	51	6.708	51	8.602	51	11.082	51
2.258	51	4.540	50	6.763	50	8.676	51	11.113	50
2.361	50	4.547	51	6.766	51	8.730	51	11.149	2/49
2.400	51	4.581	51	6.776	50	8.781	1/48	11.249	51
2.401	2/48	4.599	1/43	6.799	51	8.801	51		

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
11.299	51	12.407	51	13.543	51	14.344	2/48	15.121	51
11.332	51	12.448	51	13.612	51	14.348	51	15.220	51
11.383	1/50	12.503	1/48	13.636	51	14.351	51	15.226	51
11.415	51	12.557	50	13.647	50	14.396	51	15.301	51
11.467	51	12.589	50	13.660	2/48	14.414	51	15.314	50
11.484	51	12.594	51	13.662	2/49	14.446	51	15.415	50
11.553	1/48	12.605	1/49	13.696	51	14.509	50	15.417	50
11.559	1/45	12.661	2/41	13.697	51	14.531	1/49	15.444	50
11.566	1/49	12.707	50	13.724	1/49	14.548	2/48	15.536	51
11.614	51	12.806	51	13.739	51	14.572	1/48	15.597	51
11.704	2/44	12.850	51	13.807	51	14.576	1/43	15.615	51
11.778	51	12.935	1/48	13.811	50	14.610	50	15.636	51
11.890	50	12.938	2/49	13.812	1/49	14.611	1/48	15.712	51
11.902	50	13.036	50	13.861	2/49	14.615	51	15.767	2/43
11.957	1/32	13.067	2/46	13.872	51	14.644	51	15.771	51
11.989	50	13.116	50	13.913	1/49	14.698	2/49	15.841	51
11.998	51	13.136	51	13.941	50	14.722	51	15.905	51
12.030	51	13.151	50	13.943	51	14.761	51	15.910	51
12.033	51	13.226	51	13.975	1/49	14.776	51	15.921	51
12.064	51	13.229	2/48	13.995	51	14.825	2/49	15.922	51
12.069	2/36	13.235	51	14.044	51	14.873	51	15.925	51
12.124	50	13.268	50	14.067	50	14.888	1/49	15.964	2/23
12.131	51	13.330	51	14.070	2/49	14.913	51	16.000	2/48
12.147	51	13.405	51	14.106	2/49	15.008	51	16.107	2/48
12.150	51	13.411	50	14.115	50	15.036	51	16.141	50
12.174	1/49	13.460	51	14.153	51	15.042	51	16.166	50
12.339	51	13.490	51	14.198	2/46	15.095	51	16.239	50
12.350	50	13.500	2/48	14.205	1/49	15.102	51	16.275	51
12.355	50	13.521	50	14.268	2/42				

EMISSION 1884 (Nos 16.281 A 251.280)

16.421 à 430	2/49	26.469 à 470	51	34.541 à 550	51	44.201 à 210	50	52.441	50
16.461 à 470	2/45	26.491 à 500	1/47	34.521 à 530	50	44.441 à 450	2/44	52.443 à 450	50
16.541 à 550	50	26.541 à 550	2/33	34.551 à 553	2/47	44.621 à 670	1/47	52.461 à 468	51
16.651 à 654	2/49	26.551 à 560	2/45	34.591 à 600	1/49	44.811 à 820	2/28	52.470	51
16.781 à 790	2/44	26.651 à 660	2/37	34.771 à 776	2/47	44.861 à 870	1/48	52.701 à 710	2/43
16.811 à 812	1/48	26.701 à 710	2/43	34.851 à 860	2/45	44.871	2/41	53.171 à 180	2/46
17.071 à 080	2/43	26.711 à 720	2/38	35.031 à 040	51	45.021 à 030	51	53.271 à 280	50
17.261 à 270	2/42	26.861 à 870	51	35.391 à 400	2/49	45.261 à 270	2/46	53.421 à 430	2/49
17.501 à 510	50	26.951 à 960	50	35.431 à 440	1/48	45.361 à 370	2/47	53.461 à 470	1/47
17.781 à 790	51	27.061 à 070	50	35.671 à 680	50	45.501 à 510	50	53.631 à 640	1/45
18.322 à 330	50	27.081 à 090	51	35.681 à 690	2/49	45.631 à 640	50	53.671 à 680	1/47
18.451 à 460	50	27.131 à 140	2/49	35.741 à 745	50	45.771	51	53.732 à 740	51
18.801 à 810	1/43	27.191 à 200	2/46	35.747 à 750	50	45.773 à 780	51	53.771 à 780	51
18.881 à 889	51	27.211 à 220	1/49	35.767 à 770	51	45.821 à 830	2/42	53.791 à 800	2/49
18.981 à 990	50	27.561 à 570	51	35.851 à 860	2/29	45.971 à 978	2/25	53.821 à 830	1/49
19.541 à 550	1/49	27.691 à 700	1/49	36.321 à 330	51	46.061 à 070	51	53.881 à 890	1/48
19.621 à 630	50	27.971 à 980	50	36.651 à 654	51	46.071 à 075	2/45	54.511 à 550	1/42
19.681 à 690	1/49	28.181 à 190	1/24	36.656 à 660	51	46.141 à 150	50	55.501 à 510	2/47
20.111 à 120	1/48	28.431 à 440	1/39	36.851 à 860	51	46.231 à 239	51	55.571 à 580	50
20.181 à 190	51	28.571 à 580	50	36.971 à 980	1/45	46.251 à 260	50	55.601 à 610	50
20.261 à 270	1/38	28.692 à 697	51	37.001 à 008	51	46.351 à 360	2/46	55.723 à 730	50
20.551 à 560	1/48	28.699 à 700	51	37.010	51	46.731 à 740	2/35	56.131 à 140	50
21.061 à 070	2/47	28.701 à 710	1/44	37.021 à 030	2/47	46.841 à 850	2/42	56.201 à 207	51
21.301 à 310	50	28.749 à 750	51	37.141 à 150	1/49	46.931 à 940	51	56.209 à 210	51
21.371 à 380	2/44	28.761 à 770	1/42	37.451 à 460	2/48	47.181 à 190	51	56.531 à 540	2/49
21.421 à 430	2/49	28.881 à 889	50	37.481 à 490	50	47.261 à 270	50	56.671	51
21.551 à 558	51	29.061 à 068	1/31	37.601 à 610	2/41	47.281 à 290	1/41	56.673 à 680	51
21.560	51	29.091 à 100	2/47	37.751 à 760	2/49	47.451 à 460	51	56.811 à 820	2/47
21.871 à 874	51	29.311 à 314	2/48	37.785 à 790	50	47.711 à 720	1/47	56.871 à 878	51
21.876 à 880	51	29.316 à 320	2/48	37.981 à 990	50	47.971 à 980	2/44	56.880	51
21.981 à 990	1/49	29.429 à 430	2/49	38.131 à 140	1/39	48.251 à 260	2/48	57.031 à 036	51
22.221 à 230	50	29.590	51	38.991 à 000	50	48.651 à 660	51	57.038 à 039	51
22.301 à 306	1/49	30.062 à 070	51	39.251 à 260	1/49	49.161 à 170	50	57.115 à 120	50
22.308 à 310	1/49	30.101 à 110	51	39.421 à 430	50	49.301 à 305	51	57.201 à 210	1/40
22.451 à 457	50	30.531 à 535	1/47	39.611 à 620	50	49.307 à 310	51	57.361 à 370	2/49
22.491 à 500	1/49	30.621 à 622	51	40.031 à 040	2/48	49.371 à 380	2/39	57.401 à 410	50
22.501 à 510	51	30.624 à 630	51	40.201 à 210	51	49.461 à 470	51	57.451 à 460	1/49
22.631 à 640	51	30.737 à 738	51	40.341 à 350	51	49.555 à 560	2/24	57.591 à 600	1/42
22.791 à 800	2/26	30.947 à 950	1/44	40.391 à 400	51	49.901 à 910	2/37	57.671 à 680	2/48
22.811 à 818	2/44	30.951 à 960	1/46	40.411 à 420	2/27	49.911 à 920	50	57.711 à 720	2/48
22.819	1/49	31.011 à 012	51	40.481 à 490	50	50.161 à 170	1/49	57.723 à 730	2/49
23.141 à 150	51	31.014 à 020	51	40.521 à 530	2/47	50.391 à 400	2/49	58.231	51
23.261 à 270	51	31.101 à 110	51	40.663 à 670	2/48	50.451 à 460	2/44	58.233 à 240	51
23.341 à 350	50	31.291 à 300	2/36	40.761 à 770	2/44	50.481 à 490	1/49	58.241 à 250	2/45
23.801 à 810	51	31.581 à 584	51	41.211 à 216	2/43	50.661 à 670	50	58.321 à 330	2/49
24.018 à 020	50	31.586 à 590	51	41.218 à 220	2/43	51.021 à 030	50	58.341 à 350	50
24.311 à 320	2/49	31.641 à 650	2/47	41.561 à 568	50	51.101 à 110	2/42	58.411 à 447	2/44
24.401 à 410	50	31.811 à 820	1/48	42.241 à 250	2/49	51.201 à 210	51	58.449 à 450	2/44
24.431 à 440	1/32	32.551 à 560	2/48	42.455 à 460	2/44	51.361 à 370	51	58.461 à 470	51
24.791 à 800	51	32.981 à 984	51	42.461 à 470	1/45	52.051 à 060	2/47	58.621 à 630	2/41
24.853 à 860	1/34	32.986 à 990	51	42.721 à 730	51	52.061 à 063	50	58.681 à 690	2/49
24.861 à 870	2/37	33.251 à 260	51	42.881 à 890	2/49	52.065 à 070	50	58.701 à 710	2/44
25.131 à 140	51	33.311 à 320	51	42.921 à 930	51	52.151 à 160	2/29	58.731 à 740	2/48
25.171 à 180	51	33.441 à 450	2/47	42.931 à 940	2/49	52.172 à 180	2/44	59.281 à 288	2/44
25.401 à 410	2/49	33.633 à 640	2/48	43.381 à 390	2/41	52.181 à 190	1/28	59.291 à 300	1/48
25.441 à 450	1/47	33.721 à 730	2/36	43.431 à 440	50	52.331 à 340	51	59.431 à 440	51
25.491 à 500	50	33.771 à 780	51	43.531 à 540	1/47	52.341 à 350	51	59.471 à 480	2/46
25.932 à 940	51	34.221 à 230	2/45	43.621 à 630	51	52.411 à 416	50	59.491 à 500	50
26.461 à 462	51	34.401 à 410	51	43.631 à 640	51	52.418 à 420	50	59.511 à 520	2/49
26.464 à 467	51	34.441 à 450	2/27	43.881 à 890	50	52.421 à 430	51		

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
59.681 à 690	50	74.581 à 590	1/47	87.591 à 596	51	101.294 à 298	51	115.501 à 510	50
59.751 à 760	1/48	74.721 a 730	50	87.598 à 600	51	101.300	51	115.741 à 750	1/48
59.771 à 780	2/44	74.930	2/46	87.615 à 620	50	101.421 à 430	51	115.761 à 770	2/39
59.871 à 880	51	75.222 à 230	2/49	87.631 à 637	2/43	101.451 à 460	2/48	115.851 à 860	51
60.046 à 050	1/42	75.567 à 568	51	88.041 à 050	1/32	102.151 à 160	2/47	115.971 à 980	51
60.061 à 070	2/46	75.821 à 830	1/47	88.831 à 840	51	102.181 à 190	51	116.201 à 209	2/45
60.171 à 180	50	76.261 à 270	1/48	88.901 à 910	50	102.331 à 340	51	116.501 à 510	2/47
60.181 à 190	1/45	76.641 à 650	50	88.958 à 960	51	102.621 à 630	50	116.851 à 860	50
60.211 à 220	50	76.781 à 790	51	89.261 à 270	50	102.691 à 694	51	117.101 à 110	1/49
60.511 à 520	2/49	76.821 à 822	51	89.371 à 380	1/47	102.696 à 700	51	117.111 à 120	51
60.541 à 550	50	76.824 à 833	51	89.641 à 650	50	102.721 à 730	51	117.311 à 320	51
60.571 à 580	1/49	77.041 à 050	2/49	89.721 à 722	51	102.911 à 920	1/49	117.751 à 760	1/47
60.651 à 660	1/41	77.171 à 180	51	89.721 à 730	51	102.941 à 949	2/48	117.981 à 984	51
60.871 à 880	51	77.561 à 570	2/47	89.831 à 832	51	102.961 à 970	1/47	117.986 à 990	51
60.911 à 920	2/48	77.631 à 640	1/48	89.836 à 840	51	102.971 à 979	51	118.015 à 020	51
60.991 à 000	2/48	77.695 à 700	1/46	89.861 à 870	2/47	103.071 à 080	2/44	118.343 à 350	1/49
61.171 à 180	2/45	77.701 à 710	2/48	90.021 à 030	51	103.081 à 090	1/49	118.421 à 430	51
61.191 à 196	50	77.711 à 718	51	90.091 à 100	2/49	103.241 à 250	2/48	118.731 à 740	50
61.711 à 720	50	77.720	51	90.111 à 114	1/49	103.251 à 260	50	118.801 à 806	1/48
61.751 à 760	1/49	77.861 à 870	2/49	90.116 à 117	1/49	103.302 à 310	1/46	118.941 à 950	50
62.011 à 020	1/49	77.871 à 880	51	90.119 à 120	1/49	103.381 à 390	51	119.151 à 160	50
62.012 à 050	2/44	78.061 à 070	2/41	90.181 à 190	2/49	103.561 à 570	1/44	119.351 à 360	50
62.201 à 210	50	78.461 à 470	51	90.381 à 390	1/49	103.671 à 680	2/49	119.479 à 480	51
62.651 à 660	51	78.631 à 640	50	90.781 à 788	1/46	103.712 à 720	1/49	119.861 à 870	1/46
62.841 à 850	1/49	78.891 à 900	2/47	91.141 à 150	1/49	103.731 à 740	51	119.951 à 960	51
63.641 à 650	50	79.021 à 029	50	91.521 à 530	1/49	103.871 à 879	2/45	119.961 à 970	51
64.101 à 110	2/39	79.071 à 080	51	91.851 à 860	51	103.891 à 900	50	120.261 à 270	1/46
64.381 à 409	1/44	79.221 à 230	50	91.871 à 880	51	104.141 à 150	1/47	120.435 à 440	2/31
64.521 à 530	50	79.661 à 670	2/48	91.891 à 900	2/47	104.481 à 485	50	120.511 à 520	2/49
65.091 à 100	1/49	79.811 a 820	2/47	91.931 à 940	1/24	104.487 à 490	50	120.721 à 730	50
65.201 à 210	50	79.941 à 950	1/43	92.221 à 230	1/41	104.691 à 700	50	120.791 à 799	2/46
65.751 à 760	1/43	80.241 à 250	50	92.251 à 260	50	104.791 à 800	51	120.921 à 925	1/20
65.791 à 800	2/45	80.321 a 330	51	92.271 à 279	2/41	105.101 à 105	50	121.261 à 270	1/42
65.891 à 898	2/48	80.571 à 580	1/49	92.521 à 530	51	105.171 à 180	51	121.611 à 620	2/46
66.101 à 110	2/40	80.611 à 620	50	92.761 à 770	1/45	105.681 à 690	1/49	121.631 à 640	50
66.191 à 194	51	80.741 à 745	2/45	93.101 à 110	2/49	106.071 à 080	2/48	121.861 à 870	50
66.196 à 200	51	80.801 à 805	1/49	93.191 à 200	51	106.471 à 480	2/45	122.111 à 120	1/45
66.353 à 360	2/48	80.951 à 960	51	93.381 à 390	2/45	106.491 à 500	1/46	122.121 à 130	50
66.411 à 420	2/47	81.051 à 060	1/42	93.401 à 404	1/40	106.691 à 700	2/47	122.661 à 670	2/49
66.461 à 470	51	81.061 à 070	1/49	93.531 à 540	1/49	106.721 à 730	51	123.181 à 187	51
66.721 à 730	2/36	81.291 à 292	51	93.541 à 550	2/49	106.851 à 860	1/46	123.186 à 189	51
66.791 à 793	51	81.294 à 300	51	93.601 à 610	50	106.961 à 970	1/48	123.481 à 485	1/48
66.795 à 890	51	81.411 à 450	2/48	93.901 à 910	51	107.141 à 150	51	123.861 à 870	51
66.801 à 810	51	81.831 à 840	1/45	93.925 à 930	2/48	107.341 à 350	2/49	123.951 à 960	51
66.971 à 980	2/47	81.881 à 890	50	94.021 à 024	51	107.471 à 480	1/43	124.071 à 080	50
67.021 à 030	50	82.101 à 110	51	94.026 à 030	51	107.491 à 500	50	124.341 à 350	50
67.091 à 100	2/49	82.151 à 160	1/39	94.341 à 350	51	107.511 à 514	51	124.781 à 790	2/45
67.111 à 120	51	82.191 à 200	1/40	94.941 à 949	51	107.516 à 520	51	124.851 à 860	51
67.151 à 160	1/43	82.271 à 280	2/49	94.991 à 000	1/48	107.591 à 600	51	124.861 à 870	50
67.601 à 604	1/50	82.601 à 610	2/40	95.161 à 170	1/41	108.151 à 160	2/43	125.241 à 250	1/48
67.851 à 860	1/41	82.611 à 614	1/33	95.271 à 280	50	108.291 à 300	2/44	125.501 à 510	2/49
67.923 à 924	2/47	82.621 à 630	1/43	95.305 à 310	50	108.301 à 310	2/44	125.561 à 570	51
68.231 à 240	51	82.681 à 690	1/44	95.391 à 400	51	108.381 à 390	2/47	125.697 à 700	51
68.341 à 350	1/41	82.841 à 845	51	95.471 à 480	50	108.571 à 575	1/47	125.878 à 880	51
68.691 à 700	1/48	82.847 à 850	51	95.791 à 800	51	108.577 à 580	1/47	126.201 à 210	1/47
68.841 à 850	1/49	82.861	51	95.831 à 840	1/49	108.651 à 658	50	126.441 à 450	2/49
68.911 à 920	50	82.863 à 866	51	96.311 à 320	2/47	108.711 à 720	2/48	126.501	2/50
69.301 à 310	2/48	82.869	51	96.591 à 600	1/49	108.791 à 800	2/43	126.801 à 810	50
69.541 à 550	2/49	83.021 à 025	2/36	96.671 à 680	2/49	108.881 à 890	51	126.851 à 860	1/49
69.589 à 590	2/31	83.027 à 029	1/49	96.701 à 710	51	109.151 à 160	1/48	126.941 à 950	2/44
69.691 à 699	1/45	83.221 à 224	51	96.751 à 760	1/49	109.431 à 440	1/46	127.041 à 050	1/37
69.841 à 850	2/49	83.226 à 230	51	96.771 à 780	2/48	109.931 à 940	2/47	127.331 à 340	1/49
69.921 à 930	50	83.281 à 288	50	97.001 à 010	50	110.141 à 150	2/48	127.351 à 360	2/48
70.151 à 160	50	83.311 à 320	2/47	97.631 à 640	51	110.501 à 510	50	127.461 à 470	2/49
70.471 à 480	1/43	83.441 à 450	2/49	97.941 à 950	50	110.531 à 540	2/46	127.491 à 500	2/46
70.521 à 530	51	83.571 à 580	1/48	98.001 à 010	51	110.611 à 620	2/49	127.511 à 520	50
70.571 à 575	50	83.651 à 660	2/48	98.061 à 070	51	111.192 à 200	2/43	127.651 à 660	2/48
70.821 à 830	1/49	83.871 à 880	51	98.141 à 150	2/49	111.331 à 340	2/24	127.771 à 775	1/48
71.371 à 380	50	83.941 à 950	51	98.451 à 460	51	111.351 à 360	1/46	127.811 à 820	2/44
71.401 à 410	1/48	83.971 à 980	2/47	98.521 à 530	51	111.521 à 530	51	127.871 à 880	50
71.591 à 600	50	84.021 à 030	1/48	98.931 à 940	2/42	111.881 à 890	51	128.761 à 770	51
72.271 à 280	51	84.031 à 039	2/46	99.051 à 060	51	112.131 à 140	2/49	128.931 à 940	51
72.359 à 360	2/47	84.201 à 210	51	99.671 à 680	1/49	112.311 à 320	2/49	129.021 à 030	1/44
72.581 à 590	2/49	84.881 à 890	2/46	99.941 à 950	51	112.391 à 400	1/49	129.161 à 170	2/47
72.621 à 630	1/46	85.031 à 040	50	99.971 à 980	51	112.732 à 740	50	129.261 à 270	50
72.711 à 720	1/41	85.151 à 153	51	100.231 à 240	51	112.791 à 800	51	129.531 à 540	50
72.741 à 750	51	85.155 à 160	51	100.311 à 320	1/46	113.301 à 310	51	129.552 à 560	51
72.771 à 780	2/48	85.241 à 250	2/44	100.631 à 640	51	113.341 à 350	51	129.811 à 820	2/49
72.781 à 790	1/49	85.251 à 260	2/47	100.731 à 740	51	113.611 à 616	50	129.871 à 880	51
72.831 à 840	50	85.351 à 360	51	100.741 à 750	51	113.721 à 730	2/49	129.883 à 888	51
72.892 à 900	50	85.701 à 710	50	100.845 à 850	50	113.874 à 880	1/49	129.890	51
73.061 à 070	50	85.741 à 750	1/49	100.851 à 860	2/48	113.991 à 998	2/39	130.271	51
73.541 à 676	2/49	85.841 à 850	50	100.881 à 882	2/49	114.000	2/39	130.311 à 315	51
73.678 à 680	2/49	86.011 à 020	51	100.884 à 890	2/49	114.041 à 050	1/46	130.317 à 320	51
73.741 à 750	1/46	86.151 à 160	51	100.921 à 930	2/46	114.471 à 480	2/47	130.421 à 430	50
73.751 à 760	51	86.323 à 330	50	100.951 à 960	1/41	114.791 à 800	50	130.561	50
74.161 à 164	51	87.291 à 300	51	101.271 à 275	51	114.921 à 930	2/49	130.563 à 570	50
74.166 à 170	51	87.301 à 310	51	101.277 à 280	51	115.151 à 160	1/37	130.701 à 710	1/49
74.311 à 320	2/49	87.331 à 340	50	101.281 à 284	50	115.221 à 230	1/49	130.871 à 880	51
74.321 à 330	2/46	87.511 à 520	1/48	101.286 à 290	50	115.301 à 310	50	131.031 à 040	50
74.391 à 400	2/46	87.531 à 540	1/48	101.291 à 292	51	115.491 à 500	50	131.351 à 360	2/47

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
131.371 à 380	50	147.731 à 740	50	164.446 à 450	1/49	179.851 à 860	51	198.371 à 380	1/49
131.621 à 630	51	148.051 à 060	51	165.041 à 050	51	180.181 à 190	2/44	198.641 à 650	50
131.921 à 930	51	148.121 à 130	51	165.051 à 060	51	180.441 à 420	1/40	199.111 à 120	50
131.951 à 960	51	148.221 à 230	2/47	165.111 à 120	1/46	180.521 à 530	50	199.411 à 420	1/49
131.961 à 970	2/49	148.375 à 379	2/47	165.301 à 310	51	180.701 à 710	1/49	199.761 à 770	51
132.371 à 376	2/47	148.381 à 390	2/48	165.501 à 510	51	180.781 à 790	2/35	199.831 à 840	1/47
132.631 à 640	51	148.671 à 680	51	165.581 à 590	50	181.251 à 260	50	199.911 à 920	51
132.711 à 720	2/46	148.725 à 730	1/44	165.811 à 814	1/47	181.341 à 350	2/45	199.941 à 950	2/49
132.881 à 890	1/49	148.771 à 780	50	165.861 à 870	1/48	181.551 à 560	50	200.001 à 010	50
132.921 à 930	2/46	149.011 à 020	2/49	166.281 à 290	2/47	181.561 à 570	51	200.221 à 230	1/49
133.211 à 220	1/49	149.361 à 370	51	166.491 à 500	51	181.691 à 700	50	200.611 à 620	2/47
133.271 à 278	1/48	149.411 à 420	1/49	166.561 à 570	50	181.701 à 710	51	200.841 à 850	50
133.391 à 400	1/49	149.421 à 430	1/48	166.741 à 750	2/43	181.731 à 740	2/47	200.931 à 940	51
133.481 à 490	2/48	149.621 à 630	1/46	166.881 à 890	2/45	181.831 à 840	2/48	201.031 à 040	50
134.011 à 017	1/49	149.701 à 710	2/27	168.001 à 010	51	181.901 à 910	51	201.471 à 480	51
134.019 à 020	1/49	149.951 à 960	50	168.191 à 200	50	181.981 à 990	1/49	201.941 à 950	51
134.021 à 030	51	150.071 à 080	51	168.281 à 290	2/44	182.011 à 020	1/44	202.101 à 110	51
134.141 à 150	2/41	150.141 à 150	50	168.301 à 310	1/47	182.081 à 090	51	203.961 à 970	51
134.201 à 210	50	150.371 à 380	50	168.781 à 790	50	182.221 à 230	50	204.001 à 010	1/45
134.262 à 270	1/49	150.711 à 720	50	169.171 à 180	2/44	182.401 à 410	1/47	205.221 à 230	1/49
134.301 à 310	51	150.731 à 740	1/46	169.391	2/46	182.571 à 580	50	205.301 à 310	51
134.701 à 710	2/49	150.771 à 780	2/49	169.392 à 396	1/49	182.961 à 970	1/49	206.101 à 110	51
134.731 à 740	50	151.101 à 108	2/47	169.397 à 400	51	183.641 à 650	51	206.261 à 270	51
134.761 à 770	51	151.182 à 190	50	169.581 à 590	51	183.851 à 860	1/46	206.341 à 350	51
134.961 à 970	1/49	151.211 à 220	2/28	169.611 à 618	1/48	184.041 à 050	1/49	206.401 à 410	51
135.321 à 330	2/49	151.551 à 560	2/35	170.031 à 040	50	184.291 à 300	2/43	206.581 à 590	50
135.531 à 540	2/48	151.561 à 570	50	170.401 à 410	2/43	184.421 à 430	51	206.771 à 780	51
135.581 à 590	2/41	151.701 à 710	2/48	170.621 à 630	1/47	184.851 à 860	50	206.931 à 940	50
135.611 à 620	2/49	152.591 à 600	50	170.761 à 770	50	184.941 à 950	1/48	207.211 à 220	2/48
135.871 à 880	51	152.691 à 700	51	170.801 à 810	2/48	184.971 à 980	1/49	207.471 à 480	50
135.901 à 910	51	153.211 à 220	2/43	171.421 à 430	51	185.061 à 070	1/37	207.551 à 560	51
136.291 à 300	1/46	153.531 à 540	2/47	171.581 à 590	50	185.171 à 180	50	207.641 à 650	51
136.381 à 390	1/40	153.631 à 640	2/49	171.591 à 600	1/49	185.211 à 220	50	207.721 à 730	51
136.681 à 690	1/47	154.191 à 200	50	171.961 à 970	51	185.531 à 540	1/49	208.001 à 010	50
136.800	51	154.281 à 290	2/47	172.071 à 080	1/49	185.741 à 750	1/48	208.051 à 060	50
136.811 à 820	2/47	154.461 à 470	2/49	172.111 à 120	1/43	185.841 à 850	51	208.141 à 150	1/49
137.041 à 050	51	154.691 à 700	51	172.251 à 260	2/49	185.931 à 940	51	208.321 à 330	50
137.141 à 150	51	154.961 à 970	50	172.361 à 370	51	185.951 à 960	2/47	208.331 à 340	51
137.291 à 300	50	155.101 à 110	1/48	172.731 à 740	1/49	186.061 à 070	2/46	208.421 à 430	1/44
137.351 à 360	2/47	155.155 à 160	51	172.751 à 760	51	186.521 à 530	1/48	208.711 à 720	1/48
137.501 à 510	1/47	155.381 à 390	2/46	172.841 à 850	51	186.721 à 730	50	208.751 à 760	1/41
137.951 à 960	2/49	155.791 à 800	50	173.001 à 010	51	186.731 à 740	2/49	208.801 à 810	50
138.031 à 039	51	155.891 à 900	2/49	173.071 à 080	1/42	186.821 à 830	51	209.911 à 920	51
138.261 à 270	2/39	156.651 à 660	2/49	173.111 à 120	50	187.241 à 250	51	210.341 à 350	1/47
138.291 à 300	51	156.841 à 850	51	173.221 à 230	51	187.311 à 320	1/49	210.701 à 710	50
138.681 à 690	2/33	156.851 à 860	50	173.271 à 280	50	187.691 à 700	50	210.921 à 930	2/48
139.151 à 160	51	157.251 à 260	2/49	173.441 à 450	51	187.711 à 720	1/48	211.071 à 080	50
139.358 à 360	1/47	157.371 à 380	50	173.921 à 930	51	187.811 à 820	50	211.341 à 350	51
139.471 à 480	2/45	157.561 à 570	51	173.931 à 940	1/48	187.861 à 870	51	211.651 à 660	1/46
139.501 à 509	50	157.681 à 690	1/50	174.111 à 120	2/44	187.871 à 880	50	211.811 à 820	51
139.891 à 899	50	158.121 à 130	51	174.271 à 280	50	188.341 à 350	1/42	212.041 à 050	51
139.901 à 910	1/38	158.191 à 200	1/46	174.371 à 380	1/49	188.401 à 410	2/46	212.051 à 060	50
140.201 à 310	1/47	158.321 à 330	1/46	174.461 à 470	2/48	188.981 à 990	51	212.071 à 080	1/48
140.311 à 320	2/47	158.841 à 850	1/47	174.491 à 500	51	188.991 à 989	51	212.431 à 440	50
140.371 à 380	51	158.861 à 870	1/46	174.851 à 860	1/48	189.965 à 970	51	212.571 à 580	2/47
141.681 à 690	50	159.101 à 110	1/47	174.951 à 953	50	190.489 à 490	51	212.721 à 730	1/48
141.901 à 910	2/35	159.231 à 240	51	175.101 à 110	2/49	190.601 à 610	2/49	212.791 à 800	51
141.951 à 960	2/49	159.451 à 460	51	175.351 à 360	51	190.711 à 720	1/49	212.931 à 940	2/44
142.081 à 090	2/42	159.491 à 500	50	175.411 à 420	51	190.971 à 980	51	212.951 à 960	1/43
142.091 à 100	1/44	159.571 à 580	50	175.541 à 550	50	192.401 à 410	50	213.031 à 040	50
142.841 à 850	2/49	159.851 à 860	51	175.621 à 630	1/40	192.511 à 520	51	213.871 à 880	50
142.851 à 860	1/48	160.031 à 040	2/49	175.851 à 860	51	192.581 à 590	51	213.971 à 980	51
143.261 à 270	51	160.291 à 300	1/46	176.301 à 310	2/48	192.811 à 820	2/43	214.621 à 630	2/46
143.441 à 450	51	160.411 à 420	2/49	176.391 à 400	2/46	192.971 à 980	50	214.701 à 710	51
143.651 à 666	1/47	160.613 à 614	51	176.401 à 410	1/39	193.031 à 040	51	214.711 à 720	50
143.851 à 860	51	160.616 à 620	51	176.451 à 460	51	193.351 à 360	1/49	215.241 à 220	2/49
143.861 à 864	1/45	160.711 à 720	51	176.561 à 570	2/41	193.391 à 400	50	215.231 à 240	1/49
143.921 à 930	51	160.961 à 970	50	176.571 à 580	2/35	193.571 à 580	50	215.251 à 260	50
143.981 à 990	51	161.201 à 205	51	176.601 à 610	51	193.621 à 630	51	215.361 à 370	2/47
144.011 à 020	1/44	161.207 à 210	51	176.791 à 800	51	194.161 à 170	51	215.391 à 400	51
144.471 à 480	2/48	161.511 à 520	51	176.861 à 870	2/48	194.261 à 270	51	215.591 à 600	1/41
144.661 à 670	51	161.531 à 540	2/43	176.871 à 880	50	194.451 à 460	51	216.101 à 110	51
144.871 à 880	51	161.651 à 660	51	176.939 à 950	51	194.591 à 600	2/48	216.281 à 290	50
145.031 à 040	1/43	161.671 à 680	2/47	177.001 à 010	1/47	194.691 à 700	2/47	216.381 à 390	51
145.141 à 150	1/42	161.751 à 760	1/38	177.201 à 210	51	195.111 à 120	2/45	216.621 à 630	51
145.221 à 230	51	161.791 à 800	2/49	177.271 à 280	1/42	195.371 à 380	50	216.651 à 660	51
145.361 à 370	51	161.881 à 896	1/45	177.331 à 340	1/44	195.671 à 680	50	216.821 à 830	51
145.471 à 480	50	161.901 à 910	2/48	177.721 à 730	50	196.301 à 310	50	216.841 à 850	50
145.531 à 540	51	162.471 à 480	51	177.761 à 765	2/45	196.601 à 610	51	216.851 à 860	1/48
145.581 à 590	50	162.701 à 709	51	177.766 à 770	1/46	196.881 à 890	2/40	217.151 à 160	1/42
145.601 à 610	51	162.711 à 720	2/39	177.881 à 890	2/48	197.001 à 010	2/45	217.191 à 200	50
145.901 à 910	51	162.931 à 940	1/47	177.961 à 970	1/48	197.161 à 170	51	217.411 à 420	2/49
146.091 à 100	51	163.021 à 030	50	178.401 à 410	2/49	197.181 à 190	50	217.421 à 430	2/48
146.101 à 110	1/41	163.081 à 090	2/24	178.441 à 450	51	197.251 à 260	2/27	217.521 à 530	51
146.232 à 240	50	163.631 à 640	1/46	178.561 à 570	1/47	197.361 à 370	1/48	217.781 à 790	1/44
146.561 à 570	51	163.831 à 840	51	178.721 à 730	50	197.431 à 440	51	217.791 à 800	1/48
146.851 à 860	50	163.851 à 860	51	179.001 à 010	1/47	197.911 à 920	51	218.071 à 080	51
147.191 à 200	2/49	163.931 à 940	51	179.051 à 060	51	197.941 à 950	51	218.631 à 640	1/48
147.251 à 257	50	164.011 à 020	51	179.121 à 130	51	197.961 à 962	50	218.721 à 730	1/49
147.259 à 260	50	164.241 à 250	1/49	179.191 à 200	2/47	197.963 à 970	51	219.111 à 120	2/43
147.651 à 660	51	164.441 à 444	1/49	179.691 à 700	51	198.091 à 100	2/49	219.161 à 170	51

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
219.391 à 400	2/49	223.881 à 890	2/50	232.531 à 540	51	235.721 à 730	50	242.741 à 750	51
220.081 à 090	51	224.201 à 210	51	232.581 à 590	51	235.811 à 820	2/47	243.281 à 290	2/47
220.311 à 320	47	224.321 à 330	51	232.611 à 620	2/48	236.211 à 220	51	243.591 à 600	51
220.331 à 340	50	224.991 à 000	51	233.031 à 040	50	236.521 à 530	1/47	244.761 à 770	51
220.491 à 500	2/46	225.311 à 320	51	233.161 à 170	51	236.541 à 550	50	245.201 à 210	51
220.501 à 510	2/25	225.791 à 800	51	233.221 à 230	1/40	236.621 à 630	50	245.791 à 800	51
220.511 à 520	51	226.101 à 110	51	233.371 à 380	51	236.811 à 820	51	246.101 à 110	51
220.721 à 730	1/49	226.971 à 980	51	233.471 à 480	50	237.051 à 060	51	246.801 à 810	51
220.881	51	227.001 à 010	51	233.671 à 680	50	237.191 à 200	1/49	246.841 à 850	51
221.351 à 360	2/48	227.941 à 950	51	233.781 à 790	2/47	237.611 à 620	50	247.961 à 970	51
221.881 à 890	51	228.001 à 010	51	233.831 à 840	2/49	237.631 à 640	2/49	248.071 à 080	51
222.261 à 270	2/30	230.061 à 070	51	233.941 à 950	1/49	237.661 à 670	50	248.241 à 250	51
222.281 à 290	1/39	230.321 à 330	51	234.141 à 150	51	237.721 à 730	51	248.321 à 330	51
222.351 à 360	51	230.511 à 520	51	234.321 à 330	50	240.231 à 240	51	248.381 à 390	51
222.611 à 620	51	230.581 à 590	51	234.431 à 440	1/42	240.461 à 470	51	248.831 à 840	51
222.661 à 670	2/45	231.481 à 490	2/48	234.701 à 710	1/49	240.941 à 950	51	249.708 à 710	51
223.301 à 310	2/48	231.731 à 740	1/39	234.991 à 000	50	241.581 à 590	51	250.271 à 280	51
223.581 à 590	51	232.191 à 200	51	235.191 à 200	51	242.711 à 720	50	250.931 à 940	51
223.841 à 850	51	232.331 à 340	51						

Compagnie Générale de Transports en Afrique

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 105.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: BRAZZAVILLE (A. E. F.)

BUREAU DE CORRESPONDANCE: 29, RUE DE MONCEAU, PARIS

R. C.: Brazzaville 12 B.

OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES 6 0/0 1930

Vingt et unième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé au rachat en Bourse des 138 obligations 6 0/0 1930 à amortir le 15 février 1951.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort à cette date.

Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.

Dix-septième amortissement 1947.

46	58	60	192	655	2.640	2.691	2.836	2.970	3.548
695	744	1.184	1.204	1.202	3.942	4.050	4 586	4.589	4.594
1.390	1.750	1.799	2.219	2.246	4.672	5.548	5.914	6.419	6.482
2.261	2.263	2.276	2.282	2.376	6.504	7.203			
2.399	2.463	2.468	2.564	2.573					

Seizième amortissement 1946.

31	365	382	734	766	2.743	4.471	4.508	4.554	4.604
911	1.200	1.267	1.607	1.668	4.773	5.108	5.350	5.407	5.602
1.670	1.709	1.831	2.281	2.427	5.913	5.971	6.247	6.381	6.498
2.430	2.474	2.560	2.637	2.715	6.545	6.619	6.634	6.648	7.481

Quinzième amortissement 1945.

474	491	736	1.021	1.285	4.526	4.663	5.436	5.585	5.753
1.289	1.588	1.692	1.785	1.855	6.024	6.307	6.382	6.488	6.507
2.309	2.406	2.446	2.491	2.494	6.508	6.514	6.635	6.720	
2.796	2.966	3.969	3.975	4.051					

Quatorzième amortissement 1944.

50	51	494	646	672	3.885	4.045	4.387	4.492	4.991
716	742	760	763	765	4.996	5.178	5.186	5.489	5.324
989	998	1.062	1.469	1.474	5.327	5.378	5.398	5.713	5.723
1.500	1.656	1.690	2.268	2.278	5.751	5.792	6.002	6.499	6.537
2.428	2.434	2.435	2.735	3.829	6.640	6.641			

Treizième amortissement 1943.

47	340	372	377	647	3.840	3.889	4.378	4.507	4.593
862	915	1.192	1.266	1.286	5.175	5.199	5.222	5.223	5.265
1.288	1.657	1.708	2.325	2.475	5.351	5.396	5.438	5.554	5.742
2.556	2.727	2.739	3.138	3.152	5.786	6.519	6.600	6.620	6.722

Douzième amortissement 1942.

32	128	698	955	2.257	4.409	4.529	4.611	4.625	4.719
2.345	2.375	2.436	2.493	2.639	4.992	5.106	5.271	5.706	5.754
2.645	2.690	3.958	4.263	4.381	5.790	6.378	6.524	6.732	6.749

Onzième amortissement 1941.

160	361	392	1.287	1.609	5.584	5.813	6.385	6.418	6.505
2.551	2.580	4.029	4.314	4.317	6.633	6.742			
4.741	5.336	5.539	5.581	5.582					

CUIVRERIE DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: RUE DU 4-SEPTEMBRE-PROLONGÉE, VALENCE (DRÔME)

Registre du commerce: Romans n° 3575.

Bons de 5.000 F 4 3/4 0/0 1947.

Quatrième amortissement du 15 février 1951.

MM. les porteurs de bons de 5.000 F 4 3/4 0/0 1947 de la société Cuivrerie du Sud-Est sont informés que la société, usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission, a racheté sur le marché le nombre de titres nécessaire à son amortissement.

En conséquence, il n'y aura pas de tirage au sort.

Liste récapitulative des séries comprenant des titres amortis antérieurement et restant à rembourser.

830 à 886 (année de remboursement: 1948).

Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est

CAPITAL: 3.811.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: 25, RUE DE CLICHY, PARIS (9e)

R. C.: Seine n° 50611 B; Rép. prod.: Seine C. A. E. 10799.

Obligations 4 1/2 0/0 de 5.000 F nominal (émission de 1947).

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 1/2 0/0 1947, la Société anonyme des forges et aciéries du Nord et de l'Est a utilisé, par le rachat en Bourse du nombre d'obligations utiles, les sommes nécessaires pour épuiser la totalité de l'annuité prévue pour le service de l'emprunt. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en avril 1951.

Série d'obligations sorties au tirage du 26 février 1948 et non encore remboursées.

86.256 à 87.814 inclus.

Ces obligations sont remboursables à raison de 5.000 F net, aux caisses des établissements suivants:

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e);
Au Crédit du Nord, 59, boulevard Haussmann, et 34, rue des Mathurins, Paris (8e), et 4, rue Jean-Roisin, Lille (Nord);
A la Banque L. Dupont et Cie, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8e);
A la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e);
Au Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e);
Au Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e);
Au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e);
A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e);
A l'Union des mines, 9, rue Louis-Murat, Paris (8e),
et dans leurs agences et succursales en France.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 776.440.000 F

SIÈGE SOCIAL: A SAINT-CHAMOND (LOIRE)

Registre du commerce: Saint-Etienne n° 2699; Paris n° 83957.

Obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1947.

Quatrième amortissement du 1er mars 1951.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1947, la Compagnie des forges et aciéries de la marine et d'Homécourt a racheté sur le marché la quantité d'obligations nécessaire à l'amortissement du 1er mars 1951.

En conséquence, le tirage au sort prévu pour le 1er février 1951 a été supprimé.

Les précédents amortissements ayant été effectués par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis antérieurement restant à rembourser.

PAPETERIES LEON RIQUET

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 14 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL ET ENTREPOTS: 48, RUE DES MARAICHERS ET 104 A 114, RUE DES GRANDS-CHAMPS, PARIS (20e)

R. C.: Seine 218086 B.

Répertoire des producteurs: n° 19630 Seine C. A. E.

Liste des obligations 6 0/0 1930 de 500 F amorties au tirage du 24 janvier 1951, remboursables à partir du 1er mars 1951 au prix de 498 F, coupon n° 42 attaché, aux caisses de la société, 48, rue des Maraîchers, à Paris (20e).

5	17	26	75	96	1.392	1.394	1.405	1.418	1.428
113	115	134	160	162	1.461	1.467	1.468	1.504	1.531
222	230	248	277	289	1.593	1.599	1.614	1.622	1.623
290	339	351	361	402	1.732	1.741	1.757	1.768	1.797
403	481	487	515	534	1.816	1.831	1.837	1.862	1.876
580	584	595	604	606	1.878	1.880	1.895	1.932	1.973
614	623	625	632	655	2.014	2.062	2.287	2.355	2.356
680	702	707	710	725	2.389	2.463	2.636	2.679	2.933
751	787	820	873	874	3.010	3.097	3.115	3.315	3.377
913	919	961	1.031	1.049	3.320	3.416	3.509	3.534	3.564
1.051	1.058	1.060	1.084	1.091	3.578	3.604	3.632	3.651	3.668
1.099	1.112	1.128	1.134	1.140	3.783	3.795	3.805	3.813	3.836
1.175	1.197	1.234	1.247	1.248	3.934	3.941	3.947	3.957	3.974
1.307	1.330	1.347	1.350	1.386	3.982				

Liste des obligations 6 0/0 1930 Léon Riquet, sorties aux tirages précédents et non présentées au remboursement.

3	6	7	261	314	1.256	1.258	1.262	1.266	1.276
317	318	366	376	385	1.278	1.328	1.333	1.381	1.408
394	400	889	908	955	1.496	1.505	1.520	1.534	1.546
957	958	992	1.048	1.054	1.548	1.549	1.560	1.563	1.627
1.061	1.075	1.093	1.222	1.238	1.703	1.708	1.766	1.767	1.778
1.239	1.242	1.249	1.250	1.251	1.936	2.309	2.311	2.315	

L'ESSOR DES CHARENTES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL:

44, FAUBOURG TAILLEBOURG, SAINT-JEAN-D'ANGELY (CHARENTE-MARITIME)

Registre du commerce: Saint-Jean-d'Angély, n° 5195.

Obligations 4 1/4 0/0 de 5.000 F (émission 1946).

Cinquième amortissement du 15 février 1951.

Les porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la société L'Essor des Charentes sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité d'obligations nécessaire pour son amortissement du 15 février 1951 et qu'en conséquence il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été effectués par voie de rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

MINES ET USINES DE SALSIGNE

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 janvier 1951: page 1032, 1re colonne, Obligations 4 0/0 1914 non remboursées, 3e ligne, au lieu de: « 8.218 (48) », lire: « 9.218 (48) ».

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

3 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'**Amicale sportive Repiquet** transfère son siège social du 31, rue Noyer-Bondon, Drancy, au 77-79, rue de Stalingrad, Bobigny.

5 janvier 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Amicale sportive des employés municipaux de la ville de Bayonne.** But: favoriser et développer la pratique des sports. Siège social: mairie de Bayonne.

5 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de défense des intérêts français.** But: œuvrer à la défense des intérêts français en tous lieux et circonstances. Siège social: 5, impasse des Carrières, Paris.

5 janvier 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association dite **Amicale boule de Tulizé.** But: pratique du sport boules. Siège social: 51, boulevard de Surville, Vénissieux.

8 janvier 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Club sportif de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes.** But: séances d'entraînement, organisation de compétitions sportives, cours et conférences sur des questions sportives. Siège social: Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes.

13 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Club de l'amitié.** But: entretenir entre ses adhérents des liens de camaraderie et d'entr'aide et, chaque fin d'année, sortie avec banquet. Siège social: café de l'Oasis, 10, boulevard Prairie-au-Duc, Nantes.

13 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Air pur, vacances et sports.** But: œuvres d'éducation scolaire. Siège social: au siège de l'association, 12, rue Jean-Jaurès, la Mure.

17 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Office laïque de la jeunesse de la région parisienne.** But: coordonner l'action de groupements de jeunesse; promouvoir la création d'institutions ayant pour but la formation des jeunes; organiser des loisirs de jeunes. Siège social: 6, rue des Récollets, Paris.

22 janvier 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Cercle d'échecs de Saint-Nazaire.** But: resserrer et développer les liens de confraternité et de camaraderie qui doivent unir les joueurs d'échecs; faire un fonds commun d'étude et de bonne volonté pour l'organisation de tournois et matches. Siège social: 66, avenue de Leseps, Saint-Nazaire.

22 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Le Groupement de défense des intérêts communs des locataires des H. B. M. Versailles-Saint-Charles change de titre et devient **Groupement des locataires d'H. B. M. A. de Versailles-Saint-Charles.** Siège social: 45, avenue de Paris, Versailles.

23 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'association Anciens combattants de l'armée française à titre étranger, volontaires ou appelés, a changé son titre en celui de **Association des officiers anciens combattants de l'armée française à titre étranger.** Modification aux statuts. Siège social: 4, square de Vaucluse, Paris.

25 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Association des logis de l'Eure.** But: développement de l'équipement hôtelier et aménagement des ressources touristiques du département de l'Eure. Siège social: 5, rue du Docteur-Guindoy, Evreux.

25 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Aérofrançassur.** But: centralisation et répartition des éléments d'exploitation (primes, ristournes, rabais, sinistres payés ou à payer) afférents aux souscriptions sur les marchés, devis des assurances aériennes, étant exclues les affaires réalisées sous le régime du groupement aviation de l'Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents, 42, rue de Clichy, Paris. Siège social: 7, rue des Filles-Saint-Thomas, Paris.

27 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association d'entr'aide, de repos et de loisirs des établissements Pierre Verau.** But: venir en aide aux participants; leur procurer les possibilités et moyens matériels et moraux de repos. Siège social: 226, rue Saint-Denis, Paris.

29 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Cercle sportif Jean-Baptiste.** But: développement des sports. Siège social: 84, rue Saint-Gervais, Rouen.

30 janvier 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Fédération du Nord de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U. D. S. R.).** But: politique. Siège social: 1, rue Pasteur, Wervicq-Sud.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 août 1948: page 7744, 3e colonne, 12e insertion, **Union latine,** 1re ligne, au lieu de: « 4 juin 1948 », lire: « 14 juin 1948 ».

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.